

**CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU Velay**



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Trizac

Aurillac-Paris au XVII^e siècle

Un Mandrin auvergnat

Napoléon III en Auvergne

Le cimetière d'Herbet

Les confiseurs d'Auvergne

...

et vos Questions et Réponses



Antoine LAGAYE, confiseur

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 43^e ANNÉE – 3^e TR. 2020

N° 173

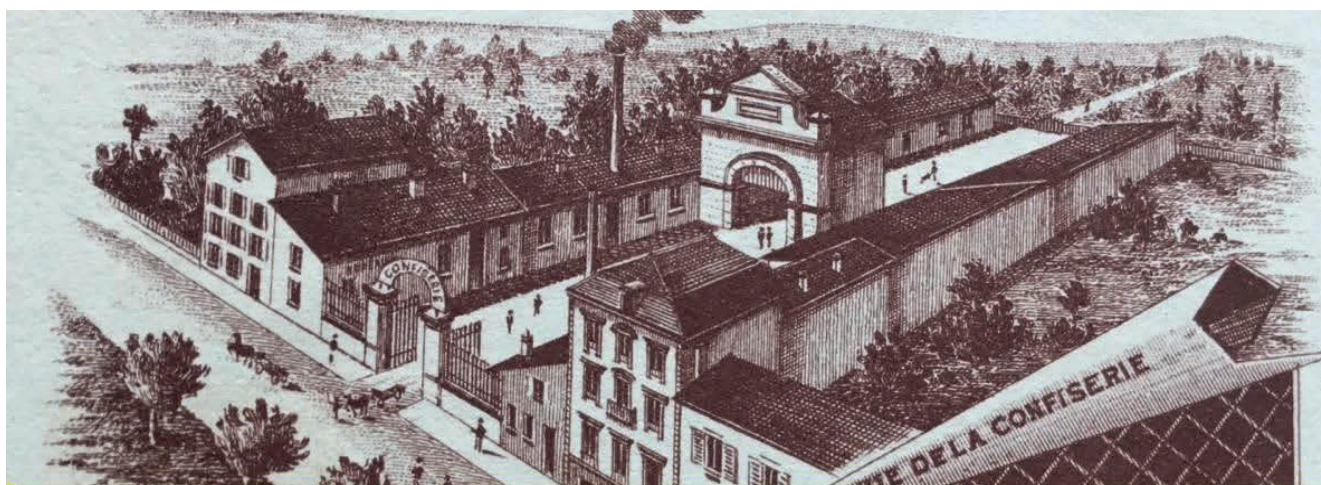
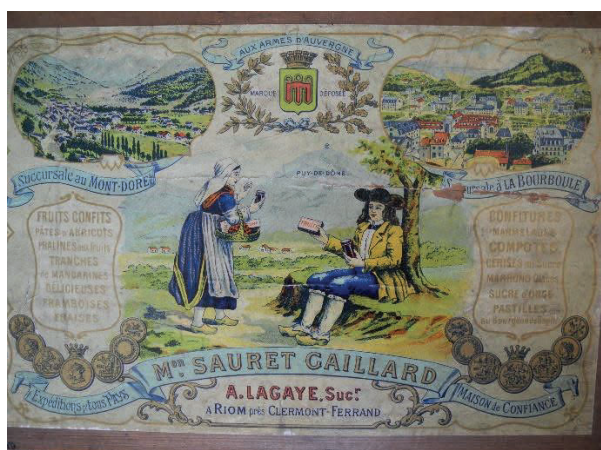
août 2020

10 € le numéro

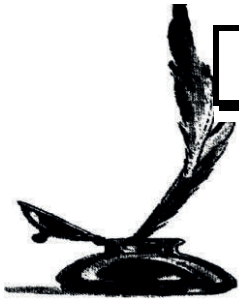
Les confiseurs d'Auvergne :
Les SAURET, GAILLARD, CROMARIAS et LAGAYE (voir article page 168)



Lorsque vous vous promènerez le long du sentier des sources entre La Bourboule et Le Mont Dore vous découvrirez la source Félix à partir de laquelle Antoine LAGAYE créa la sapinette dont il déposa la marque le 30.07.1892.



La confiserie, située au 71 de l'avenue de Mozac à Riom (63) qui a fonctionné de 1901 à 1907.



Éditorial



Chers Amis,

Notre Assemblée Générale 2020, tenue par correspondance en raison de la pandémie, aura été particulière, et nous vous remercions de vos réponses par courrier. Vous trouverez dans ce numéro le résultat des votes qui vous avait été soumis. Le dépouillement des réponses aux questions ouvertes est en cours.

Dans l'attente de la reprise de nos réunions, votre revue, le forum d'échanges Yahoo du CGHAV, sa page Facebook, le site en cours de refonte restent heureusement des outils utiles... et n'hésitez pas à contacter les animateurs du Cercle, que ce soit par courrier, par mail ou téléphone : toutes **les adresses utiles** sont en fin de ce numéro.

Deux projets vont nous occuper à l'automne, d'abord à partir du 26 septembre 2020, **Gene@event2020**, la semaine virtuelle de la généalogie organisée par la Fédération Française de Généalogie, et puis le cent-cinquantième de l'**Année Terrible**, celle de la guerre de 1870-1871.

Dans ce numéro 173, vous allez peut-être frémir aux exploits d'un mauvais garçon, émule auvergnat de Mandrin, et qui comme son modèle, finira sur l'échafaud.

Vous pourrez découvrir les voyages des cantalous, que ce soit pour aller à Paris à l'époque du Roi-Soleil, à Moscou avec Napoléon I^{er} (et ne pas en revenir...), s'installer au soleil de la Méditerranée à Sète, ou tout simplement, comme les chirurgiens de Trizac sur quatre générations, pour « faire gendre ».

Revit aussi l'histoire du cimetière disparu d'Herbet, où reposèrent nombre d'américains morts des suites de leurs blessures de la Grande Guerre.

Et vous vous détendrez avec les gourmandises sucrées des confiseurs de Riom, et le souvenir des festivités marquant le passage de Napoléon III en Auvergne, ou encore la jolie histoire des orphelines d'Ambert.

Et bien entendu, vos **Questions et Réponses**

Bien cordialement à tous

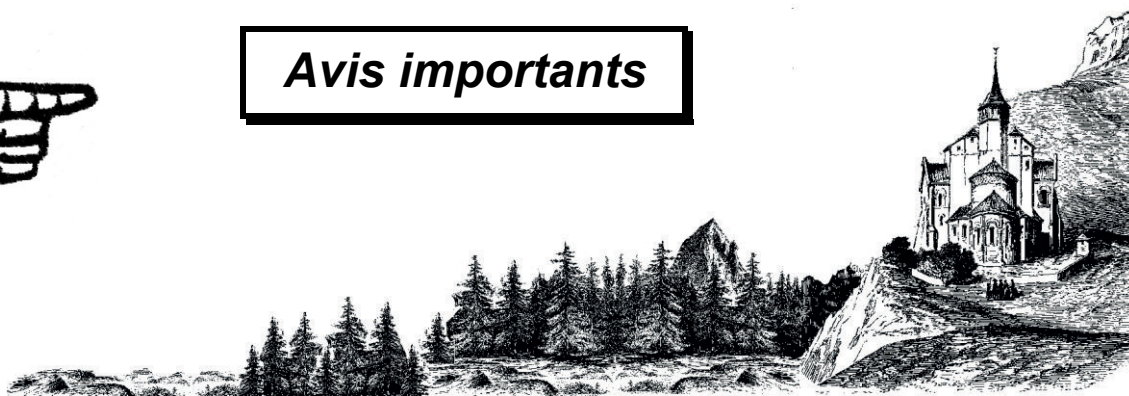
Jean-Noël MAYET

SOMMAIRE N° 173

Éditorial	p. 129
Avis importants	p. 130
Chroniques du Livradois-Forez	p. 132
<i>Par Jean-Noël MAYET</i>	
Trizac 1668-1792	p. 133
<i>par Denys BREYSSE</i>	
Un voyage d'Aurillac à Paris en 1683	p. 138
<i>par Jean-Pierre BARTHÉLEMY</i>	
Taurin MONTAGNE, dit « Mandrin le cadet » ..	p. 141
<i>par Jean-Marc FAYOLLE</i>	
Ceux du Cantal dans la Campagne de Russie .	p. 149
<i>d'après un article de la Revue de Haute-Auvergne</i>	
Napoléon III en Auvergne	p. 150
<i>par Jacques PAGEIX</i>	
Quatre soldats écrasés par une avalanche	p. 152
<i>par Jacques GOMOT</i>	
Le cimetière américain d'Herbet	p. 154
<i>par Annie FRIER</i>	
Comme dans un conte de fées !	p. 164
<i>par Marie-Dominique ICOLE</i>	
Les confiseurs de Riom	p. 167
<i>par Hélène MARTIN</i>	
Des cantalous à Sète au XIX ^e siècle	p. 172
<i>par Serge VIGNON</i>	
Questions	p. 176
Réponses	p. 182
Adresses	p. 192
Paléographie	p. 3 de couverture



Avis importants



42^e Assemblée Générale du CGHAV

Les événements sanitaires auront fait de l'édition 2020 une assemblée générale très particulière puisqu'elle se sera tenue par correspondance.

Il y avait eu 110 votants à l'assemblée générale de 2019 : au 31.08.2020, **vous avez été 126** à répondre pour l'assemblée générale de 2020, nous vous en remercions.

Sur ces 126 réponses, vous avez approuvé le rapport moral présenté par la Présidente du CGHAV pp. 66-67 du numéro 172, par 126 voix pour, 0 contre, 0 absents.

Vous avez approuvé le rapport financier présenté par la Trésorière du CGHAV pp. 66-67 du numéro 172, par 126 voix pour, 0 contre, 0 absents.

Vous avez enfin approuvé par 126 voix pour, 0 contre, 0 absents l'allongement exceptionnel du mandat des 6 administrateurs renouvelables cette année jusqu'à l'assemblée générale de 2021 (le mandat de chacun sera alors réduit à deux ans).

Sont concernés par cette mesure Christiane BELLIER, Marie-Françoise BRUNEL, Jean-Marc FAYOLLE, Marie-Dominique ICOLE, Henri PONCHON, Élise TARAGNAT. Dans le numéro 172, nous vous avons aussi soumis des questions ouvertes, nous vous présenterons la synthèse des réponses dans le numéro 174.

Nos réunions

Depuis mars 2020 et le début de la pandémie, toutes nos réunions ont été suspendues et/ou annulées.

Nous maintenons cette suspension jusqu'à la fin du 3^e trimestre. Début octobre, en fonction de l'évolution des événements sanitaires (plutôt défavorable au moment où nous mettons sous presse...), nous déciderons de la suite, et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Gene@event2020

Les événements sanitaires ont conduit la Fédération Française de Généalogie et les Archives Nationales à annuler le salon de Généalogie qui était prévu le week-end des 26 et 27.09.2020. En lieu et place se tiendra, à partir également du 26.09.2020, mais pour toute une semaine, avec *Gene@event2020*, un nouveau type de rendez-vous à tous les généalogistes pour parler de l'histoire de leur famille, échanger leurs expériences, s'informer sur des méthodes de recherches, montrer leur savoir-faire, découvrir de nouvelles ressources...

Les visiteurs pourront accéder 24 heures sur 24 aux conférences mises en ligne et aux documents présentés par les exposants. De jour comme de nuit, les visiteurs pourront se mettre en relation avec les exposants en leur laissant un message. Des visioconférences pourront être programmées pour répondre aux demandes.

Vous pourrez vous connecter à partir de votre ordinateur, votre tablette, votre smartphone...

Au-delà de cette semaine, le portail restera ouvert et devient *La Maison de la Généalogie*[®], le portail où seront regroupés tous les acteurs de la généalogie.

Le CGHAV participera à cette nouvelle manifestation, rejoignez-nous à compter du 26 !

Répertoires des contrats de mariages, mariages, baptêmes et naissances, sépultures et décès parus depuis 2017 jusqu'à juin 2020

Vous aviez disposé avec *Le Guide pratique 2017* qui vous avait été adressé avec le numéro 158 du dernier trimestre 2016, de la liste intégrale des tables des trois départements parues à cette date, soit 28 pages (imprimées en très petits caractères !). La liste avait été actualisée dans le numéro 171 mais seulement pour la Haute-Loire.

Dans l'attente d'un prochain guide pratique, nous vous présentons ci-dessous les derniers répertoires disponibles.

Les relevés systématiques des actes contenus dans les registres paroissiaux (avant 1793) et d'état civil (après 1793) ainsi que la saisie informatique ont été effectués par des adhérents de façon entièrement bénévole, nous les remercions : Mesdames J. BRIGOLLE, M-F. BRUNEL, A. CHADEBOST, M. DEBARGE, A. FRIGIÈRE, C. DE VRIENDT, Y. JUMEL, M-C. LAROYE, M-C. LESTRADE, S. MALBEZIN, A. MALHIÈRE, B. MOURLON, C. PERSON, M. TARRERIAS, Messieurs D. BÉNET, D. BIGAY, F. COUZON, B. GREGOIRE, H. PONCHON.

Madame C. EMERY s'est rendue dans des communes du Livradois-Foréz pour faire les photos des registres conservés en mairie et permettre ainsi leurs relevés.

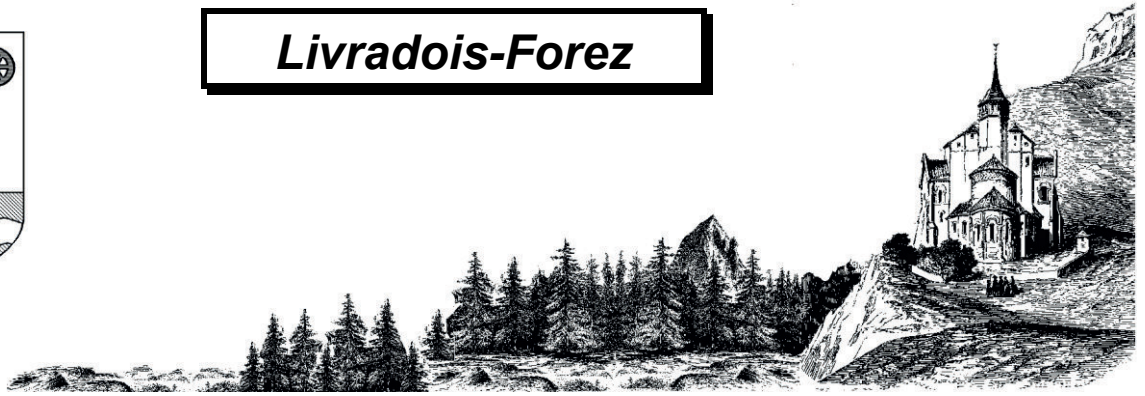
Un répertoire est annoncé « paru » lorsqu'il est disponible sous forme « papier ». L'existence d'un relevé manuscrit n'est donc pas suffisante, il faut aussi que la saisie informatique soit effectuée ainsi que la mise en forme pour une édition imprimée.

Pour rappel : CM = contrat de mariage, B (avant 1793) = baptême et N (à partir de 1793) = naissance, S (avant 1793) = sépulture et D (à partir de 1793) = décès.

type	INSEE	Paroisse / commune	Notaire	Notes	date	actes	prix
M	15001	Allanche			1683-1792	2018	20,30 €
M	15015	Auzers			1664-1699	126	1,40 €
M	15019	Bassignac			1613-1699	161	1,80 €
M	15037P	Prodelles			1686-1794	173	1,80 €
M	15111	Madic			1689-anVI	226	2,70 €
M	15114	Marcenat			1684-1709	133	1,80 €
M	15116	Marchastel			1793-an VII	47	0,90 €
M	15169	Saignes			1670-1699	143	1,80 €
B	15114	Marcenat			1684-1709	698	5,40 €
B	15116	Marchastel			1730-1792	2955	21,60 €
S	15114	Marcenat			1684-1709	317	1,80 €
S	15116	Marchastel			1730-1792	1517	7,70 €
S	15185	Saint-Étienne-de-Chomeil			1671-1807	1992	9,90 €
M	43193	Saint-Hilaire			1723-1753	133	1,80 €
B	43193	Saint-Hilaire			1700-1753	1497	11,30 €
S	43193	Saint-Hilaire			1700-1753	722	4,10 €
CM	63066	Celles-sur-Durolle	F. GOURBINE		1683-1733	1827	27,00 €
CM	63066	Celles-sur-Durolle	C.J. GOURBINE		1734-1747	365	5,90 €
CM	63066	Celles-sur-Durolle	Pierre GOURBINE		1649-1683	1145	17,10 €
CM	63066	Celles-sur-Durolle	DEGEORGES		1625-1648	181	2,30 €
CM	63430	Thiers	Pierre GIRAULT		1660-1695	986	15,30 €
M	63007	Apchat			1737-1792	487	5,00 €
M	63024	Avèze			1692-1794	607	6,30 €
M	63032	Beaumont		Saint Pierre Notre-Dame-de-la-Rivière	1648-1729	729	7,70 €
M	63039	Beurrières			1639-1792	855	8,60 €
M	63045	Bort-l'Étang			1686-1810	781	8,10 €
M	63069	Le Cendre			1737-1789	133	1,80 €
M	63069	Le Cendre		commune créée en 1835	1836-1912	266	3,20 €
M	63069	Chanat-La Mouteyre		commune créée en 1882	1883-1907	70	0,90 €
M	63092	Charbonnière-les-Varennes			1685-1716,1729-1811	919	9,50 €
M	63129	Cros			1694-1710,1734-1790	279	3,20 €
M	63147	Églisolles			1641-1650,1668-1792	977	9,90 €
M	63179	Job			1793-1902	2147	21,60 €
M	63232	Mons			1793-1900	933	9,50 €
M	63241	Montpeyroux		commune créée en 1889	1890-1912	66	0,90 €
M	63258	Olliergues			1793-1812	368	4,10 €
M	63273	Péignat-es-Allier			1793-1902	494	5,40 €
M	63296	Ravel			1786-1791	601	6,30 €
M	63387	Saint-Priest-Bramefant			1793-1910	858	8,60 €
M	63398	Saint-Sauveur-La-Sagne			1702-1710,1733-1791	196	2,30 €
M	63402	Saint-Victor-Montvianeix		La Loubière	1660-1792	784	8,60 €
M	63402M	Saint-Victor-Montvianeix		Montvianeix	1694-1792	308	3,60 €
M	63412	Sauvessanges			1600-1619,1672-1792	1517	15,80 €
M	63430	Thiers		Saint-Genès	1730-1739	657	6,80 €
M	63430	Thiers		Saint-Genès	1740-1749	768	7,70 €
M	63430	Thiers		Saint-Genès	1750-1759	777	8,10 €
M	63452	Verrières			1680-1792	140	1,80 €
M	63452	Verrières			1793-1911	124	1,40 €
M	63465	Viverols			1601,1693-1792	786	12,60 €
B	63028	Bagnols			1730-1792	3270	25,70 €
B	63129	Cros			1694-1713,1734-1790	120	9,00 €
N	63232	Mons			1793-1900	2404	12,60 €
B	63276	Peschadoire			1677-1678,1693-1792	2962	22,10 €
N	63276	Peschadoire			1793-1812	648	5,00 €
B	63335	Saint-Diery			1668-1679	388	3,20 €
B	63346	Saint-Genès-Champespe			1666-1698	597	4,50 €
N	63387	Saint-Priest-Bramefant			1793-1910	2136	10,80 €
B	63402	Saint-Victor-Montvianeix		La Loubière	1730-1792	1367	9,90 €
B	63402M	Saint-Victor-Montvianeix		Montvianeix	1694-1792	1254	9,50 €
B	63440	Valbeleix			1584-1585,1600-1603,1628-1633	147	0,90 €
D	63232	Mons			1793-1900	2205	11,30 €
S	63266	Orsonnette			1693-1793	378	2,30 €
D	63387	St Priest Bramefant			1793-1910	2136	10,80 €



Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 91

Par Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Cette année 2020 sera particulière : pour la première fois depuis le début des années 1980, la réunion annuelle des généalogistes du Livradois-Forez ne se tiendra pas.

Elle devait se tenir le 04.10.2020 à St Amant Roche Savine, en plein cœur du Livradois. Nous avons choisi de la repousser à l'automne 2021, dans la même commune. En effet, cette réunion, qui est un moment de grande convivialité, où nous échangeons papiers, documents, et bon repas, est trop difficilement compatible avec le respect des gestes barrière, nous ne voulons pas la réduire à une simple succession de conférences, sans réels échanges entre nous.

C'est évidemment une grande déception, mais la santé de chacun est en jeu, surtout quand l'épidémie semble reprendre en France (j'écris ces lignes tout à fait fin août).

Le GRAHLF

Pensez à consulter le site du Groupe de recherches archéologiques et historiques du Livradois-Forez, bien fait et riche d'information, www.grahlf.fr

Le numéro 42 des *Chroniques Historiques du Livradois-Forez*, le bulletin annuel du GRAHLF est par ailleurs paru en début d'été.

Comme toujours, c'est un plaisir de lire ces études extrêmement documentées. En ce qui concerne les généalogistes que nous sommes, j'ai noté plus particulièrement quelques articles :

- *La mort tragique d'un prêtre jureur, l'abbé Caprais BRIGNON, curé d Dore-l'Église*, par Louis PASSELAIGUE, avec une généalogie sur quatre générations de cette famille BRIGNON (BREIGNON) de Craponne en Haute-Loire.
- *Des émigrés espagnols au XIXe siècle* par Pierre-Louis VUILLERMOZ, avec l'histoire un peu oubliée des ZAPORTA et PITARCH, excellents musiciens espagnols exilés suite aux guerres carlistes, et qui eurent leur belle heure de gloire dans el Livradois.
- *Antoine SAUVADE, un horticulteur ambertois*, par Denise VIGNY, jolie histoire illustrée d'un commerçant ambertois de la Belle Époque.

- *La moisson en Livradois dans l'entre-deux-guerres*, par Jean-Claude DOUSSON. C'était hier... j'ai moi-même dans mes collections des photos de mon père enfant avec ma chère grand-mère faisant justement cette moisson...

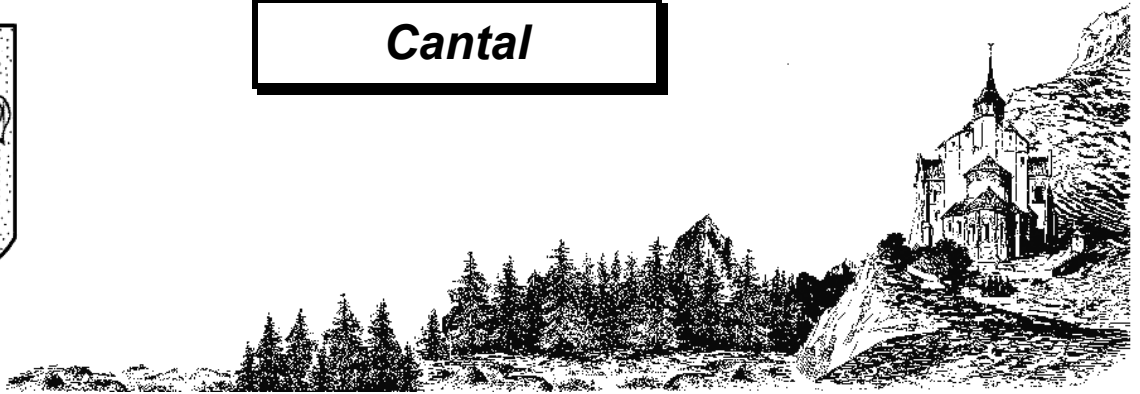
Notes et documents pour servir à l'histoire du Livradois, du Vallorgue et des pays de la vallée de la Dore

Le GRAHLF vient aussi d'éditer le tome XVI des relevés in extenso par Lucien DROUOT de pièces historiques rares, et qui seraient indéchiffrables pour la plupart d'entre nous. L'ouvrage, dense (plus 300 pages avec un index mais partiel, qui ne dispense pas de lire l'ensemble des textes), est structuré comme suit :

- Arlanc et le terrier de l'Olme, dressé entre 1498 et 1501, avec beaucoup de patronymes d'Arlanc et de Dore-l'Église. Plus quelques autres pièces... dont un procès en sorcellerie en 1454 contre mes ancêtres Antoine OBRELEULH et son épouse Clauda !
- Clavelier, avec le registre d'assises de 1348-1349, le registre de comptes de 1492-1493, le terrier de l'aumônier de La Chaise-Dieu entre 1504 et 1598. Ces documents épars permettent de suivre la constitution progressive des patronymes en Auvergne.
- Le Chier d'Ambert, avec le terrier de cette seigneurie établi entre 1452 à 1478, et la reconstitution depuis la fin du XIII^e siècle de la généalogie de cette famille noble (REMACLE avait renoncé à remonter avant la seconde moitié du XV^e siècle !)
- Olmet et le terrier de la seigneurie de la Faye de 1521-1533, et de la liève de la paroisse de 1740, avec là encore, beaucoup de patronymes sur Olmet, Augerolles, Marat, Olliergues...
- Vertolaye, avec des pièces sur les familles des PONS, gentilhommes verriers, et les seigneurs de Vertolaye (celles-ci complétant l'étude faite dans le numéro XIII).
- La Chaise-Dieu, avec un cadastre de 1768 des possessions de l'abbaye sur les paroisses de Dore-l'Église, Saint-Alyre, Saint-Bonnet-le-Bourg, Fournols, Mayres, Fayet-Ronaye...



Cantal



TRIZAC 1668-1792

une paroisse de Haute Auvergne vue à travers le filtre des registres paroissiaux

par Françoise PICOT-FAUCHER (cghav-3485)

Nous sommes heureux de publier de larges extraits de la conférence donnée par Denys BREYSSE sur Trizac (Cantal) C'est un bel exemple de l'histoire d'un village racontée à partir des BMS.

La Rédaction

Les registres paroissiaux

Sur l'ensemble de la période : subsistent 11 registres, soit 17 340 actes de 1668 à 1792 + 3 980 actes de 1792 à 1824, sans aucune lacune manifeste. Après suppression des doublons, il subsiste

- 7 746 baptêmes et naissances,
- 1 572 mariages + 1 divorce
- 4 860 sépultures et décès.

Les curés de Trizac

Quatre curés de Trizac couvrent 111 ans sur 125 de 1668 à 1792, dont le curé RICHARD qui s'occupe de la paroisse de 1668 à 1720 pendant 52 ans, contemporain presque exact du roi Louis XIV. Il décède le 08.03.1720. Présents à l'enterrement : Jérôme BROQUIN, beau-frère (x Antoinette RICHARD) et Jean CHAUMEIL, neveu. Il était fils de Géraud RICHARD et Margueritte ARFEUILLE.

Jean BROQUIN curé de 1722 à 1731 décède le 06.12.1731 à 66 ans.

Antoine MARTIN curé de 1742 à 1756 décède le 19.10.1756 à 66 ans.

Jean-Baptiste FONTANGES curé de 1757 à 1792 décède le 29 germinal an III à 69 ans. Déclaration faite par ses neveux, Jean-Baptiste DUCLAUX et Jean Joseph FONTANGES de Mauriac. Il était né à Mauriac le 05.10.1726 de Joseph FONTANGES, chirurgien, et Jeanne VALMIER.

Le degré de documentation des registres BMS

Baptêmes : Les villages ne sont pas mentionnés avant 1678 ni de 1722 à 1736.

Mariages : Il n'y a ni âge ni filiation entre 1722 et 1733, pas d'âge entre 1733 et 1756.

Sépultures : jusqu'en 1720, l'âge n'est pas indiqué (sauf mention « *enfant* »). Les villages ne sont mentionnés entre 1722 et 1736. Si les décès semblent correctement indiqués jusqu'en 1693-1694 et après 1757, ce n'est pas vrai dans la période intermédiaire du fait de l'enregistrement très incomplet des décès d'enfants.

Les crises de surmortalité

La courbe des décès révèle des périodes de très forte mortalité, dont la famine de 1693-1694 (« *la grande famine* » due à l'été pluvieux de 1693 puis l'hiver glacial, avec 95 décès, principalement de janvier à fin août, seulement 13 mariages entre 1695 et 1699, forte baisse du nombre de naissances qui ne retrouvent leur niveau d'avant crise que vers 1730.)

Par contre, on peut être surpris que le « *grand hyver* » 1709-1710 ne soit pas ressenti.

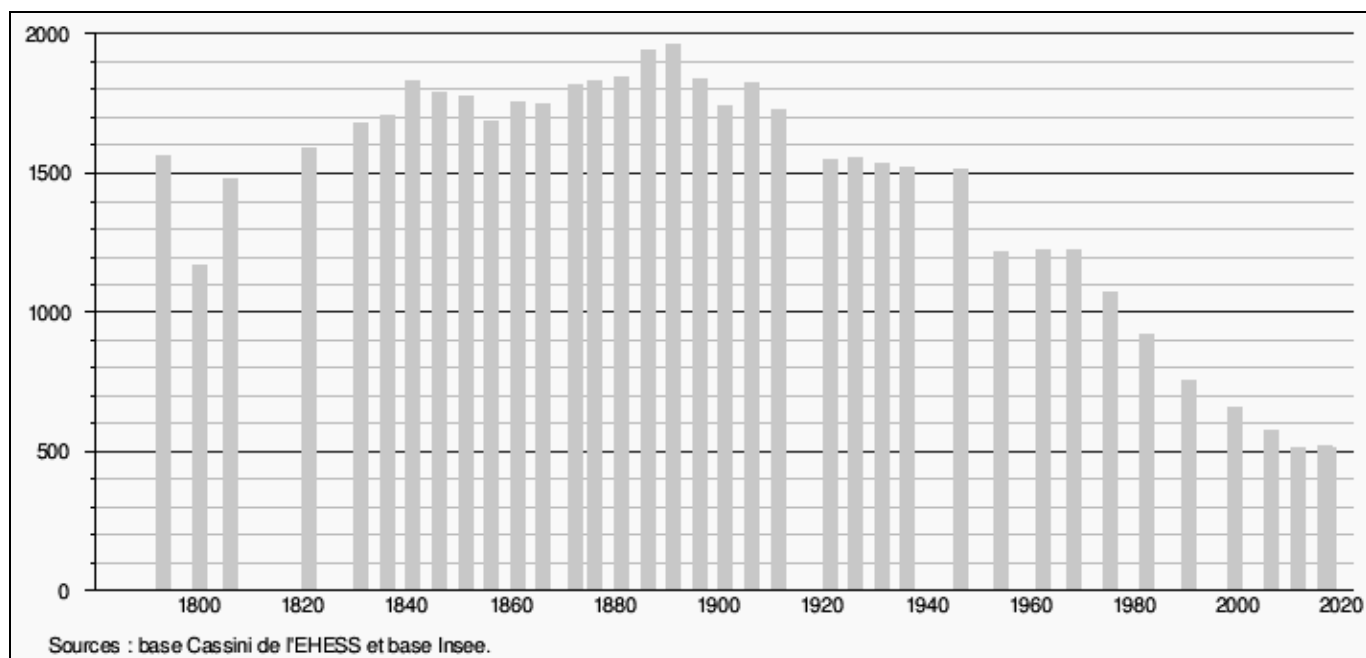
Autres crises survenues dans la seconde moitié du XVIII^e siècle :

- en 1759 : 66 décès, dont 28 entre le 08.08.1759 et le 01.11.1759, dont 24 enfants ;
- en 1766, 87 décès avec une vague de 44 décès enregistrés en moins de 2 mois, entre le 23.08.1766 et le 19.10.1766 (dont 9 de moins d'un an, 28 entre 1 et 10 ans, et seulement 3 adultes).
- en 1787, 78 décès, dont 52 de moins de 10 ans (nombreux décès avec âge exact non précisé).

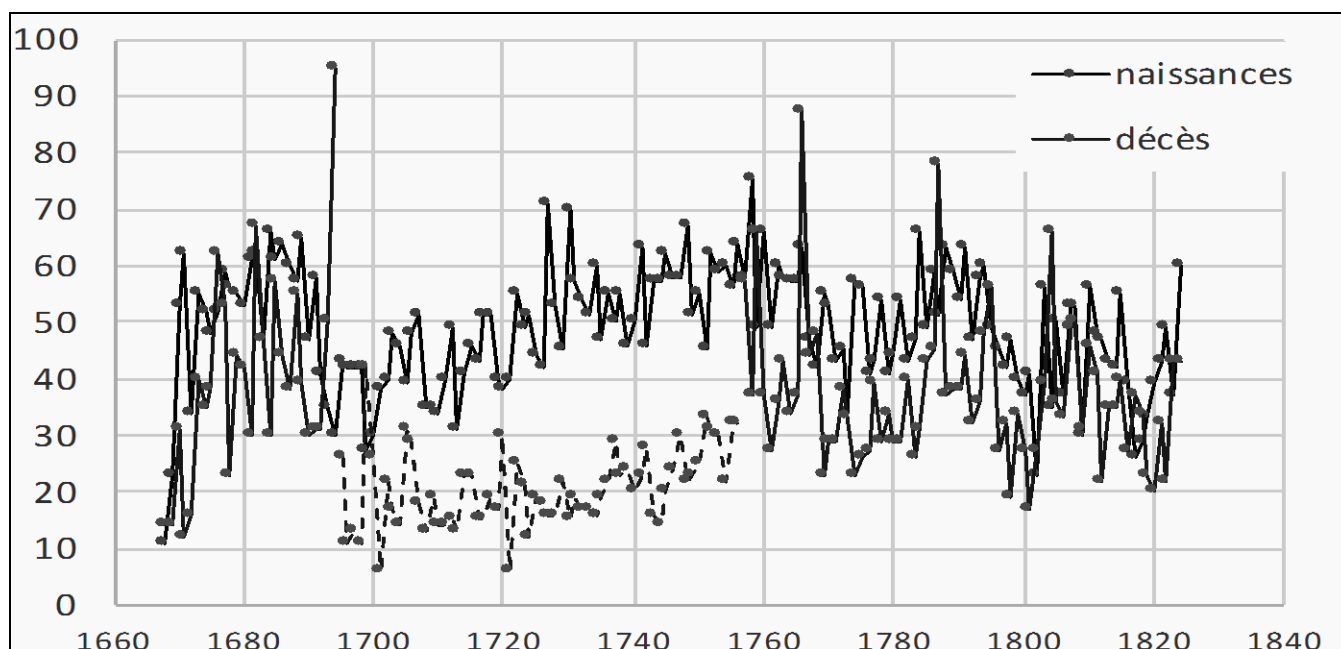
On constate une grande stabilité démographique sur le long terme, en dépit des crises, signe d'une population à peu près constante, avec une moyenne annuelle de 10 unions, 37 décès et 49 naissances (le déficit des décès s'explique aussi en partie par les migrations saisonnière et les décès survenus en dehors de la paroisse).

On peut ainsi estimer la population à environ 1.100 habitants, qu'on peut comparer à l'histogramme de la base Cassini de l'EHESS et de l'INSEE (cf. [Wikipedia](#), article *Trizac*).

Démographie de Trizac depuis la Révolution



Historique des naissances et décès

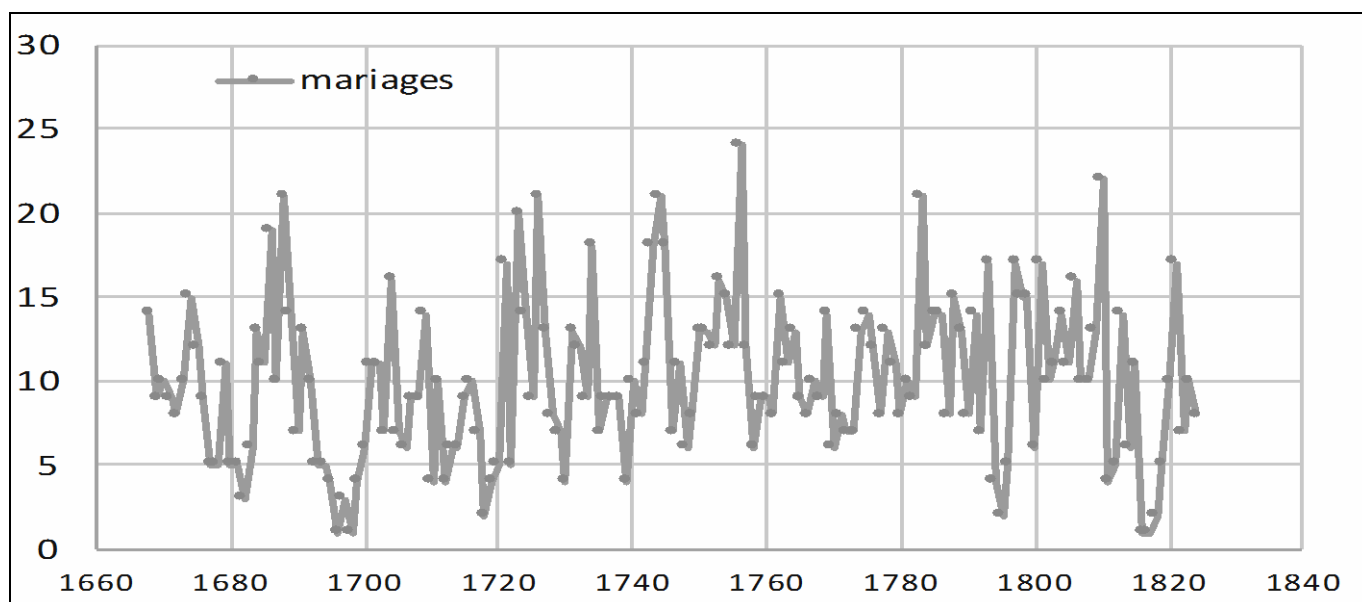


Nombre de décès par tranche d'âge (env. ? 1 décès / 2 avant 20 ans)

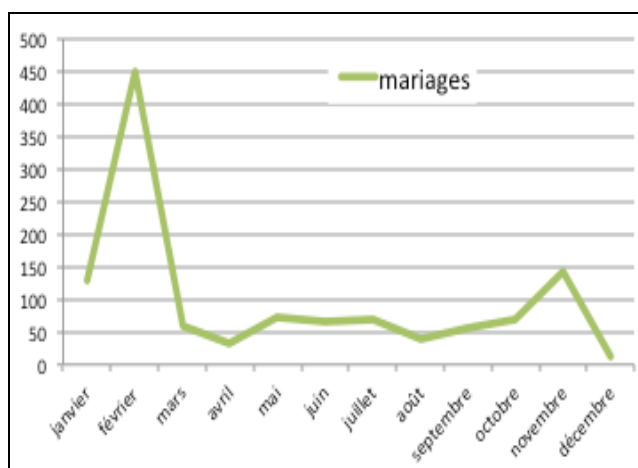
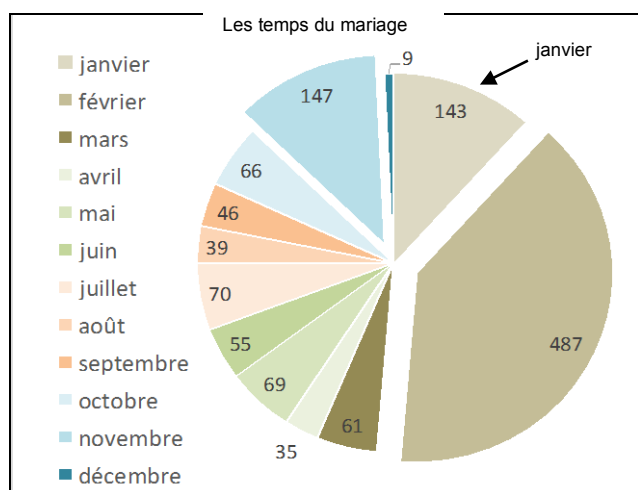
	Moins de 1 an	1 à 10 ans	11 à 20 ans	21 à 30 ans	31 ans et plus
1668-1720	133	222 « enfants »	1 « honnête fille » + 1208 décès sans mention d'âge		
1721-1730	0	0 (nota)	8	15	143
1731-1740	7	5 (nota)	4	7	165
1741-1750	5	2 (nota)	13	27	170
1751-1760	82	56	11	21	201
1761-1770	115	84	22	18	158
1771-1780	66	40	14	15	152
1781-1790	82	62	18	10	190

Nota : L'enregistrement des enfants est très incomplet.

Historique des mariages de Trizac



Le mouvement saisonnier des BMS

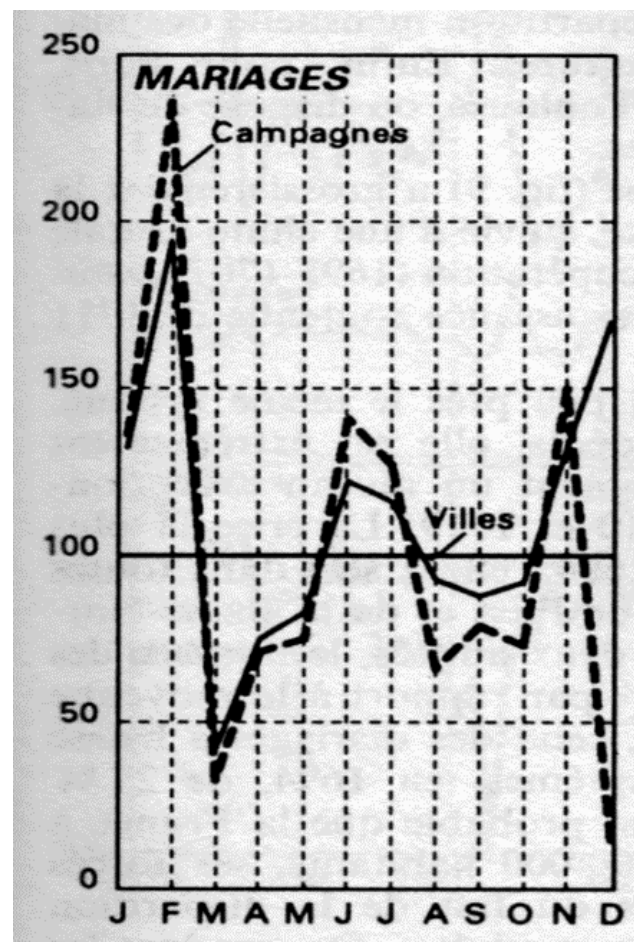


Trizac

Si les variations saisonnières des baptêmes et des décès sont peu marquées, elles sont très importantes pour les mariages dont le rythme saisonnier est très fortement influencé par l'Église (périodes proscrites). 63 % des mariages ont lieu sur 3 mois : en janvier, février (avant le Carême), novembre (avant l'Avent).

Les pics sont encore plus marqués que sur la France en général, car aux contraintes religieuses s'ajoutent les contraintes économiques.

(NDLR : les données qui suivent concernant la France sont issues de travaux menés sous la direction du professeur DUPÂQUIER au début des années 1980 à partir de l'enquête TRA (qui rassemblait toutes les descendances des patronymes du XIX^e siècle débutant par ces 3 lettres).



France 1680-1689 (DUPÂQUIER)

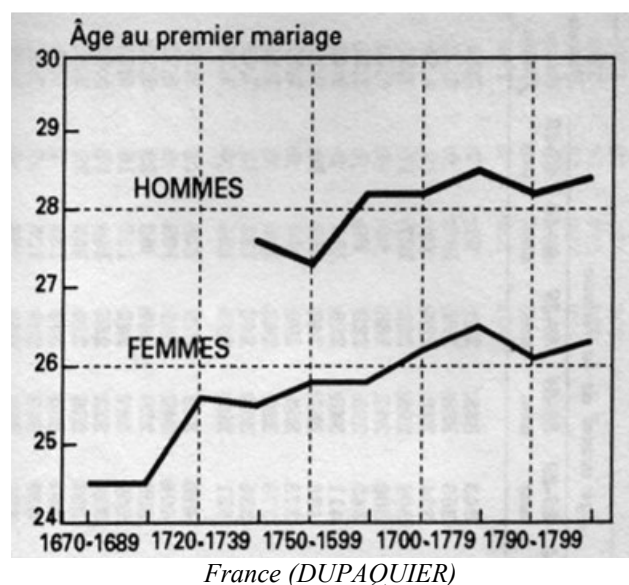
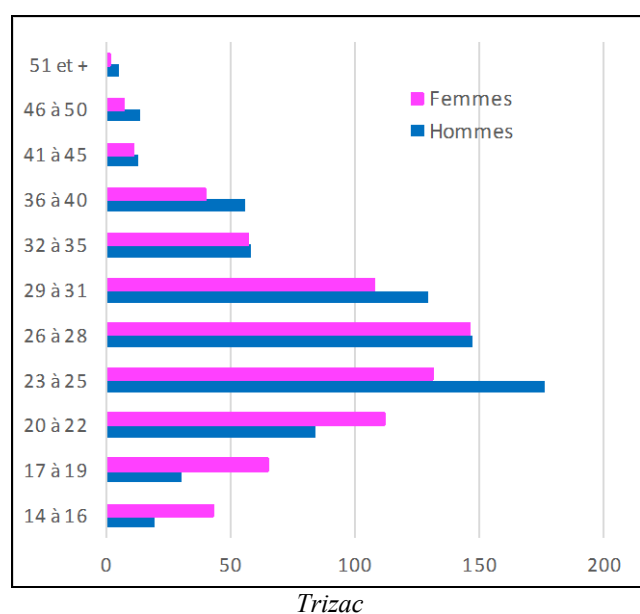
L'origine des conjoints

L'horizon matrimonial limité car les moyens de communication sont peu développés. Plus de 9 mariées sur 10 sont originaires de la paroisse. Pour les hommes, 4 mariés sur 10 sont issus de paroisses voisines.

origine	Trizac		France (nota)	
	hommes	femmes	hommes	femmes
paroisse	54,3%	91,7%	70%	87,9%
paroisse contiguë	28,9%	6,1%	12,7%	5,4%
moins de 10 km	10,9%	1,3%	7,9%	2,8%
plus de 10 km ou inconnu	5,9%	0,1%	9,4%	3,9%

Nota : enquête du Professeur DUPAQUIER.

Une constante de la France moderne : le mariage tardif



La majorité à 25 ans (femmes) et 30 ans (hommes) implique l'accord nécessaire des parents (contrôle social). Mais surtout... poids des contraintes économiques !

Nécessité pour les garçons de pouvoir s'établir pour fonder une famille (relié à la transmission du patrimoine / des exploitations rurales)

C'est l'« Arme contraceptive » de la France moderne.

Une approche plus individuelle des relevés

1/ Le célibat. Il est fait mention du célibat sur l'acte de décès dans 52 cas entre 1792 et 1824, dont 42 cas d'âge supérieur à 40 ans, pour 1159 décès, dont 574 à plus de 40 ans, auxquels on peut ajouter 9 prêtres sur la même période, soit $(42 + 9) / 574 = 8.5\%$ (estimation approximative car la mention du statut matrimonial peut être omise).

Ce pourcentage est conforme avec les estimations en milieu rural (< 9%). Il est plus fort dans les villes.

Le taux de célibat définitif varie au XVIII^e siècle de 7 à 8 % vers 1730 à plus de 13 % vers 1800 (HENRY-HOUDAYE, 1978).

2/ La mortalité maternelle en couches

61 cas repérés (entre 18 et 45 ans), pour 7750 baptêmes, soit un taux un peu inférieur à 1%.

GUTTIEREZ et HOUDAILLE citent un taux national moyen de 11.5 pour mille, avec une forte variabilité locale.

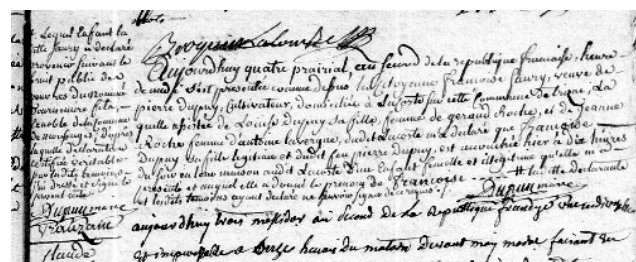
3/ Naissances illégitimes

66 au total, enfant déclaré comme naturel ou illégitime.

Taux d'environ 0.5% avant 1789 et de 2 % ensuite (déclarations plus fiables ou libération des mœurs ?).

Des pères assumés, inconnus, désignés par la mère ou la rumeur.

Quelques « profils types » : parents domestiques, père notable... et veuves joyeuses...



4/ Inhumations dans l'église

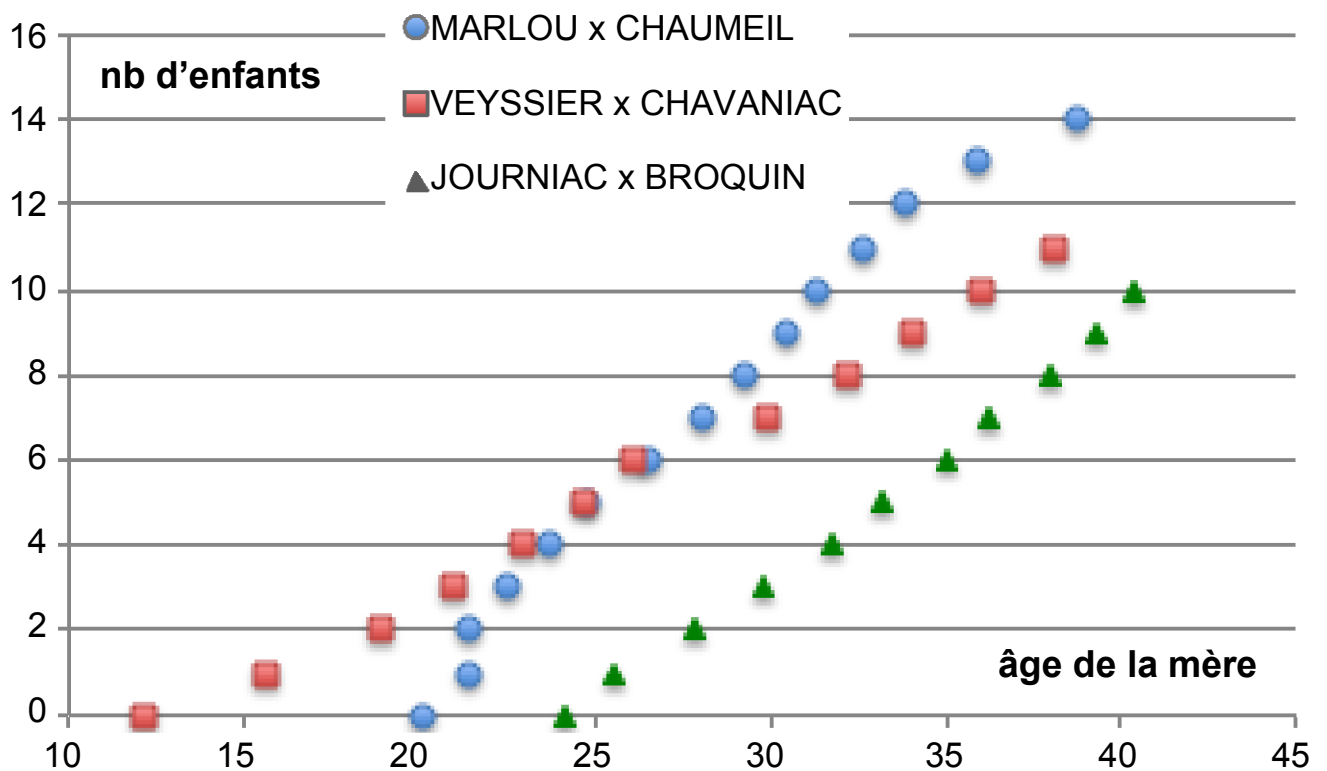
Elles sont particulièrement fréquentes avec 108 cas entre 1722 et 1776, pour 1556, soit 7 % des décès. Le patronyme le plus fréquent est BROQUIN. Elles concernent 39 femmes et 68 hommes.

Certaines professions ou statuts sont privilégiés :

- bien évidemment les ecclésiastiques (Antoine MARTIN, 1756, Jean BROQUIN, 1731) ;
- les nobles (écuyers) ;
- les titulaires d'offices : notaires, juges...
- mais aussi des bourgeois et marchands.

Le dernier acte est celui de Georges DUPUY, le 02.02.1776. De fait, le 10 mars 1776 paraît une ordonnance de Louis XVI qui interdit les inhumations dans les églises pour des raisons de salubrité.

5/ Les naissances sont plus ou moins rapprochées (intervalle intergénéral), ce qui correspond à une pente plus ou moins forte sur la figure qui suit, le record revenant au couple MARLHOU-CHUMEIL avec presque un enfant par an.



Les familles

L'étude des familles et des lignées permet de mettre en valeur les stratégies d'alliances et l'homogamie sociale, comme la lignée des chirurgiens de Trizac qui sont presque tous d'origine extérieure. Le hasard fait que les chirurgiens à Trizac n'ont le plus souvent que des filles qui épousent de nouveaux chirurgiens immigrés. Ainsi, sur 4 générations et 6 unions, 5 unions impliquent un nouveau patronyme :

- 1 Alpinian POUDEROUX de Mercues en Quercy, chirurgien, x Jeanne BROQUIN, fille de Jean BROQUIN de ROUCHON, le 04.05.1675.
- 2 Jeanne POUDEROUX, fille d'Alpinian, x Jean AURIER d'Anglards, le 25.02.1710 et sa sœur Marie POUDEROUX x Pierre DUCHESNE chirurgien de Méallet le 01.07.1723.
- 3 Guillaume AURIER, chirurgien, x Marguerite GOUTZ le 19.08.1744 et Françoise DUCHENE, fille de Pierre épouse François BOUTOUTE de Murat le 27.11.1760.

4 Marianne BOUTOUTE, fille de François, x François PASCHER de Lanobre, le 20.07.1789.

Il existe aussi des mésalliances comme dans le cas suivant :

Le 25.11.1752, Marguerite BOUCHI, 30 ans, fille de feu Mr François BOUCHI bourgeois, juge de Courdes († 21.05.1726), et de demoiselle Toinette BROQUIN (elle-même fille du châtelain de Trizac) épouse Louis LAPEIRE (de Jean et † Marguerite ROCHE), avec dispense des second et troisième bans et des fiançailles, suite au jugement rendu par Mr TYSSANDIER lieutenant criminel et particulier de la ville de Salers, du 24.01.1752 (opposition au mariage de la mère de l'épouse et de son fils Claude, qui a épousé à Riom en 1747 Antoinette de CHABANNES).

Le premier enfant des époux, Jean, naît le 08.07.1753 (un prématuré), la marraine n'est pas la mère de l'épouse, mais sa sœur Marguerite.





Un peu d'Histoire



UN VOYAGE D'AURILLAC A PARIS EN 1683

Extrait d'un livre de raison figurant dans la collection RIBIER-SARTIGES (AD 63)

relevé par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Un gentilhomme de Velzic (situé à 7 km d'Aurillac dans la vallée de la Jordanne) se rend à Paris en mai-juin 1683 pour suivre un procès devant le Parlement et tient méthodiquement le journal de ses déplacements et de ses dépenses.

La collection RIBIER-SARTIGES

La collection RIBIER-SARTIGES, concernant essentiellement le Cantal, s'est longtemps trouvée aux Archives départementales du Puy-de-Dôme, mais se trouve maintenant à celles du Cantal (25 J). Elle réunit tous les documents collectés par Jean-Baptiste DERIBIER du CHATELET pour écrire son *Dictionnaire statistique et historique du Cantal* qui a été publié en 1824. L'ouvrage fut complété par plusieurs collaborateurs et édité en 5 volumes de 1852 à 1857. Une réimpression eut lieu en 2005.

Ce Dictionnaire contient une large description du Cantal et présente, dans l'ordre alphabétique les différentes localités du département.

La collection des documents réunis par J-B. DERIBIER fut léguée par son épouse à la ville de Clermont, puis rachetée par les Archives du Puy-de-Dôme. Elle n'est toujours que partiellement inventoriée. Une grande partie concerne la prévôté de Mauriac.

Son contenu a été analysé par C. VIGOUROUX dans un article de la Revue de Haute Auvergne de 1957 qui reprend notamment le récit de ce voyage d'Aurillac à Paris.

Dans un numéro suivant de 1958, l'historien du Cantal, Michel LEYMARIE, a fait part des recherches qu'il a effectuées sur ce document.

Les recherches de Michel LEYMARIE sur ce document

Le livre de raison dont nous avons extrait ci-dessous le récit du voyage ne fait pas mention de son auteur. Michel LEYMARIE est parvenu à l'identifier à partir de plusieurs éléments, notamment :

- la plainte déposée par l'auteur à la suite de la perte de ses hardes à Étampes,
- diverses minutes notariales concernant sa famille,
- le rôle des tailles de Lascelles qui concorde avec les montants de taille figurant dans le livre de raison.

Il s'agit de Me Jean LACOSTE, avocat, sieur de Pratniau, sur la paroisse de Celles en Jordanne ou Lascelles qui englobait alors Velzic.

Le *Dictionnaire historique et statistique du Cantal* précise qu'il devint seigneur de Pratniau en 1693 et fut assesseur de la prévôté de Vic. Sa fille épousa Pierre du SAULNIER.

Mai 1683

- Le 3 : achevé de payer la taille de 1682 qui se monte à 34 livres, 8 sols.
et celle de 1683 qui se monte à 37 livres, 8 sols.
- Le 4 : à Aurillac, pour me faire raser 1 sol et acheter des boisses 44 sols.
- Le 8 : Mgr de GORSES m'a baillé pour aller à Paris 200 livres.
- Le 18 : acheté à Aurillac une cravate de dentelle 40 s ;
pour raccommoder la botte 1 sol ;
un bonnet de nuit 10 sols ;
pour le coucher de la cavale 1 sol ;
un sac bergame 20 sols ;
au garçon qui amène le cheval du messenger pour partir à Paris 2 sols ;
départ d'Aurillac pour St-Paul, couché chez LESTRADE, hôte, et baillé à la servante 1 sol.
- Le 19 : dîné à Neuvic (1) chez Sr GOYSE et couché à Ussel chez MONCOURIER au logis de Notre Dame. Ai baillé 1 sol.
- Le 20 : couché à Aubusson chez RAMON, j'ai baillé 1 sol.
- Le 21 : couché à Lasboutin (2) et baillé 2 sols.
- Le 22 : dîné à La Chatre (3) chez M. DAUPHIN et baillé 2 sols.
- Le 23 : dîné à Châteauroux et couché à Bourges chez SOUPLÉ 1 sol ;

baillé à LACOSTE, messenger, 32 sols, au garçon 10 sols seulement, mais je leur avais donné à boire 2 fois : 12 sols.

Le 24 : lundi départ de Bourges « dans un carrosse », passage à Lagny (4), 2 sols, couché à Neuvy (5), 2 sols.

Le 25 : dîné à Salbris, couché à La Mothe (6), allé au château de M. le duc de Ventadour où je vis des paons et des daims, un beau jardin, 2 sols.

Le 26 : dîné à La Ferté (7) et vu le château avec de belles contre-fosses remplies d'eau, de grands jardins et parterres parés, 2 sols ; couché à Étampes et baillé 2 sols.

Le 27 : couché à Chartres (8) 2 sols.

Le 28 : arrêté boire à Sceaux appartenant à M. COLBERT (3 sols) et arrivé à Paris chez M. CLAVET où je trouvais M de GALAUBE et M de SISTRIÈRES qui me firent l'honneur de me recevoir chez eux ; baillé, ledit jour, au cocher 30 sols et au postillon 3 sols :

marché fait avec Mme BRUNEL, rue de la Harpe, d'un cabinet de 4 livres, 10 sols, par mois où j'ai demeuré du vendredi 28 mai au jeudi 3 juin et ai pris plus bas une autre petite chambre à raison de 5 livres 10 sols par mois :

pour me raser 3 sols, 6 deniers ;

une paire de souliers, 3 livres, 2 sols :

un bonnet de jour 24 sols ;

un chapeau 3 livres 11 sols.

Juin 1683

Le 1^{er} : acheté 6 aunes 1 pan de soie de Gênes à 55 sols l'aune et serge de Paris à 25 sols l'aune, se montant le tout à 21 livres.

Le 2 : dépense avec M. SAUDET 4 sols et acheté une paire de bas d'Angleterre gris 4 livres et 2 chemises 8 livres 10 sols.

Le 3 : un peigne de corne 10 sols, des brochettes de sanglier 3 sols.

Le 5 : pour ma barbe et ma tête 7 sols.

Le 6 : baillé au tailleur pour la façon d'un habit et pour les fournitures des parements, poches, boutons, soie, fil, doublure de chausses 12 livres.

Le 7 : j'allais voir les clochers de Notre-Dame où il y a à celui du centre 376 marches pour monter au plus haut où il y a deux cloches, et à l'autre clocher, il y a deux grandes cloches dont la plus grande a presque 2 brasses de largeur.

Le 8 : baillé à la blanchisseuse 6 sols 6 deniers : le même jour, perdu au jeu ou dépensé avec M de SISTRIÈRES, M TRÉMEUF et M. SAUDET 11 sols.

Le 9 : pour nettoyer la montre de ma sœur 3 livres.

Le 13 : pour ma part de dépense avec M de SISTRIÈRES 1 sol 6 deniers.

Le 14 : pour l'affirmation du voyage, baillé au greffe 22 sols 6 deniers pour avoir acheté 3 imprimés, savoir le règlement et arrêt du Conseil touchant la taille du mois de mars 1673 et 23 septembre 1681, déclaration du roy pour la dispense d'âge pour les officiers du 9 février 1683 et déclaration du roy touchant les dettes des communautés du mois d'août 1683.

Le 16 : acheté 6 pans fleuret pour jarretières et un écheveau de soie 7 sols.

Le 18 : baillé à Me MAILLET, procureur, pour M de GORSES 22 livres.

Le 20 : pour boire le matin 2 solq ; pour le port de la lettre de M.de LAVERGNE 4 sols.

Le 21 : pour acheter un seau de bois 12 sols.

Le 26 : acheté des manchettes en dentelle à la salle du Palais 45 sols.

Le 27 : pour me raser 3 sols 6 deniers. pour le port de ma lettre à mon cousin de BOIGNES 3 sols ; mis à la poste de Saint-Flour, compulsoir, exploit, copie des écritures pour M. de GROSSES.

Le 28 : baillé à Mme BRUNEL 5 livres pour un mois de chambre et 10 sols à la servante.

Juillet 1683

Le 2 : dépenses avec mon cousin LACOSTE 5 sols.

Le 3 : pour mettre à la messagerie la lettre de M. LACOSTE de BOIGNES 3 sols : pour faire d'abondance raccommoder la montre de ma sœur 50 sols.

Le 7 : dépense avec VIGIER 5 sols, c'est le jour que le procès de mon cousin se jugera

Le 8 : acheté des Heures 10 sols.

Le 9 : une paire de souliers 3 livres 5 sols 6 deniers.

pour déjeuner avec M. de SISTRIÈRES 7 sols. Le 10 : pour retirer de la poste 2 lettres de M. de GORSES 12 sols ;

pour me raser 3 sols 6 deniers.

Le 13 : port de lettre à ma femme 3 sols.

Le 15 : déjeuner avec M. de SISTRIÈRES 5 sols.

Le 16 : déjeuner avec M. SAUDET 5 sols ; faire réparer des souliers 15 sols.

Le 19 : pour me faire raser 3 sols, 6 deniers.

Le 20 : le roi et la cour arrivent à Versailles : baillé pour voir les bêtes sauvages à Vincennes 3 sols 6 deniers.

Le 22 : acheté une robe de chambre 8 livres 15 sols ; baillé à mon cousin LACOSTE pour obtenir les *Lettres de Scipion* dont M. de GORSSE m'avait chargé pour un mineur et qu'il m'a fournies 4 livres 12 sols ; papier et plumes 8 sols ; pour retirer la lettre de mon cousin LACOSTE 2 sols.

Le 26 : pour déjeuner avec M. de SISTRIÈRES 20 sols, 6 deniers : pour acheter l'Office de la Semaine Sainte 14 sols.

Le 28 : à Mme BRUNEL, 5 livres 10 sols et à la servante 10 sols : à M. de GALAUBE, pour des ports de lettres 13 sols : à M. de FONTANGES pour le port de la lettre de M. de GORSES 5 sols.

le 30 : à 3 heures de l'après-midi, la reine (9) mourut à Versailles.

Le 31 : samedi, dernier juillet, je retirai de M. LE ROUX, procureur au Parlement, 2 sentences, l'une de l'an 1616 et l'autre de l'an 1669 contre Pierre

MAYSONAL, curé de La Celle, et lui fis promesse de lui payer les frais légitimement par lui fournis, mais je crois avoir satisfait ;
Ledit jour, acheté une chaînette 10 sols.



Obsèques de la reine Marie-Thérèse à Notre-Dame.
Graveur Daniel MAROT © Musée Carnavalet.

Août 1683

- Le 1^{er} : pour me faire raser 3 sols, 6 deniers.
- Le 2 : dépense avec M. SAUVADET 8 sols 6 deniers ;
acheté un jupon pour ma femme 30 livres.
- Le 3 : acheté des tablettes 7 sols.
- Le 5 : envoyé et mis à la poste de Saint-Flour une lettre pour M. de GORSSES avec les lettres de rescision.
- Le 7 : acheté 2 paires de lunettes en étui pour ma cousine du DELROSE à Saint-Flour 20 sols ;
6 couteaux de table d'Angleterre sur le Pont-Neuf 30 sols ;
gants 10 sols.
- Le 10 : au soir pour aller voir passer le convoi de la reine, baillé au batelier pour aller à Saint-Cloud 10 sols ;
pour repasser la Seine vis-à-vis de Chaillot en revenant ; 6 deniers ;
lettre à M. de GORSSES 50 sols.
- Le 12 : reçu de M. de MORANCÉ la somme de 32 livres qu'il devait à Guillaume GROSSET de Chaumeil et dont, en vertu de ma procuration, je lui ai fait quittance.
- Le 13 : acheté la continuation du Code Louis 30 sols ;
pour faire regraver mon cachet d'argent 15 sols.

- Le 16 : pour voir la curiosité dans les Tuileries 3 sols 6 deniers.
- Le 18 : baillé au notaire DUCHÉ dans la rue Dauphine pour faire 2 expéditions de la procuration de Mlle de GORSSES 90 livres ;
pour le clerc, 3 sols 6 deniers ;
pour papier timbré 20 sols..
- Le 19 : baillé à M. LE ROUX pour retirer les papiers de Mlle de GORSSES 90 livres ;
aux clercs ou dépenses 10 livres :
retiré 3 lettres de la poste, l'une de ma sœur de Marcenat, l'autre de Mgr du SAUNIER et l'autre de mon cousin LACOSTE ;
pour un cachet 35 sols.
- Le 20 : à la foire de St Laurent 2 sols.
- Le 21 : un étui d'argent 3 livres 12 sols :
un étui de laiton 5 sols ;
bagues et boutons de manches 8 sols ;
un écritoire 30 sols :
100 jetons et la bourse 25 sols :
un livre des secrets 10 sols :
un autre de la confession 1 sol.
- Le 23 : acheté le *Nouveau Gauvet civil et criminel* 10 livres 10 sols.
- Le 25 : baillé au commis de la Messagerie 50 livres et pour port de 36 livres de hardes 5 livres 4 sols. Achat d'aiguilles et d'épingles 4 livres, d'un collier d'ambre 4 livres ;
parti de Paris dans le carrosse conduit le nommé DULAURIER, passai à Bourg-la-Reine, Sceaux, diné à Chartres, couché à Étampes où led. cocher perdit une partie de mes hardes.
- Le 26 : diné à Thoury (10), acheté un couteau et un fouet 7 sols 2 deniers ;
couché à Orléans et baillé 1 sol.
- Le 27 : diné à La Ferté et baillé 1 sol, couché à La Mothe et baillé 1 sol.
- Le 28 : diné à Salbris et couché à Neuilly (11), 1 sol.
- Le 29 : passé à Allogny et couché à Bourges, 2 sols.
- Le 3 : diné à Châteauneuf, couché à Lignières, baillé 2 sols.
- Le 31 : diné à La Châtre et couché à Lasboutin, baillé 2 sols.

Septembre

- Le 1^{er} : diné à Jarnages, 2 sols. et couché à Aubusson, baillé 2 sols ;
led. jour, acheté un tapis 14 livres.
- Le 2 : diné à couché à Ussel, 2 sols.
- Le 3 : diné à Neuvic, couché à Rilhac(12), 2 sols.
- Le 4 : diné à Nieudan, passai à Aurillac et ballai au messenger qui m'a conduit 30 sols et à son garçon de pied 10 s 6 deniers

Notre voyageur a donc suivi le même itinéraire et mis le même temps qu'à l'aller, à raison de 50 à 60 km par jour.

Notes

- (1) Neuvic en Corrèze, à 15 km au sud d'Ussel.
- (2) Concernant les étapes du voyage, M. LEYMARIE précise que Lasboutin serait, selon les indications fournies par le Directeur des Archives de la Creuse, La Boutant ou Bastant sur la commune de Moutier-Malcard.

- (3) Il s'agit très probablement de La Châtre, dans l'Indre, qui est à mi-distance entre Aubusson et Châteauroux.
 (4) Lieu non identifié.
 (5) Probablement Neuvy-sur-Barangeon.
 (6) Lamotte-Beuvron, où s'élève le château de Saint-Maurice qui avait été construit par la famille des ducs de Ventadour.
 (7) Il doit s'agir de la Ferté-Vidame, la château avait été acquis en 1635 par le premier duc de Saint-Simon.

- (8) Chartres ne serait pas le chef-lieu de l'Eure-et-Loir pour M. LEYMARIE car, pour lui, ce serait un crochet impensable entre Orléans et Paris. Mais si l'étape précédente est la Ferté-Vidame, cela reste possible.
 (9) Marie Thérèse, épouse de Louis XIV.
 (10) Toury dans l'Eure-et-Loir.
 (11) Neuilly en Sancerre.
 (12) Rilhac-Xaintrie.

TAURIN MONTAGNE, DIT « MANDRIN LE CADET »

Un « brigand » auvergnat au XVIII^e siècle ?

par Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

C'est une histoire du XVII^e siècle peu connue des Auvergnats, les documents, et les sources sont déposés aux Archives départementales du Puy de Dôme (j'ai volontairement retranscrit, avec l'orthographe et les conjugaisons des textes originaux). Autres sources : Les extraits de ces lettres et courriers sont parus dans les pages de *L'Avenir du Puy de Dôme* du 28.09.1922 au 12.10.1922, et d'après des documents officiels, déposés par l'Abbé Adrien ADAM, curé de Jozé et de la Tissonnière. Sa version de l'histoire qu'il nous fait découvrir est reconnue comme la plus proche de la réalité des faits.

L'histoire commence par la découverte d'incidents au cœur de l'Auvergne. Dès le départ, le Baron de Montyon est dans le déni, il réfute la version de Monsieur de la Ribbe-Haute.

Lettre de Mr Antoine Jean Baptiste Robert AUGET baron de Montyon, Intendant de la province d'Auvergne à M. de LA RIBBE-HAUTE, Lieutenant de Maréchaussée à Riom

« Clermont, le 7 Juillet 1768. Je viens de recevoir une lettre de M. le Duc de Choiseul qui me marque que vous lui avés rendu compte de ce qui se passoit en Auvergne, au sujet des contrebandiers, que vous l'aviés instruit que plusieurs particuliers de Lezoux dont vous lui envoyés les noms avoient des correspondances avec des contrebandiers et qu'il seroit nécessaire de les faire arrêter ; en conséquence, ce ministre m'a envoyé des forces du Roy dont je ne feray aucun usage parce qu'ils sont fondés sur des faits qui ne sont pas conformes à la vérité. N'exécutant point les ordres du Roy, j'ai été obligé d'en mander la cause ail ministre et par conséquent je n'ay pu lui laisser ignorer que vous vous étiez trompé.

Je suis fâché que vous mayés mis dans cette nécessité et je me fais un plaisir de vous donner dans cette occasion une marque d'attention, en vous instruisant de ce que jay écrit. Jay même cherché à excuser auprès du ministre l'espèce de tort que vous avés eu dans cette affaire et jay saisi cette occasion pour mander de vous des choses avantageuses, mais je ne puis me dispenser de vous observer que si vous vous étiez conduit avec plus de prudence, vous ne vous seriez pas exposé à compromettre la liberté des sujets du roy les ordres de Sa Majesté et l'autorité du ministre...

Vous ne devés pas aussy oublier que quand il arrive quelque désordre dans la province, l'usage régulier est de m'en instruire. Quand il y aura quelque désordre dans les maréchaussées, que les cavaliers ne feront pas bien leur devoir, ou que les brigades ne seront pas en bon état, vous pourrés en instruire directement ou M. Dauphin, ou M. le duc de Choiseul ou Mrs les Maréchaux de France, selon que vous le Jugerés à propos. Au reste, je suis bien persuadé que vous navés pas eu intention de me manquer et les sentiments dont vous m'avez assuré plusieurs fois depuis que je suis en Auvergne m'en sont des preuves. »

07.07.1768 : Arrestation de Taurin MONTAGNE et de Mathieu CHEVALIER, dit Madriat

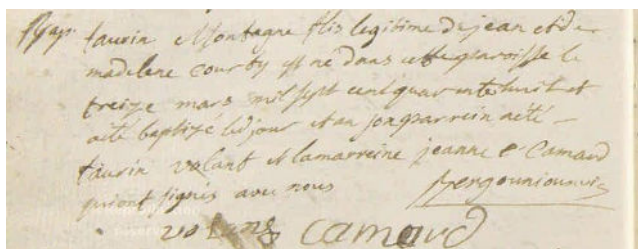
Pendant que M. de Montyon écrivait cette lettre à M. de LA RIBBE-HAUTE, Jean SUBRA, Pierre DOGE et Pierre CHABANNE, capitaine et employés de la brigade à cheval des fermes du roi établie à Ferrières se rendaient à Arconsat, avec l'espoir d'y rencontrer MONTAGNE et sa troupe. Ils apprirent effectivement dans un village de Saint-Rémy-sur-Durolle que les bandits étaient arrivés, le jour même, 8 heures du matin, au bourg d'Arconsat, et qu'au hameau de Bras-de-Fer, ils avaient voulu tuer la servante du nommé MARIIGNAC, cabaretier. À la Bergère, on leur affirme que JOLY, de la Prugne s'est séparé, à Arconsat de ses compagnons, apparemment pour aller faire une visite dans son pays natal et que MONTAGNE et MADRIAT viennent de passer, conduisant quatre chevaux et ont pris le chemin de Celles à Courpière.

Les employés s'engagent dans la même voie. À 8 heures du soir, ils aperçoivent, dans une gorge, au-dessus du bourg de Vodable-ville les deux hommes occupés à boire dans un petit baril, pendant que leurs chevaux paissent dans un pré voisin. Ils courent sus. Mais les bandits prennent la fuite, après s'être saisis de leurs armes. Les employés s'emparent des quatre chevaux et de deux habits qu'ils ont laissés, l'un gris et l'autre bleu, avec des revers de parements jaunes.

Dans la doublure de ces habits qui appartiennent l'un et l'autre à Taurin MONTAGNE, ils trouvent six mouchoirs d'indienne, un coupon d'indienne, d'environ une aune et un mouchoir de mousseline brodé. La nuit étant venue, ils se retirent au Cognet, paroisse d'Escoutoux, pour y attendre le jour.

Mais qui était Taurin MONTAGNE ?

En 1768, Taurin est très jeune, il n'a que 21 ans ; né le 13.03.1748 et baptisé dans la paroisse de Saint-Pierre à Lezoux, gros bourg de la province d'Auvergne, il est le fils de Jean et de Madeleine COURTY. Le cadet de la famille Jean, né le 21.01.1753 est le compagnon des escapades de son frère, malgré ses 14 ans.



Baptême de Taurin MONTAGNE 13.03.1748 Paroisse Saint-Pierre, Lezoux (sources 3E395 13 – photo n° 20).

En même temps que ce récit, j'ai fait des recherches généalogiques sur la famille. Le pays allait être secoué bientôt par la Révolution. La misère des villes, des campagnes et des villages, la famine, les mauvaises récoltes, les hivers rigoureux, les fermiers généraux avec les taxes, etc...sont les principales causes du chambardement à venir.

Famille de Jean MONTAGNE

Jean MONTAGNE était boulanger, comme son frère Louis sur la commune de Lezoux. Il est né le 24.01.1708, dans la paroisse de Saint-Pierre, l'une des paroisses de Lezoux ; il était le fils d'un autre Jean et de Marie PONCHAT.

Il épouse à 31 ans, le 10.02. 1739, dans cette même paroisse de Saint-Pierre (cm 07.02.1739 chez Me MOSNIER notaire royal), Magdelaine COURTY ; elle est la fille de feu Taurin et de Magdelaine DUPONT, mais eux étaient originaires de la paroisse de Notre Dame à Lezoux.

Pour la mère Magdelaine, les grossesses s'enchaînent, elle a eu au moins 10 enfants, en 15 années (1740 et 1755), 7 d'entre eux décèdent en bas âge. Parmi les survivants, il y a donc nos deux protagonistes : Taurin et Jean (à l'heure où j'écris je n'ai pas trouvé la trace d'un décès pour l'autre garçon, ou une descendance). *Vous trouverez l'arbre de la descendance du couple à la fin du récit.*

Il y eut le sale Noël de 1754 pour la famille ; Jean MONTAGNE le père va mourir accidentellement dans la nuit du 26.12.1754 dans l'effondrement du plancher de la maison. La mère se retrouve veuve, encore enceinte du dernier, Julien, qui naîtra un mois et demi plus tard, le 13.02.1755, mais décédera 2 mois plus tard en avril ; elle est donc seule dans un logis endommagé, avec ses jeunes enfants. Elle sera certainement prise en charge avec ses enfants, par la famille de son beau-frère Louis MONTAGNE.

Au fil des années Taurin a dû accumuler des rancœurs, puis une haine de l'autorité, au départ des incivilités, des délits mineurs, puis des petits larcins pour bousculer le bourgeois, et enfin rançonner les voyageurs sur la route de Lyon.

Protagonistes de l'affaire

Le seigneur du coin : DELAPCHIER du CHASSIN, propriétaire du château des Rioux à Courpière, noblesse de robe.

Cette famille va focaliser les rancœurs de Taurin envers les riches et les bourgeois. Il connaissait très bien le seigneur des lieux, cette famille ayant célébré au fil du temps ses baptêmes, ses mariages sur la commune de Lezoux dans la paroisse de Saint-Pierre.

Les bourgeois et fermiers généraux locaux, les SAULNIERS : Presque tous du secteur, donc Taurin les avaient aussi pris en grippe comme ses camarades la plupart de pauvres gens, avec le coup de poing facile dans les campagnes alentours.



Le château des Rioux de nos jours.

08.07.1768

Le lendemain, 8 juillet, ils se rendent, de bonne heure, à Thiers, pour raconter au sieur Pierre de LA RUE, capitaine général leur affaire de la veille et prendre ses ordres.

M. de LA RUE se résout à se transporter lui-même sur les avenues d'Arconsat avec les employés de Ferrières et Raymond GAUTIER et Genès ANDRAUD, capitaine et employé de la brigade de Puy-Guillaume. Pendant ce temps, Etienne BERTIN, exempt de Thiers, Pierre PESSET, François DAYIAUD, François GUILLON, Jean LAFORGE et Jean CHONFE, cavaliers de la brigade de Thiers parcourent les paroisses de Neyronde, de Courpière et de Sermentizon. Dans la banlieue de Courpière, ces derniers apprennent que les deux brigands viennent d'entrer au Château des Rioux dont M. DELAPCHIER du CHASSIN est seigneur.

Ils s'y rendent en toute hâte, après avoir dépêché un exprès la Bergère, pour demander aux employés de Ferrières et de Puy-Guillaume de venir leur prêter main-forte. À leur approche, les deux scélérats s'enferment dans le château, barricadent les portes, puis commencent à faire feu sur les assiégeants, du toit et de la fenêtre d'une tour. Ceux-ci ripostent, après avoir crié aux bandits de se rendre de la part du roi.

Au bruit des coups de fusil, les employés de la brigade de Courpière accourent. Le maire de la ville, M. ROUSSEL de LA BÂTISSÉ fait sonner le tocsin et vient avec son fils à la tête des habitants, parmi lesquels on remarque MM. GOYON, FOULHOUZE, DELAPCHIER, BAYARD, FAYETTE et autres notables.

Le château est investi de toute part. Chacun veut occuper un poste et y reste jusqu'au lendemain. À 2 heures après minuit, M. de LA RUE arrive avec ses hommes. À 5 heures du matin, on se dispose à faire l'attaque du château. La première porte est enfoncée ; l'exempt, Etienne BERTIN entre, la baïonnette au bout du fusil, accompagné de Jean LAFORGE, de Genest ANDRAUD et de Jean CHONIE. ils trouvent dans une chambre Taurin MONTAGNE, blessé d'un coup de feu la veille et Mathieu CHEVALIER, dit Madriat, qui leur demandent grâce de la vie. Ils les arrêtent et les conduisent d'abord aux prisons de Thiers, où ils arrivent, sur les 11 heures.

Et comme Taurin MONTAGNE, lisons nous, dans le procès-verbal de leur arrestation, *« se trouve sans habit et dans un état pitoyable et que les sieurs COURBY et BORDE, chirurgiens appelés pour panser ses blessures font connoître qu'il est d'une nécessité absolue de le couvrir, on lui remet son habit gris »*.

Le lendemain, les prisonniers sont transférés, sous bonne escorte, aux prisons royales de Clermont.

10.07. 1768 : Arrestation du petit frère, Jean MONTAGNE 14 ans !

Ce même jour 10 juillet, on réussit à mettre la main sur le petit MONTAGNE.

Il a été arrêté, nous apprend une note de l'Intendance, *« chés le nommé VIGINIOT, jardinier et domestique des Sœurs de Lezoux. Il a dit qu'on ignoroit qu'il fût dans cette maison. On luy a demandé comment il y étoit entré, a dit avoir sauté les murs.*

Il y a deux mois qu'il n'a pas vu son frère, a resté, pendant ce temps-là un mois chés sa tante, à Billom, pour se faire panser d'un coup qu'il avoit reçu à la jambe des employez. Il a resté l'autre mois dans les bois des environs de Lezoux. Sa sœur et sa mère luy portaient à manger.

DUNIAT, âgé d'environ 19 ans étoit l'espion de Taurin Montagne. Il luy rendoit un compte exact de tout ce qui se passoit ». Le petit MONTAGNE a été conduit dans les prisons de Clermont par les employés des fermes.

11.07.1768

Le lendemain, 11 juillet, l'intendant d'Auvergne, M. de Montyon écrit à M. le comte de St-Florentin, à M. le contrôleur général, à M. le duc de Choiseul pour leur rendre compte de la capture de MONTAGNE et de MADRIAT et de la manière dont elle s'est opérée, au château des Rioux, appartenant à M. DELAPCHIER : *« J'avois vu, dit-il, M. DELAPCHIER, dans le voyage que jay fait à Thiers. Il avoit promis de faire prendre MONTAGNE, s'il se réfugioit chés luy et il a tenu parole »*. *« Dans cette affaire »*, ajoute-t-il, *« MONTAGNE seul a été blessé »*.

Aucun des officiers de maréchaussée, ni des employés des fermes, ni des habitants de Courpière ne l'ont été.

« Il me paroît juste, expose-t-il au contrôleur général, d'accorder une gratification à l'Exempt de maréchaussée de Thiers et à sa brigade qui depuis longtemps est à la poursuite de ces brigands. Je ne vois pas qu'elle puisse être moindre de 400 livres. Il seroit aussi utile d'accorder quelque récompense aux habitants de Courpière qui se sont très bien comporté.

J'attendroy pour vous proposer quelque chose de précis sur cet objet que jaye sur ce qui concerna les habitants des détails exacts ».

La détermination de Taurin à prendre la poudre d'escampette, est certainement due à la nouvelle dont il a eue connaissance en prison. En effet, le 16.07.1768 est inhumée sa mère, Magdelaine COURTY, au cimetière Saint-Jean de Lezoux ; elle s'est éteinte la veille à l'âge d'environ cinquante ans, dans sa maison. Taurin se retrouve alors chef de famille et « chef du clan », sa tante l'épouse de Louis son oncle, conserve part devers elle le peu de bien de la famille.

26.07.1768 : Quand TAURIN MONTAGNE devient « Le Cadet Mandrin », après quelques jours de Prison à Clermont Ferrand,

Taurin MONTAGNE s'évade de la prison de Clermont

Le 26 juillet 1768, à 5 heures du matin, Jean RIGAUD, concierge des prisons de Clermont et Michel DONY, guichetier voulurent, suivant l'usage, ouvrir les portes des cachots, ou cellules des prisonniers. Ils procédèrent comme il avait accoutumé de faire, chaque jour. Le guichetier entra dans la cour des cachots, son trousseau de clefs à la main. Pendant ce temps, Jean RIGAUD se tenait entre la porte de cette cour et une autre dite des Barreaux ; et il avait placé sa servante hors de cette dernière grille, entre les guichets. Toutes ces issues étaient soigneusement fermées. Michel DONY ouvre les cellules. Aussitôt le jeune MONTAGNE et Etienne CHATAIN se jettent sur lui, le saisissent au corps et le bâillonnent pour l'empêcher de crier. Taurin MONTAGNE qui a brisé ses fers lui en porte un coup violent entre ses épaules. Pendant ce temps, François ROCHEMONET va heurter à la porte de la cour des cachots, ainsi que fait le guichetier, chaque matin, quand il a ouvert les cellules. Jean RIGAUD, trompé par les apparences ouvre l'huis de cette cour. Les prisonniers se précipitent par cette issue vers la grille de bois, dite des Barreaux, la brisent et parviennent ainsi jusqu'aux guichets. Ils trouvent là plusieurs outils laissés, la Veille, par des ouvriers occupés à faire quelques réparations aux prisons : des barres de fer, un marteau, des haches. Ils s'en servent pour forcer les serrures des portes extérieures de la prison.

Ils mettent trois quarts d'heure à faire cette effraction. Cependant, le geôlier ne demeure pas inactif. Il envoie Jacques TRIFFIOU, un de ses aides appeler un cavalier de maréchaussée qui habite dans le voisinage. Mais celui-ci refuse de venir. BOTTE, autre cavalier de maréchaussée invité de même à porter secours aux gardiens répond : *« Que la prison l'ennuie »*. LORIETTE, brigadier et BORDE et LA TOUR, cavaliers de la maréchaussée avertis, à leur tour, de ce qui se passe accourent, mais trop tard : les prisonniers n'étaient pas là. Ceux qui s'étaient ainsi évadés étaient: Michel PAQUIN, de Clermont, âgé de 30 ans, accusé d'assassinat et de différents vols ; Étienne CHÂTAIN, de Ceyrat, 32 ans, et Jean GIGANON, de Pionsat, 32 ans, coupables d'avoir volé des indiennes (*) dans la manufacture royale de Clermont ; François ROCHEMONET, d'Orcet, 36 ans, accusé de vol sur les grands chemins, avec port d'armes et violences ; Jean RELIER, de Clermont, 19 ans, accusé de différents vols ; Blaise VANDAME, 32 ans, coupable d'avoir assassiné le

nommé LA PLANCHE et de lui avoir donné un coup de couteau dans la cuisse; Taurin MONTAGNE, natif de Lezoux, âgé d'environ 21 ans, et Jean MONTAGNE, frère de Taurin. L'intendant de la province écrit aussitôt à M. BOUDAL : « *Je vous prie de donner la plus grande attention pour être informé si Montagne reparoist à Lezoux et d'en informer sur le champ l'exempt de Thiers* » ; Et à M. de LA GARDETTE, son subdélégué à Billom : « *Je suis instruit que le fameux MONTAGNE a une tante à Billom ; et comme il pourroit fort bien s'y réfugier, je vous prie de vouloir bien vous en informer secrètement, et dans le cas où il y viendrait, vous aurez la bonté de m'en donner avis tout de suite* ».

Les prisonniers furent repris, le jour même de leur évasion, à l'exception de Jean GIGANON, qui fut arrêté seulement, le 17.08.1768 et reconduit à Clermont par les employés des fermes. Taurin MONTAGNE, ce dernier fut saisi et appréhendé au corps, le 29.07.1768.

(*) Une Indienne était un tissu peint ou imprimé fabriqué en Europe entre le XVIIe et le XVIIIe siècle, ces étoffes doivent leur nom au fait qu'elles étaient initialement importées des comptoirs des Indes.

30.071768 : Le triomphe du baron de Montyon

M. le baron de Montyon, tout triomphant écrivait, le lendemain, au contrôleur général et au comte de Saint Florentin : il donne des détails ... avec beaucoup de « *je* » et de « *j'ai* », mais surtout il donne l'assurance que Taurin MONTAGNE ne pourra plus s'évader.

« *Du nombre des huit prisonniers dont J'ay eu l'honneur de vous annoncer l'évasion par ma lettre du 26 du mois, six ont été repris, le jour même. Je n'ay point ralenti mes soins pour la recherche des autres. Le nommé Montagne, le plus dangereux de tous pour la société, le plus adroit à se cacher méritoit des attentions particulières. J'av fait garder les passages de la rivière d'Allier. Tandis que la maréchaussée et les détachements de dragons que M. le comte de Lostanges a bien voulu me donner ont battu la plaine. J'avois fait distribuer le signalement du nommé Montagne dans les villages des environs de Clermont et fait annoncer une récompense à ceux qui les feroient prendre. Cette précaution a réussi. Ce brigand trouvant les passages de la rivière gardés a été forcé de revenir sur ses pas. Il a été reconnu au près du bourg de Lempdes par des paysans qui l'ont arrêté hier et remis en prison. Cet homme rusé, quoique marchant avec peine avoit su se dérober, pendant un jour, aux poursuites des dragons qui, le 28, le suivirent à la trace et comptoient le prendre à tout instant. Cette capture étoit trop intéressante pour ne pas y mettre tous les soins et l'activité qui pourroient en assurer le succès. J'eu pris pour ce qui me concerne toutes les précautions possibles, pour qu'il soit retenu en sûreté et j'ay lieu de croire qu'il tenteroit en vain de s'enfuir une seconde fois* ».

Les habitants de Lempdes qui les premiers avaient arrêté Taurin Montagne étaient : Pierre BEUF, Barthélémy AIMARD et Joseph PLANCHE, NAIRAU, ce dernier boulanger. Étaient intervenus ensuite : Joseph FERVEL, Jean LAURENT, maréchal, Jean LAURENT, huissier, Girot SANITAS et Étienne AYMARD.

Le 31.07.1768, l'intendant expédia une ordonnance de 50 livres, en faveur des trois premiers.

09.08.1768 : Un petit plaidoyer pour les prisonniers... mais aussi une remarque très drôle sur l'état des prisons de Clermont

Lettre de Mr de Montyon informant le Contrôleur général et Mr de Saint-Florentin que MONTAGNE a été sur le point de s'évader de nouveau. Il s'inquiète du comportement des geôliers, les faibles salaires font qu'ils profitent des dons des auvergnats pour le « héros », et ferment un peu les yeux....

Mais si en plus notre sacré Taurin MONTAGNE lui donne encore des sueurs froides comme ce jour-là, il ne va pas beaucoup dormir !

« *À Clermont, le 9 août 1768. Le nommé Montagne qui avoit donné tant d'inquiétude à la province, dont la capture m'a donné tant de soins, dont l'évasion des prisons a causé beaucoup d'alarmes et qui n'a été repris qu'avec des peines incroyables a pensé s'évader encore hyer des prisons de Clermont avec plusieurs de ses camarades. J'ai appris qu'il avoit ouvert ou rompu la porte de son cachot, qu'il s'étoit débarrassé de ses fers et qu'il étoit dans la cour des prisons. J'y ai envoyé dans le moment mon premier secrétaire avec la maréchaussée. Je l'ai fait renfermer dans son cachot. J'ai ordonné qu'on lui mette des fers ainsi qu'à ses camarades. Je les ai fait fouiller de la tête jusqu'aux pieds et on leur a trouvé deux limes. Je scai quelle est la cause de ce désordre. Beaucoup de bonnes âmes, par le motif ou sous le prétexte de la pitié entrent dans les prisons pour apporter des charités. Depuis que MONTAGNE et ses camarades y sont renfermés, le nombre des visites est encore augmenté et il est possible que de grands coquins bien faits et à moitié nus soient plus intéressants que d'autres. Ce pendant j'avois défendu expressément au geôlier de laisser entrer qui que ce soit dans la cour des prisons ou sont détenus les criminels, sans une permission expresse. Il n'en a rien fait et je l'ai assuré que si MONTAGNE s'échapoit, le cachot ne resteroit pas vide et qu'il le rempliroit à sa place.*

Je ne soupçonne pas ce geôlier de s'être porté à ces visites par commisération, par attendrissement pour ses prisonniers; mais je n'ignore point quel est le motif secret de sa conduite.

Les charités qu'on leur donne et qui sont assés considérables et se dépensent dans les prisons. Le geôlier, comme tous les gens de son espèce sont les marchands qui fournissent les prisonniers et ainsi il a une bonne part des aumônes. Il est essentiel de supprimer ce petit commerce. Il est contre le bon ordre que les prisonniers ayant de l'argent d'autant qu'il n'est point d'instrument après une lime qui agisse plus sûrement sous le fer qu'un écu. Il est nécessaire que le geôlier et les gens à ses gages soient assés bien payés pour qu'ils ne soient pas obligés à faire des friponneries et des manœuvres. Il faut que les prisonniers soient alimentés et soignés mais il vaut mieux qu'ils soient plus incommodément et que 30 ou 40 honnêtes gens de la campagne ne soient pas assassinés. S'il y a quelque désordre sur le payement du geôlier ou sur les aliments des prisonniers, j'aurois l'honneur de vous en instruire et je vous supplierai d'y remédier promptement, mais il est utile dès à présent que vous ayés la bonté de m'écrire une lettre ostensible, par laquelle vous me fassiez l'honneur de me marquer que le Roy est instruit du désordre qui règne dans les prisons de

Clermont et de leur peu de sûreté, que son intention est que personne n'entre dans celles destinées à enfermer les criminels s'il n'y a nécessairement affaire par son état ou sans un ordre signé de moy. Que si le geôlier contrevient à ces ordres vous me chargés de le faire arrêter et renfermer dans les prisons. Pendant deux ou trois jours que j'ai passé à Ambert une des villes les plus commerçantes de la province, un homme arrêté, comme complice de plusieurs vols et brigandages s'est sauvé des prisons de cette ville. Depuis 15 ou 16 mois plus de 50 personnes se sont évadées des prisons de Clermont. Il semble que ces prisons soyent pour les malfaiteurs une maison de campagne où ils viennent se faire nourrir aux dépens du Roy et qu'ils quittent quand le séjour les ennuit ».

21.08.1768 Les réponses du ministre

Mr le Baron de Montyon avait demandé une réponse du roi, par l'entremise de Mr de Florentin et du Contrôleur Général, comment dire... Il ne va pas être déçu ! Le contrôleur général et M. de Saint-Florentin répondent à M. de Montyon que, quoique la police des prisons ne soit pas confiée à l'Intendant, il est prié de vouloir bien veiller à ce que les ordres du roi, pour rendre ces prisons plus sûres, soient fidèlement exécutés. En même temps, le contrôleur écrit au lieutenant criminel de Clermont, M. Amable BESSEYRE de DYANNE la lettre suivante :

« Versailles, 21 aoust 1768. Il serait peut-être nécessaire de commencer par faire faire une visite générale et très exacte des prisons et des prisonniers, même de faire accompagner les concierges et geôliers par la maréchaussée pour assurer le bon ordre pendant qu'elle se fera et pour que rien n'échappe à l'exactitude de la recherche. Sa Majesté m'a en conséquence chargé de vous rappeler votre devoir à cet égard. Vous devez veiller avec le plus grand soin :

- 1 à ce que les prisonniers soient très exactement visités lors de leur arrivée dans les prisons et à ce qu'on s'assure par les recherches les plus attentives qu'ils n'ont sur eux aucun couteaux, ciseaux ou canifs n'y aucuns instruments

semblables, aucun morceau de bois, enfin rien de tout ce qui peut contribuer à des effractions ou évasions ;

- 2 à ce qu'ils soient pareillement visités très souvent pendant leur séjour dans les prisons, tant sur eux que dans leurs chambres ou cachots, pour s'assurer qu'ils ne sont en possession d'aucun des objets ci-dessus ;

- 3 à ce que l'entrée des prisons et toute communication avec les prisonniers soient absolument interdites à toutes les personnes dont le service n'y est pas nécessaire et à ce que les concierges n'y laissent entrer aucune autre personne, sous quelque prétexte que ce soit, même d'assemblée de charité ou de secours, soit temporels, soit spirituels à donner aux prisonniers, sans une permission expresse et par écrit de votre part et vous devez être très réservé pour ne les accorder qu'à des personnes qui vous soient bien connues, surtout à des femmes qui ont encore plus de facilité que les hommes pour cacher des choses dangereuses à introduire dans les prisons ».

14.09. 1768 : Et voilà que Taurin MONTAGNE remet ça !

Taurin MONTAGNE et les autres prisonniers de Clermont, avec cette fois une douzaine de codétenus s'évadent, une seconde fois.

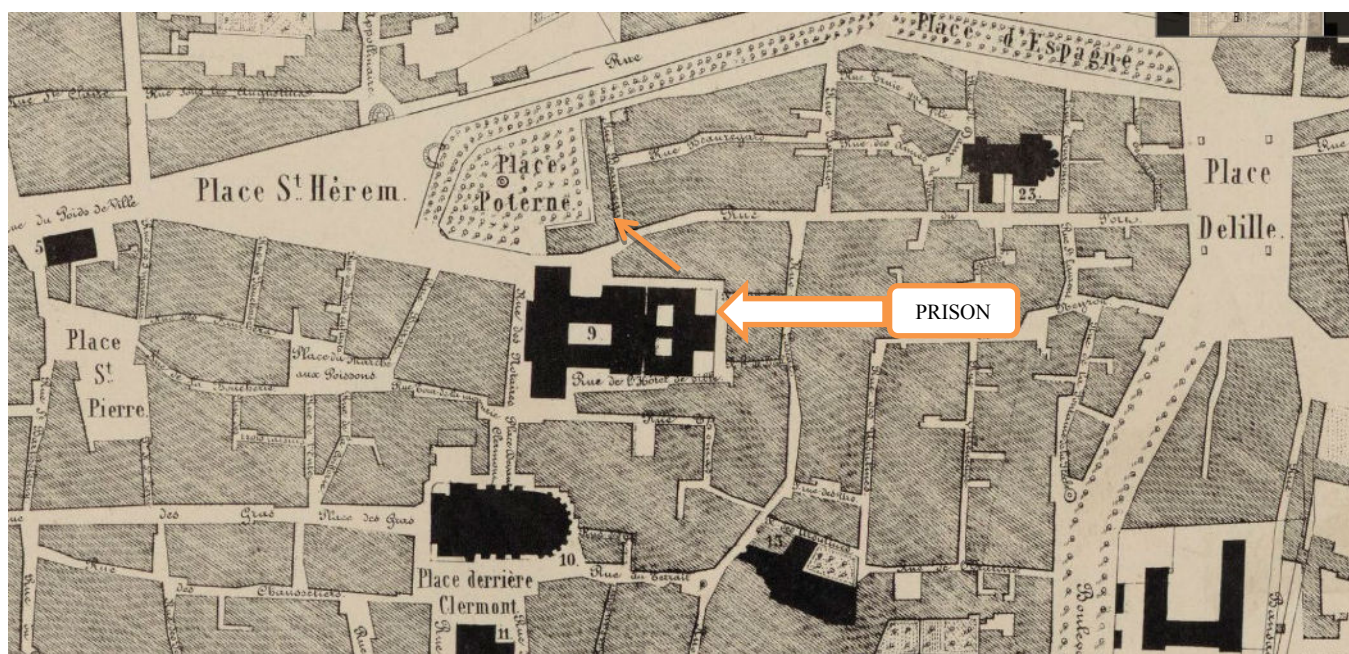
Dans la nuit du 14.09.1768, Taurin MONTAGNE et tous les criminels enfermés dans les prisons de Clermont s'évadèrent, vers l'heure de minuit, après avoir percé les portes et les murailles des cachots et aussi le mur donnant sur la rue qui conduit à la place de la Poterne.

Le geôlier entendit du bruit, sur les deux heures. C'était le seul prisonnier demeuré dans la maison qui avait fait ce bruit, pour donner l'éveil.

L'Intendant M. de Montyon est averti, à 2 heures un quart. Il envoie aussitôt un messenger à Montferrand, où dans un quart d'heure l'alarme est donnée.

Aussitôt M. le comte de Lostanges, colonel du Régiment Dauphin-Dragons, donne à ses soldats l'ordre de monter à cheval et de poursuivre les fugitifs.

L'histoire n'est donc pas finie.



Emplacement de l'ancienne prison de Clermont.

15.09. 1768 : La prison est vide ! Et notre MONTAGNE est en cavale !

Avec le Sr Alexandre de CADRIEU, comte de Lostanges, colonel du Régiment Dauphin-Dragons, la rumeur circule : « il va mobiliser au moins 600 hommes de troupes et de civils pour la chasse »

Le lendemain, M. de Montyon écrit au contrôleur général, au comte de Saint-Florentin et au duc de Choiseul. Dans ces lettres, il expose que le geôlier, Jean-Baptiste RIGAUD, à la vérité, n'a pas exécuté l'ordre à lui donné de tenir Montagne enchaîné par le col et par la ceinture ; mais on doit l'excuser, parce qu'il est « bête », et est trop compatissant. Depuis plusieurs jours, il avait dispensé MONTAGNE des fers au col et à la ceinture, les lui laissant seulement aux pieds, parce que ledit MONTAGNE avait été très malade d'une dysenterie. Les prisonniers, explique-t-il encore, ont travaillé 14 jours à percer les murs des cachots, sans qu'on s'en soit aperçu. Le geôlier n'est pas assez payé. « Il mange son bien ». Depuis plusieurs mois, il offre sa démission, qu'on n'a pu accepter, dans l'impossibilité où l'on est de trouver quelqu'un d'honnête pour le remplacer. Son prédécesseur était un fripon qu'on a condamné aux galères. Les évadés étaient avec Taurin MONTAGNE :

- Étienne CHATAIN, de Ceyrat ;
- Jean NERISE, maçon de Bort en Limouzin, âgé de 42 ans ;
- Jean GIGANON, tisserand, de Pionsat ;
- Germain BERCHEBRUT, maréchal, de Bort en Limousin ;
- Sébastien COHÉRIER, vigneron, de Vertaizon, 36 ans ;
- Michel TIXIER, dit Gol-Soupe, de Clermont, 33 ans ;
- Simon COUDERT, de Ceyrat, 35 ans ;
- André GILBERT, natif de la paroisse d'Opreux, en Dauphiné, 30 ans ;
- Jean ROULIER, alias RELLIER, de Clermont, 19 ans ;
- Étienne Luchon, de Montferrand, 24 ans ;
- Martin DURAND, soldat de recrue du régiment de la marine.

Le seul prisonnier qui n'avait pas voulu s'évader, n'ayant aucune raison de le faire, puisqu'il devait être libéré le lendemain, était un hussard, nommé « Vestesia ».

Lettre d'un anonyme à l'Intendant Mr le Baron de Montyon

« Dans l'embarras pressant où je me trouve, je n'ai que le tenu de vous marquer que le sieur MONTAGNE que vous cherchés a passé la nuit du mercredi dernier la Rivière au Pont du Château. Les gens de M. RAIMBAUX luy ont rendu ce service. Il s'est rendu de là au château de la Motte (1) le jeudy, où il a passé la journée. Plusieurs personnes de Lezoux luy ont a porté du gâteau de pomme et de la tarte, des pigeons rôtis et abondamment de vin. Ils s'y sont divertis toute la nuit. Le sieur LAFOREST luy a offert de le mettre derrière luy sur la jument du métayer de Crotte pour luy passer la Dore. L'on a trouvé qu'il ne réussiroit pas à cause de la faiblesse de la bête. Il a proposé de se mettre dans une armoire qu'il a à Lezoux, si quelqu'un vouloit le conduire sur un char. Le jardinier s'est offert pour cette opération ; ou dans un tonneau et qu'il le conduiroit chez M. de BLUMESTEIN (2), pour de la aller travailler aux mines. Le métayer ayant refusé ses

bœufs, il a demandé qu'on i vint luy aider à creuser un trou dans le bois voisin. Ils y ont été plusieurs, le jardinier luy mesme qui a porté la bêche de son maître et Montagne a gardé celle du métayer.

De plus, pendant deux nuits, MONTAGNE a veillé la jument de M. MANOVELLI, aux Baudets, pour pouvoir la prendre. Il est hors d'état de pouvoir marcher. Il a couché à Lezoux la nuit de vendredy dernier.

22.09. 1768, les infos circulent sur la cavale !

Lettre de M. BOUDAL au secrétaire de l'Intendance.

« J'ai reçu, monsieur, par l'expres la lettre de M l'Intendant ainsy que la vôtre et celles adressées à MM. de BLUMESTEIN et BERTIN, que je feray tenir par mains sûres. Je vous envoie par l'ordinaire de demain et vous rendray compte de tout ce que j'auray pu apprendre sur Montagne qui étoit très certainement dans Lezoux la nuit du mardy au mercredi dernier, déguisé en paysan. On assure qu'il coucha dans le clocher de Notre-Dame (3), ou il trouva moyen de se glisser sans que personne le vit. Beaucoup de gens présume qu'il a décampé hier matin et qu'il sortit dans un coffre qui étoit sur une charette conduite par le nommé DUBOIS, garçon qui sort depuis 2 ou 3 ans des troupes.

Ce fait n'a rien de certain que le bruit public. Ce qu'il y a de constant c'est que sa tante chargée de luy payer sa légitime (3) vint icy mardy matin, quelle vendit des meubles qui étoient dans la maison de défunte MONTAGNE, mère du sujet, ce qui fait présumer que luy ayant paru la même nuit vint prendre de l'argent et partit hier avec la charette en question. L'on m'avoit dit qu'il projetait d'aller travailler dans les mines de M. de BLUMESTEIN qui sont à la Goute près de Cervières, à 3 ou 4 lieues au-dessus de Thiers. Je doute que M. de BLUMESTIEN ly souffrit. Vous savés déjà que je suis sans ressource pour faire arrêter ce sujet Je nen ay pas d'avantage pour des espions sûrs. Personne ne veut se compromettre. Il n'y a que certains honnêtes gens en qui j'ay confiance qui s'informe de ses démarches et men rende compte. Je vous écris à la hâte, votre Exprès étant pressé et jetais à Fontenilles (4) à son arrivée »....

(1) La Motte, paroisse de Saint-Jean-d Heurs.

(2) Etienne François KAYR de BLUMENSTEIN exploitant des mines.

(3) L'église Notre-Dame, ancienne prieurale dépendant de l'abbaye du Moutier de Thiers, ordre de Saint-Benoît existe encore, à Lezoux, mais n'est plus affectée au culte, depuis la Révolution Française.

(4) La légitime, c'est à-dire sa part de l'héritage paternel et maternel.

22.09.1768 : Lettre de M. BERTIN, exempt de Maréchaussée à Thiers, à l'Intendant Mr le Baron de Montyon

À Thiers, le 22 septembre 1768. Monseigneur, Jay l'honneur de vous informer que MONTAGNE a été conduit aux mines de la Goute le 21 de ce mois par le nommé Jean DUBOIS, de Lezoux. En voicy la preuve. Me promenant sur les grands chemins de Thiers je rencontray ledit DUBOIS qui conduisait une voiture chargée d'une armoire qui revenoit alors de la Goutte. Jaretay cet homme et luy demanday ou il avoit pris cette armoire.

Il me dit luy avoir été donnée au château de Crotte (5) par le jardinier, avec ordre de la conduire à la Goutte et qu'ayant été à la Goutte, l'armoire n'avoit point convenu, qu'on luy avoit donné 6 francs pour reconduire cette armoire au château de Crotte. Nota l'armoire ne vaut pas 10 sols. Il y avoit de plus une couverture de laine et un petit coussin de paille et plusieurs trous pour procurer de l'air à Montagne lorsqu'il étoit, renfermé dedans.

De plus cet homme lorsque je l'ay aretté est devenu pâle et tremblant et s'est coupé plusieurs fois dans ces réponses... Il est bien malheureux que 6 ou 700 hommes que nous avons été sous les armes sois bravés par les coquins de la ville de Lezoux ou des environs ».

(4) Fontenilles, château de la paroisse de Lezoux.

(5) Château de Croptes à Lezoux, possédé au XVII^e siècle, par la maison de Montrignon, en 1756, il passe par mariage à Etienne François KAYR de BLUMENSTEIN. Il est passé depuis, par succession, dans la maison de ROQUEFEUILLE.

23.09.1768 : Lettre de Mr BOUDAL Châtelain de Lezoux au Secrétaire de l'Intendance

« Hier au soir, Monsieur, au moment du départ de l'expres que vous m'avez envoyé, j'appris que le nommé DUBOIS, garçon retiré des troupes depuis quelques années venoit d'arriver conduisant sa charette avec le coffre dans lequel on prétendait que MONTAGNE setoit sauvé. Je l'envoyay chercher sur le champ et il m'avoua qu'il étoit vray qu'il avoit conduit ledit MONTAGNE jusques à Saint-Just, à 3 lieues au-dessus de Thiers.

Que ledit MONTAGNE étoit alé dans son écurie la nuit du mardy au mercredi dernier, qu'il avoit demandé son cheval à emprunter pour 18 jours, que l'ayant refusé, MONTAGNE luy dit : il faut donc que tu me conduise demain matin toi-même ; que luy DUBOIS craignant de perdre son cheval qui étoit sa seule ressource pour le faire vivre avoit mieux aimé prendre ce dernier party ; qu'en conséquence, on chargea sur sa charette un coffre dans lequel MONTAGNE se ferma et qu'il le conduisit dans cet équipage à Saint-Just le mercredi matin. Que le dit MONTAGNE en étoit party tout de suite et avoir déclaré que dans 24 heures il espéroit être hors du royaume pour n'y plus mettre les pieds, qu'il avoit trop souffert dans les prisons pour s'exposer de nouveau à être pris. Vous sentes, Monsieur, d'après cet aveu que je menacay beaucoup ledit DUBOIS et que je luy dis que je le ferois arrêter sur le champ si j'aivois eu main forte.

Qu'au reste je rendrois compte à M. L'intendant d'une démarche aussy étourdie que téméraire, en sorte que le soir son Beau-frère vint me trouver pour me dire que ledit DUBOIS aloit décamper. Je ne voulus pas l'épouvanter et luy dit d'attendre quel party prendrait M. L'Intendant sur le compte que je luy rendrois de cette aventure. Je vous avoue franchement, Monsieur, qu'il y a plus de bêtise que de malice de la part dudit DUBOIS, sur le compte duquel l'on ne s'est jamais plaint, que ce garçon croyoit, disoit-il, avoir rendu un rendue à la ville en la débarassant de ce sujet et que sans les réprimandes de ses parents il n'auroit pas cru s'être compromis.

Il me dit aussy que MONTAGNE avoit environ 3 louis pour faire sa route, mais il ne sait exactement celle qu'il a prise ».

26.09.1768 : Pas de chance pour le dénommé DUBOIS : Ordre de l'Intendant de l'arrêter

Antoine-Jean-Baptiste-Robert Auget, de Montyon intendant d'Auvergne : « *Nous vous ordonnons que le nommé DUBOIS, voiturier de la ville de Lezoux sera arrêté et conduit dans les prisons de Clermont pour y rester jusqu'à nouvel ordre ».*

20.10. 1768 : Après 1 mois de cavale, MONTAGNE est arrêté à l'hôpital sous Rochefort (42),

Lettre de M. de CLERCY (1), Prévôt général de la maréchaussée, à Lyon, annonçant que Montagne a été pris. « *Néronde (en Forez), ce 22 octobre 1768. Monsieur, sur les avis que vous avés adressé à M. de FLESSELLES sur l'évasion de MONTAGNE de vos prisons, j'ai fait faire les perquisitions les plus vives, je scavois que ce drôle fréquentoit les environs de St-Germain (2). J'en informay mon Lieutenant et Brigadier de Boën. Ce dernier s'est servi d'un homme qui connoissait MONTAGNE. Il exigeât quelques louis s'il le faisait prendre.*

Il avertit le 20 du courant que MONTAGNE étoit dans un cabaret à l'Hôpital sous Rochefort.

Le Brigadier s'y est transporté avec deux de ses cavaliers et quoique MONTAGNE fut armé d'un fusil double, il l'a arrêté et l'a conduit dans les prisons de Montbrison, où il est gardé à vue par deux cavaliers. J'en ay rendu compte à Mgr le duc de Choiseul et je l'ai prié de me faire passer diligemment ses ordres. Je suis avec respect... De CLERCY ».

(1) Claude CHOL de CLERCY, Prévôt-Général de la maréchaussée de la généralité de Lyon.

(2) Saint-Germain-Laval.

Le Transfert

Taurin est donc sous les verrous à Montbrison, dans la Loire. Il va y séjourner sous bonne garde, en attente de son transfert. L'instruction de son procès va être très courte elle commencera dès son arrivée à Clermont-Ferrand le 07.11.1768, Taurin Montagne fut écroué le même jour dans les prisons de la ville. Son procès débute le 17.01.1769 pour se terminer le 13.02.1769.

17.01.1769 : Un incident du procès

Ce jour-là, Jean-Baptiste-Amable BESSEYRE, sieur de Dyanne, Conseiller du Roi. Lieutenant Général Criminel en la Sénéchaussée d'Auvergne et présidial de Clermont avait fait conduire Taurin MONTAGNE dans la chambre criminelle de ce siège, les fers aux mains et aux pieds, pour le confronter avec Marie SAULZEDE, femme de Pons GRISSONNANCHE, maréchal-ferrant de Ravel, 32^e témoin. Le lieutenant criminel était assisté de Me Blaise GENEIX, son greffier.

Tout-à-coup, MONTAGNE qui s'était assis sur la sellette secoue ses fers et s'armant d'un sabre, pièce à conviction qui se trouvait dans un coin de la salle, se jette sur le lieutenant-criminel, en jurant beaucoup et en criant « *Bougre, tu veux me faire pendre. Je te tiens pour le coup. Il faut que je vous tue tous trois : le lieutenant criminel, le greffier et le concierge de la prison ».*

Ce dernier COLIN, et le lieutenant criminel saisissent MONTAGNE à bras le corps et réussissent à lui enlever le sabre. Le greffier vient à leur secours. La lutte dure un demi-quart d'heure. Le lieutenant criminel y perd sa perruque et le greffier a les cheveux violemment tirés par Montagne, qui jure toujours. Enfin on peut appeler à l'aide, Les cavaliers de la maréchaussée arrivent. On remarque que les fers des pieds de Montagne ont été brisés, que ceux des mains ne tiennent que d'un côté. On ne s'explique, pas comment il a pu les briser. On l'emmène en prison, pour le ferrer de nouveau. Après quoi, les juges se retirent.

13.02.1769 : Extrait du jugement de MONTAGNE et de ses complices

Sur les conclusions du procureur du Roy, après une séance qui avait duré depuis 7 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, Taurin MONTAGNE et Mathieu CHEVALIER, dit Madriat, sont condamnés à être rompus vifs. Le jeune MONTAGNE, aux galères perpétuelles. Il est sursis au jugement de DOUCHANT, prisonnier jusqu'après l'exécution de MONTAGNE.

Jean JOLY et Jean FOREST, dit Debout, jugés par contumace sont condamnés à être rompus vifs. POTIER, aussi absent est condamné par contumace aux galères perpétuelles. Il est sursis, pour plus informé d'un an, à l'égard de BRISSET et SAVOYARD.

C'est une véritable torture, le supplice de la roue : le bourreau et ses aides attachent le condamné sur une croix de Saint-André, ils lui brisent les membres un à un, prenant leurs temps puis les côtes, le cou, et ensuite ils le fixent, désarticulé, sur une roue de char, le laissant exposé sur la place publique parfois même des heures, jusqu'à ce que la mort arrive. Et pour, Jean le petit frère les galères perpétuelles... à 14 ans !

01.04.1769, Clermont Ferrand : Mathieu CHEVALIER, « dit Madriat », s'évade, au moment d'être conduit au dernier supplice

Mathieu CHEVALIER, dit Madriat, devait être exécuté, le même jour que Taurin MONTAGNE.

Déjà « la question ordinaire et extraordinaire » lui avait été appliquée (1), et on n'attendait plus pour le conduire au dernier supplice, qu'il eût fait sa confession. M. BERGOUNIOUX, aumônier des prisons, avait été introduit auprès de lui, dans la chambre criminelle, où MADRIAT avait été déposé sur un matelas, auprès du feu, au sortir de la question. Les huissiers CHALARD, CHOMELLE, MONTEL, MALLET et BOYARD chargés de le surveiller étaient là, et « commençaient déjà à boire entre eux ». M. BERGOUNIOUX leur fait observer qu'ils ne doivent pas écouter la confession d'un patient et les prie d'aller ailleurs. Les huissiers sortent de la chambre criminelle et vont s'asseoir dans un autre appartement. Une bonne fille se présente alors portant du bouillon et de l'eau bénite pour le condamné, remet sa charitable offrande et se retire. Mathieu CHEVALIER est seul avec le prêtre. Il lui déclare qu'il veut s'évader. Et se levant de sa couche, il attache sa chemise à la pièce de bois qui traverse les pieds de la sellette placée à demeure dans la chambre criminelle.

Il noue à cette chemise un des draps de lit, dans lesquels on l'a plié, après lui avoir fait subir la torture de la question ; à ce premier drap de lit, un second, fait glisser cette échelle d'un nouveau genre le long d'une fenêtre pratiquée dans le mur du passage qui conduit à la chambre criminelle, et enjambant le parapet de cette fenêtre élevée d'environ 27 pieds au-dessus du sol, il disparaît. Le bon abbé BERGOUNIOUX a assisté à tous ces préparatifs. Mais pour ne pas paraître violer en quelque chose le secret de la confession, il s'est tu. Le bourreau arrive, mais ne trouvant plus le criminel qu'il se disposait à rouer, il se retire. Les huissiers avertis enfin de la mésaventure qui leur est advenue vont en toute hâte prévenir le lieutenant criminel, Jean Baptiste-Amable BESSEYRE de DYANNE et le procureur du Roy, DESMALET DE SAINT-GENEST. Ceux-ci accourent, constatent la réalité des faits qui leur ont été rapportés et font dresser, en bonne et due forme, par leur greffier, Me Blaise Geneix, le procès-verbal de cette évasion « *in extremis* » (2).

- 1- Tortures successives (de l'eau et des brodequins)
- 2- Plus aucune trace du sieur Mathieu CHEVALIER dit Madriat.

01.04.1769 : Taurin Montagne est exécuté

L'histoire de Taurin MONTAGNE se termine à l'aube du 01.04.1769, sur la place publique, sur les hauteurs de la vieille ville de Clermont-Ferrand. Taurin MONTAGNE était un mauvais garçon révolté, plutôt qu'un bandit de grand chemin.

Le Journal manuscrit de Jean THIOLIER, avocat à Clermont, nous apprend que ce jour-là, le bourreau roua, dans cette ville de Clermont, Taurin MONTAGNE, « pour celui qui s'était rendu redoutable en plus d'un endroit ». Mandrin, dont Taurin MONTAGNE se disait l'émule et qui avait accompli quelques-uns de ses exploits en Auvergne, s'étant emparé par exemple de la ville de Thiers, le 10.09.1754, et de celle d'Ambert, le 12.10.1754, avait subi le même supplice 14 ans plus tôt, roué vif en 1755.

Généalogie

Jean MONTAGNE, boulanger de Lezoux, paroisse Notre-Dame, fils de Jean et Marie PONCHAT ° 24.01.1708 Lezoux, paroisse Saint-Pierre (toutes les ° et † qui suivent à Lezoux paroisse Saint-Pierre sauf indication contraire) et † 26.12.1754 x 10.02.1739 Lezoux, paroisse Saint-Pierre (cm 07.02.1739 Me MOSNIER notaire royal) Magdelaine COURTY, fille de † Taurin et Magdelaine DUPONT (° ca 1677, † 14.02.1742) ° ca 1718 et † 15.07.1768. Dont :

- Marie ° 24.12.1740 et † 27.07.1750.
- Hubert ° 17.02.1743 et † 24.03.1743 Lezoux.
- Claude Pierre ° 21.04.1744 et † où ?
- Taurin ° 21.11.1745 Lezoux et † 27.03.1746.
- François ° 24.12.1746 et † 16.01.1747
- Taurin ° 13.03.1748 et † condamné à être rompu, exécuté le 01.04.1769 à Clermont Ferrand.
- Antoine ° 03.08.1750 et † 22.08.1750.
- Gabriel ° 12.09.1751 et † 24.09.1752.
- Jean ° 27.01.1753, condamné aux galères en 1769, et † probablement décédé à celles-ci ?
- Julien MONTAGNE, posthume ° 13.02.1755 et † 14.04.1755.

CEUX DU CANTAL DANS LA CAMPAGNE DE RUSSIE

d'après un article de la Revue de Haute-Auvergne de 1912

Les DELZONS

Le plus célèbre cantalien tombé lors de la campagne de Russie est indiscutablement le général Alexis-Joseph **DELZONS**, né le 26.03.1775 à Aurillac, fils d'Antoine et Marguerite EBRARD. Il s'engagea en 1791 au 1^{er} bataillon des volontaires du Cantal. Après l'Italie et l'Égypte, il est nommé général et participe à toutes les campagnes de Napoléon jusqu'à celle de Russie. Il est blessé à la bataille de Maloyaroslavets et décède le 10.1812.

Son frère cadet, Jean-Baptiste, qui est son aide de camp, né à Aurillac le 14.11.1787, ancien élève de l'école spéciale et impériale militaire de Fontainebleau, est aussi blessé mortellement à Malojarolsawetz et décède le 30.10.1812 à Giat.

Un troisième frère DELZON, Octave Alexis, né le 08.08.1786 à Aurillac, qui avait été rappelé en activité par le sénatus-consulte du 01.09.1809, participa à la campagne de Russie. Plus heureux que ses frères, il revint en France, mais blessé en Russie puis, à nouveau, durant la campagne de France, il fut déclaré inapte à tout service.



Le général DELZONS à Aurillac

Les morts et disparus

Trois jeunes sous-lieutenants issus de Saint-Cyr furent portés morts ou disparus à l'issue de la campagne :

- Jean-Antoine-Anselme DURAT-LASALLE, né le 26.06.1791 à Aurillac, fut fait prisonnier et † le 27.11.1812 à Siénno (Vitepsk).

- Raymond-Victor CHAPEL de la PAGERIE, né le 11.04.1792 à Aurillac. Porté disparu.

- Pierre-Gabriel-Léopold de DIENNE, né le 19.02.1792. Porté disparu.

Autres officiers portés disparus :

- Louis DANGENY, né le 05.05.1761 à Aurillac, sous-inspecteur aux armées.

- Pierre-Jean LAURICHESSE, né le 26.01.1788 à Moussages.

- François RABOISSON, né le 17.04.1791 à Vernols.

Ceux qui revinrent

D'autres enfin eurent la chance de revenir :

- le comte François-Michel de MURAT-SISTRÈRES, né le 03.07.1765 à Vic-sur-Cère, colonel à la tête du 9^e régiment de cuirassiers, blessé d'un coup de biscaïen à la jambe gauche à la bataille de La Moskova.

- Pierre Antoine MAILHES, né le 06.01.1791 à Aurillac, vélite du régiment de chasseurs à cheval de la Garde impériale, qui réussit à ramener son cheval sain et sauf en France.

- Guillaume BARTHÉLEMY, né le 25.01.1788 à Saint-Flour, qui fut fait prisonnier le 18.11.1812 et ne rentra de captivité que le 04.01.1815 pour recevoir les galons de caporal.

- Antoine MILHAUD, né le 07.03.1778 à Arpajon-sur-Cère, qui sauva la vie de son oncle (NDLR), le général, en Pologne, et survécut à la bataille de La Moskova où trois chevaux lui tombèrent dessus. Surnommé « *Capitaine Tempête* ».

- Antoine COUDÉAC, né le 17.11.1773 à Aurillac, chef de bataillon.

- Jean-Antoine DELRIEU, né le 18.10.1787 à Aurillac, sous-lieutenant au 13^e régiment d'infanterie de ligne.

- Géraud MOURGUES, né le 15.03.1782 à Lavastrie, soldat au 56^e régiment d'infanterie.

- Dominique-Michel- Hector-Théodore de DOUHET, né le 28.07.1788 à Moussages, lieutenant au 2^e régiment à pied de la Garde

Le 20.12.1812, le maréchal NEY fut le dernier à repasser le Niémen ; il laissait derrière lui environ 300.000 soldats morts ou disparus.

NDLR

Antoine AMILHAUD ou MILHAUD (le A a été rayé sur les registres paroissiaux), né le 07.03.1778 au hameau de Vaur, et décédé le 03.11.1821 à Aurillac, marchand à son retour de Russie, fils d'autre Antoine MILHAUD (1743-1821, marchand, et de Jeanne PASSEFONS (1743-1826). Son oncle Édouard Jean-Baptiste MILHAUD, fils de Louis AMILHAUD et de Marguerite DAUDÉ, né le 10.07.1766 à Arpajon-sur-Cère et mort le 08.01.1833 à Aurillac (Cantal), d'abord simple sous-lieutenant a été député à la Convention, général d'Empire, comte d'Empire ; puis rallié à Louis XVIII puis Louis-Philippe.

NAPOLÉON III EN AUVERGNE

Lorsque Merdogne fut changé en Gergovie

par Jacques PAGEIX (cghav-2881)

La visite de Napoléon III a été abondamment décrite par les auteurs contemporains de cet événement (1), y compris par mon arrière-grand-mère Bonnette PAGEIX née BARDIN, qui y alla de sa plume d'adolescente (elle avait une quinzaine d'années en 1862).

Jacques PAGEIX cghav-2881



Passage de Napoléon III à Beaumont, Imprimerie Lemerrier, Bibliothèque. de Clermont :
On reconnaîtra le duc de MORNY ayant en face de lui le ministre ROUHER, et un général (de BÉVILLE ou de MARTIMPREY?) et l'on distingue le tassous rempli par le maire.

Visite de leurs majestés l'empereur et l'impératrice dans l'Auvergne

« Je suis toute joyeuse de venir en ce jour pour te donner des marques de ma sincère affection et pour t'entretenir aussi sur la beauté et la magnificence dont la ville de Clermont était entourée lors de la réception de leurs majestés l'empereur et l'impératrice.

Ils sont arrivés à Riom un mardi à deux heures du soir, ils y sont restés 2 heures et pendant ce temps la ville de Riom retenti par des acclamations, des vivats. Riom n'était pas moins élégante que Clermont quoique l'empereur ni (sic) soit resté que peu de temps.

Enfin ils sont arrivés à Clermont à 5 heures du soir, à leur arrivée les coups de canons se sont fait entendre, une foule de peuple s'est transportée à la gare pour le voir passer et où les principaux de la ville sont venus le recevoir et Monsieur le maire lui a remis les clefs de la ville et a fait un compliment à leurs majestés l'empereur lui a remis les clefs en lui disant reprenez-les car elles sont entre de bonnes mains.

De là ils sont allés à la cathédrale car l'empereur disait que les prières de Monseigneur et de tout son clergé attireraient la bénédiction de Dieu sur sa famille, sur l'impératrice, sur le prince impérial et sur lui-même. La rue qui conduisait à la cathédrale était toute entière garnie de fleurs, de drapeaux et d'arcs de triomphe, étant entré dans la cathédrale après avoir chanté le Te Deum l'empereur s'est approché de Monseigneur et lui a dit votre église est bien belle et monseigneur lui a répondu elle est bien belle mais elle n'est pas terminée, il nous manque encore des fondements (sic) alors a promis de donner 20 000 francs pendant six ans (2).

De là sont allés à la préfecture pour s'y reposer car c'est là qu'ils ont logé et partout où ils devaient passer même dans les rues les plus obscures elles étaient toutes ornées de drapeaux ou d'arcs de triomphe, on a remarqué entre autres qui était avec des pièces de canons un autre aussi qui était fait avec des sacs de blés enfin tout y était magnifique et le soir toute la ville était illuminée, on voyait sur les puy d'alentour (sic) des illuminations entre (autres) sur le puy de Dôme où l'on avait conduit 300 chars de bois mais le feu était petit à mes regards soit par l'éloignement ou par l'air vif qui l'étouffait. Il y avait la grande fontaine qui était aussi toute illuminée.

Le lendemain matin il est allé visiter la plaine de Gergovia et il a passé à Beaumont où les habitants avaient aussi fait des arcs de triomphe entre autre un gedo (sic) qui refluit du vin, arrivé dans ce lieu le maire lui a présenté une tasse d'argent sur un plat d'argent en lui disant de bien vouloir accepter afin de goûter de ce vin, en effet l'empereur a bu de ce vin, après avoir bu il a remis la tasse mais le maire lui a dit : Veuillez Sire recevoir ce présent pour le souvenir des bons habitants de Beaumont et Napoléon a bien voulu le recevoir en disant et bien je le prendrai pour le souvenir et l'affection de ces bons habitants, après avoir visité Gergovia il est descendu.

L'Impératrice pendant ce temps est allée visiter les hôpitaux en y allant il y avait une foule immense de peuple qui s'était placés le long des rues pour la voir passer ; enfin elle a passé et pendant tout le temps elle n'a fait que saluer. Elle (est) très gentille, elle a les yeux bleus un air riant un sourire gracieux qui a rempli le monde d'admiration. Leur attelage était magnifique entre autre le soir pour aller au bal les voitures avaient des plaques d'argent doré et les chevaux aussi. Après-midi ils sont allés à Royat et l'impératrice a continué de saluer ainsi que l'empereur.

Dans le même soir nous avons vu partir un ballon d'une grosseur immense où il y est monté deux hommes ou l'un par son (sic) grimace (a) attiré les regards de la foule. Il y avait aussi un bal où toutes les dames les plus distinguées de la ville y ont assistés richement vêtues et où l'impératrice avait un diadème royal et l'empereur était habillé en habit royaux, le bal se tenait à la mairie.

Il est parti le jeudi matin où les habitants de Bourdon (3) l'attendait avec l'impératrice, lorsqu'on a appris que c'était impossible, qu'il ne pouvait point venir tous les gens en ont été bien fâchés. Enfin on a fait à sa sortie les mêmes honneurs que l'on avait fait à son entrée, les coups de canons ont aussi retentis avec le même bruit qu'à son arrivée.

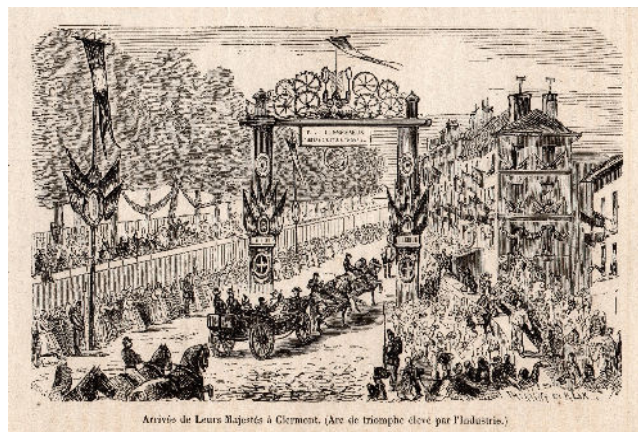
L'Empereur est allé à Vichy et l'Impératrice est allée à Paris rejoindre son fils. Je vais te dire que l'Empereur a laissé dans Clermont des sommes immenses pour réparer toutes celles que l'on a dépensées.

Je te dirai aussi que devant la préfecture il y avait un arc de triomphe tout en illumination par le moyen du gaz (sic) où il y avait écrit vive l'empereur vive l'Impératrice et vive le prince Impérial.

J'aurai encore beaucoup de choses à te dire mais je ne m'en rappelle pas.

Adieux chère amie je t'embrasse de tout mon cœur ton amie qui t'aime et t'affectionne.

Bonnette BARDIN »



Arrivée de Napoléon III à Clermont-Ferrand

Et Gergovie ?

À Merdogne, village installé sur le flanc sud du plateau que l'Empereur et sa suite traversèrent, habitaient des cousins de ma famille, François BROCHET et son épouse Marguerite PAGEIX, agriculteurs.

Le curé de ce village, l'abbé OLLIVIER, originaire de Dieppe, était un ancien comédien qui s'était produit sur des scènes de théâtre à Moulins, Nevers et Clermont. Quittant le siècle pour embrasser tardivement les ordres, il avait conservé le pli naturel du comédien et déclamaient à merveille...

On avait prévenu l'empereur de l'originalité du personnage, mais manifestement pas assez, car le bon abbé s'approcha de la voiture impériale et, après avoir déclamé un discours expressif et sonore, se hissa sur le marchepied et embrassa sans façons Napoléon sur les deux joues ! Celui-ci ne s'en offusqua pas et lui demanda de lui remettre son discours « pour la faire lire à l'Impératrice ».

Après la visite de l'oppidum gaulois, le cortège repassa par Merdogne et, à la demande de l'Empereur, s'arrêta sur la petite place où jouait la fanfare.

Le bon abbé en profita pour glisser un placet demandant « que le nom de Merdogne qui prête à une confusion vraiment déplaisante malgré la noblesse de son origine celtique, disparaisse de la géographie d'Auvergne, et soit remplacé par celui de Gergovia ». L'Empereur tint sa promesse de changer le nom peu reluisant de ce village, car peu après, le Conseil d'État décréta sur la décision même de l'Empereur, que Merdogne s'appellerait désormais Gergovie, étant observé que le nom de Gergovia était celui d'un domaine agricole voisin.

Notas

(1) Voir notamment (collection personnelle) :

- *L'Auvergne Littéraire*, Gergovia, par Émile DESFORGES et le Dr Pierre BALME. Une large place y est faite à la visite de Napoléon III le 09.07.1862, aux fouilles qu'il avait fait entreprendre l'année précédente par Mr AUCLERC, Agent-Voyer Chef, le monument érigé sur le plateau, sans oublier les discours d'accueil des maires des villages traversés par l'Empereur et l'accueil des maires des villages traversés par l'Empereur, souvent cocasses : « *Votre nom brille, Sire* » ! etc.

À Beaumont, le maire, Antoine FAYE, surnommé « Le Loup » accueillit Napoléon III en ces termes : « *Sire nous ne pouvons vous offrir les clés de notre ville, nous n'en avons pas ; nous ne pouvons vous offrir les clés de notre cœur, vous les possédez depuis longtemps ; nous n'avons que les clés de nos caves et nous vous prions de les accepter* » et « aussitôt, la maire, prenant une bouteille dont les parois poudreuses annoncent l'âge avancé, verse du vin dans un tassou en argent qu'il offre à l'Empereur et que celui-ci, souriant, vide entièrement ».

- *Le Monde Illustré*, journal hebdomadaire, 6^e année, n° 275, 19.07.1862.

- *Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice*, Chanoine Régis CRÉGUT ; archiviste diocésain 1862,

- *Voyage de leurs majestés impériales*, C.L. CORMONT, 1862.

(2) Pour la construction des flèches destinées à remplacer les vieilles tours romanes (VIOLLET-LE-DUC s'en chargera).

(3) Bourdon, commune d'Aulnat, était une usine qui produisait comme de nos jours du sucre à partir des betteraves de la Limagne.

Dans les années 70, j'étais en poste au district aéronautique Auvergne, siégeant à Aulnat ; je me souviens des « campagnes » de betteraves de l'usine de Bourdon qui nous incommodaient les narines. C'est peut-être pour cela que l'Empereur l'évita ?

Ceci est toutefois étonnant puisque cette sucrerie fondée en 1835 appartenait depuis 1837 au duc de Morny son demi-frère, qui avait créé en 1853 une nouvelle usine dont il subsiste encore des éléments. La sucrerie est toujours en activité.

Je ne puis m'empêcher de noter ici qu'il avait épousé la jeune princesse Sophie TROUBETSKOÏ dont le magnifique portrait se trouve au château-musée de Compiègne...

QUATRE SOLDATS DU PUY-DE-DÔME, ÉCRASÉS PAR UNE AVALANCHE

Transcription d'un article paru dans La Croix d'Auvergne du 06.03.1904

par Jacques GOMOT (cghav-2318)

Le 23.02.1904, une dépêche de Barcelonnette (Basses-Alpes) apportait cette terrible nouvelle :

« Une catastrophe s'est produite hier soir à 5 heures, au col de la Pare, situé à 5 heures de marche, au Nord de Barcelonnette. Une compagnie du 157^e d'infanterie, en garnison à Jausiers, a été surprise par une avalanche de neige. Dix-neuf hommes ont été entraînés ; six sont morts ; trois cadavres seulement ont pu être retirés de la neige et transportés à Jausiers. Des secours ont été immédiatement organisés et envoyés sur le lieu de la catastrophe. »

Quatre des six malheureux soldats qui ont trouvé la mort dans cette catastrophe sont originaires de notre département, ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro.

Ce sont : le caporal Léon-Louis FLODIAS, né à Courpière, en 1880, domicilié à Paris ; les soldats CHADEYRON, de Bourg-Lastic ; DEZEGAUD et PESSON, tous deux de Vinzelles, près Maringues.

Comment s'est produit ce terrible accident ? On l'a su depuis. On peut gagner le col de la Pare en partant de Barcelonnette, et on peut descendre pour rejoindre le « chemin horizontal », sentier forestier par lequel on gagne Jausiers ; par les Sanières, ou la Condamine, par le pas de Grégoire.

Or, le 157^e régiment d'infanterie, que commande le colonel MASSIET du BIEST, appartient à la brigade régionale de Lyon, où il a sa portion centrale ; mais il a un détachement d'un bataillon à Jausiers ; un détachement de trois compagnies au fort de Tournoux et un d'une compagnie à la batterie de la Tête de Viraysse. Ce sont les hommes du 1^{er} bataillon, celui de Jausiers, qui ont été victimes de la catastrophe.

La catastrophe

Voici comment un soldat qui a échappé à la mort a raconté le terrible accident :

« Nous sommes partis le 22, à 6 heures du matin de Jausiers. Notre reconnaissance avait pour but de passer le col de la Pare, en passant par la condamine et le Parpaillon, et de rentrer par Barcelonnette. Elle se composait du commandant ROLAND, des capitaines DUCRAY et BARTOLI, de deux lieutenants, deux sous-officiers, trois caporaux et quinze hommes par compagnie, tous volontaires ; chaque groupe représentait ainsi une section, soit en tout une compagnie à vingt hommes par section. Cette compagnie était sous les ordres directs du capitaine BARTOLI, le commandant ROLAND et le capitaine DUCRAY étant volontairement venus à la marche, mais n'exerçant pas de commandement effectif.

Par exception, nous avons eu une journée très chaude ; la neige fondait et collait aux raquettes, de sorte que la marche était très pénible.

Nous nous sommes arrêtés une demi-heure seulement au Parpaillon pour faire le repas froid, et nous sommes arrivés au col de la Pare à cinq heures du soir, exténués !

Mais la vue de Barcelonnette nous réjouit. Nous voilà au-dessus de la ville, tout en haut de ce versant escarpé, si difficile, même en été. C'est une sorte de toit de maison qui va, glissant, rapide, vers la vallée.

Malgré le dégel, la neige nous paraissait solide. Le capitaine DUCRAY propose alors de faire une descente par glissade en se servant de la grande canne comme frein et comme appui.

Sans crainte du danger, le capitaine se met à la tête de la section d'avant-garde, les hommes, en file indienne derrière lui, et un peu en arrière, le commandant ROLAND et le capitaine BARTOLI, se disposant à emboîter le pas à la section.

Je me trouvais exactement à la hauteur de ces derniers, lorsque tout à coup j'entendis un craquement sinistre !

Horreur ! C'était l'avalanche qui entraînait la section, le capitaine DUCRAY en tête, roulant dans l'abîme !

Le commandant ROLAND et le capitaine BARTOLI eurent à peine le temps de faire un pas en arrière ; leurs pieds étaient à dix centimètres de la crevasse et j'étais moi-même au bord de l'abîme ; trois secondes de plus, et nous étions entraînés à notre tour.

Le spectacle était terrifiant ! Les hommes avaient disparu et on ne voyait plus qu'un immense amas de neige. Après la chute, l'avalanche avait une longueur de six cents mètres sur une largeur de deux cents.

Malgré notre épouvante, nous n'avons songé qu'à aller au secours de nos malheureux camarades. Mais par où passer ? Nous longeons la crête au hasard vers notre droite, et, sans conscience du danger, nous descendons une pente aussi dangereuse, à pic, sur un parcours de cinq cents mètres.

Nous arrivons enfin ! Trois ou quatre de nos camarades sont déjà debout, et parmi eux le capitaine DUCRAY et un sous-officier, le sergent PELLERIN. Neuf autres sont dégagés rapidement ; tous ont contusionnés.

Puis trois autres restent inanimés. Nous leur prodiguons nos soins les meilleurs, nous pratiquons la respiration artificielle. Efforts vains ! Nos trois pauvres camarades sont morts ! Mais il en manque encore trois. Nous bataillons pendant deux ou trois heures et rien. La nuit vient, elle se fait plus noire, et la lune nous abandonne. Plus de clarté. Il faut songer à partir, car passer la nuit à cet endroit par 15 degrés au-dessous de zéro, c'est faire de nouvelles victimes !

Nous formons un premier convoi avec les blessés, que conduit le capitaine DUCRAY. Le capitaine BARTOLI a apporté, par précaution, une lanterne de poche, elle sert au premier convoi, dans lequel se trouve heureusement un soldat du pays.

Nous fabriquons ensuite des brancards au moyen de nos grandes cannes, et nous y déposons les trois cadavres.

Te dire ce que fut cette étape douloureuse vers Barcelonnette, où, chaque pas, on risquait de disparaître dans un précipice, est impossible ! Nuit terrible et endeuillée, pleine de dangers !

Le premier convoi roule pour ainsi dire sur la neige, et le second le perd de vue. Le capitaine Bartoli est en tête de ce dernier pour diriger la marche, mais les traces du chemin se perdent et la colonne va s'égarer.

Alors le capitaine Bartoli a une idée de génie. Stop ! Stop ! s'écrie-t-il ! Et son vieux chien fidèle vient se coucher à ses pieds. Alors, le capitaine attache la bonne bête avec la courroie de son revolver, et, embrassant son vieux compagnon, il lui dit : Allons, mon Stop, en avant !

Et la colonne s'en va en aveugle derrière le chien Stop. Celui-ci va et vient aux endroits dangereux ; il se retourne, cherche, quête, retrouve les traces du premier convoi, et sauve la petite troupe d'un danger certain.

Nous avons marché toute la nuit et sommes arrivés exténués à Saint-Pons, près de Barcelonnette, à cinq heures du matin ; au total 26 heures de marche, et quelle marche !

Le lendemain, on retrouvait les trois autres camarades morts ! Ils sont tombés au champ d'honneur ! »



Funèbre Cérémonie

Les cadavres des malheureuses victimes, une fois retrouvés, ont été transportés à la Condamine, où a eu lieu une cérémonie funèbre des plus impressionnantes.

Le gouvernement était représenté par M. VIRENQUE, secrétaire général des Basses-Alpes, délégué par le préfet ; puis venaient le général de LACROIX, gouverneur de Lyon ; le général CAMPS, gouverneur de Briançon, et le général commandant la 27^e division à Grenoble.

Une grande partie de la population de Barcelonnette et de Jausiers assistait à la cérémonie funèbre ainsi que tous les habitants de la Condamine...

Les obsèques des victimes en Auvergne

Ce sont-là de bonnes paroles. Mais on conçoit que les familles cruellement éprouvées aient trouvé une consolation à ramener auprès d'elles les corps de leurs enfants.

Lundi, ont donc eu lieu, à Courpière, les obsèques du caporal Léon FLODIAS. Le corps est arrivé le matin même de Barcelonnette. Les funérailles ont été faites aux frais de la commune de Courpière et ont revêtu le caractère d'un deuil public.

Une foule considérable suivait le convoi, malgré la température rigoureuse...Léon FLODIAS était l'aîné d'une famille de cinq enfants. Ses parents sont originaires de Courpière et établis depuis longtemps dans le village comme aubergistes.

Le soldat Antoine CHADEYRON, a été inhumé à Bourg-Lastic, son pays natal. Le corps arrivé en gare à sept heures du matin, a été conduit aussitôt à Bourg-Lastic, où a été célébré à l'église l'office religieux. Parmi l'assistance nombreuse qui se pressait à la cérémonie funèbre, on remarquait M. le docteur FLORAND, maire et conseiller général ; les professeurs et les élèves de l'école libre, beaucoup de jeunes gens du même âge que le défunt.

Antoine CHADEYRON qui était le plus jeune d'une famille de cinq enfants, n'avait plus son père depuis une dizaine d'années ; sa mère était morte le 2 décembre dernier. A la Noël, il avait obtenu une permission de dix jours qu'il avait passé chez son frère à Puy-Raynaud.

Mercredi ont eu lieu à Vinzelles les obsèques des soldats PESSON et DÉZÉGAUD.

Le cadavre du malheureux PESSON est resté pendant deux jours enseveli dans la neige. Ce militaire était marié avant son incorporation et devait, dans quelques semaines, être affecté à un régiment de ligne stationné dans le département.

Il était originaire du village des Ogheards, ainsi que DÉZÉGAUD. Ce dernier devait être libéré au mois de septembre. Les cercueils sont arrivés à Puy-Guillaume mardi et à Vinzelles le lendemain.

Les victimes de l'avalanche du col de la Pare

Léon FLODIAS ° 15.03.1880 à Courpière, fils de Guillaume FLODIAS et d'Antoinette BONHOMME, aubergistes au bourg. A la conscription, il est garçon de café à Paris. Matricule 1151 au recrutement de Riom, il est parti isolément pour rejoindre le 157^e régiment d'infanterie ; arrivé au corps, le 15.11.1901 et immatriculé sous le numéro 3596. Soldat de 2^e classe, puis caporal, le 21.09.1903. Décédé le 22.02.1904.

Antoine CHADEYRON ° 14.02.1880 à Bourg-Lastic, fils de Jean CHADEYRON et de Marie BLANCHET, cultivateurs au hameau de Puy-Raynaud.

Matricule 829 au recrutement de Riom, il est parti isolément pour rejoindre le 157^e régiment d'infanterie ; arrivé au corps, le 15.11.1901 et immatriculé sous le numéro 3600. Soldat de 1^{ère} classe. Décédé le 22.02.1904.

Pierre PESSON ° 30.09.1881 à Vinzelles, fils de Mathias PESSON et de Marie PICHON, cultivateurs aux Ogheards. Pierre s'est marié à Vinzelles, le 31.05.1902, avec Marie POUZIER.

Matricule 129 au recrutement de Riom, il est parti isolément pour rejoindre le 157^e régiment d'infanterie ; arrivé au corps, le 15.11.1902 et immatriculé sous le numéro 4534. Soldat de 2^e classe le dit jour. Décédé le 22.02.1904.

Jean DÉZÉGAUD ° 21.03.1880 à Vinzelles, fils de Jean DÉZÉGAUD et de Marie RIFFAUD, cultivateurs aux Ogheards. Matricule 55 au recrutement de Riom, il est parti isolément pour rejoindre le 157^e régiment d'infanterie ; arrivé au corps, le 15.11.1902 et immatriculé sous le numéro 4517. Soldat de 2^e classe le dit jour. Décédé le 22.02.1904, à la suite.

LE CIMETIÈRE AMÉRICAIN D'HERBET À MONTFERRAND ET LA STÈLE ÉRIGÉE SUR SON EMPLACEMENT

Une page d'histoire oubliée : la présence des troupes américaines dans le Puy-de-Dôme

par Annie FRIER (cghav-3065)

Rappel de la situation en 1917

La guerre de 1914-1918, éclate le 03.08.1914 avec la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. Depuis le 1er août, les hommes ont reçu leur ordre de mobilisation et se tiennent sur le départ. Mais si les combats sont sur le front Est et Nord, un autre combat va devoir se livrer à l'intérieur du pays.

Les hommes mobilisables sont partis, il ne reste plus que les plus âgés et les enfants et adolescents. Les femmes vont remplacer les hommes dans les champs et à l'usine. Alors on s'organise, c'est le maître mot, malgré les restrictions, les annonces de plus en plus nombreuses des morts ou des disparus. Les blessés arrivent par trains entiers et sont hospitalisés dans les hôpitaux mixtes de la région ou temporaires grâce aux multiples stations thermales équipées d'hôtels, transformés en hôpitaux, sans oublier l'hôpital que Michelin a créé dans un bâtiment récemment construit et qu'il n'a pas encore occupé en raison de la guerre.

Les familles ne peuvent même pas enterrer leurs morts, ils sont dans des cimetières provisoires à l'arrière des champs de batailles. Des mères pleurent leurs enfants, des veuves leurs maris, des jeunes filles leurs fiancés. Il en va ainsi jusqu'au 06.04.1917, lorsque les États-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne et vont rejoindre l'Europe pour participer aux combats. C'est un grand soulagement de savoir que vont arriver des hommes jeunes, qui n'ont pas encore combattu dans ces horribles tranchées et qui n'ont pas été soumis aux restrictions de nourriture.

Tout ne va pas se faire d'un claquement de doigts. Il faut d'abord former ces soldats dans les camps d'entraînements américains. Le 14.05.1917 (1), un accord est signé entre le maréchal Joffre et le Secrétaire à la guerre des États-Unis, Newton D. BAKER, qui prévoit :

- l'envoi d'un corps expéditionnaire, l'American Expeditionary Force (A.E.F.) ;
- une avant-garde de 16 à 20.000 combattants transportée en France début juin ;
- aussitôt que possible 50.000 hommes appartenant aux unités techniques, pour préparer l'arrivée des troupes.

Le 28.06.1917, la 1^{ère} division d'infanterie américaine débarque à Saint-Nazaire. Dans tous les ports de l'Atlantique et à Marseille, les soldats américains et leur matériel débarquent. Ce sont les 02 et 03.11.1917 qu'a lieu le premier engagement des troupes américaines, dans la région de Lunéville (Meurthe-et-Moselle). Trois soldats sont tués.

En formation chez Michelin

Le 01.10.1917, le Général DANTANTE informe le Préfet de la visite de l'officier américain commandant un détachement de 34 hommes, arrivé dernièrement à Clermont-Ferrand.

Ces militaires sont des mécaniciens destinés à recevoir, aux usines Michelin, l'instruction nécessaire pour la construction et la réparation des avions (2). D'autres, dans le même but, arriveront par détachements successifs. En effet, Michelin fabrique dans ses ateliers depuis 1914, un avion conçu par Louis Breguet, choisi parce qu'il est capable d'embarquer plusieurs bombes.

En 1916, l'État-major installe une école de bombardement à proximité de la capitale auvergnate, à Aulnat, sur le terrain aménagé par Michelin pour faciliter le décollage des avions : c'est là que la première piste d'aviation en dur de l'histoire est construite. Les Américains viennent donc prendre des leçons chez nous, une fois n'est pas coutume. Très emballé par nos installations l'officier américain pense qu'ultérieurement, le terrain d'Aulnat pourra être mis à la disposition d'une école d'aviation américaine, tout en précisant ne pas avoir plus de détails sur ce projet.

Les équipes Breguet et Michelin développent un nouvel avion, absolument révolutionnaire. Pour son fuselage, elles utilisent un alliage inédit, le duralium (3), plus léger et résistant que les matériaux jusque-là utilisés. Le moteur est désormais placé à l'avant et, miracle de technologie, la mitrailleuse est synchronisée pour pouvoir tirer à travers l'hélice ! Le Breguet XIV est né. Ses performances exceptionnelles donnent aux alliés l'avantage dans les airs et lui vaudront un glorieux surnom : l'avion de la Victoire (4). Au vu de ces performances, on peut rêver et se dire que si Raoul LUFBERY avait été aux commandes de cet avion plutôt que de son Nieuport 28 (5), peut-être ne serait-il pas mort ce funeste jour du 19.05.1918.

Instructions de la Présidence du Conseil aux Préfets

Le 29.01.1918, les préfets des départements concernés par l'arrivée massive des troupes américaines, reçoivent des instructions de la Présidence du Conseil, plus particulièrement de l'Office Central des Relations Franco-américaines (O.F.A.). Celles-ci concernent plus particulièrement les réquisitions auprès de la population, que peuvent faire les américains, dans quelles conditions et en relation avec quelles autorités militaires françaises.

Il est précisé, que ces dispositions ne s'appliquent pas à la Croix-Rouge Américaine ni à l'Association Chrétienne des Jeunes Gens (Y.M.C.A.). Cependant l'armée américaine peut faire réquisitionner en son propre nom, au profit de ces deux organismes. La France s'organise afin de recevoir prochainement les troupes américaines dans les meilleures conditions, malgré l'état de guerre dans lequel se trouve la France, ne l'oublions pas.

La vie continue à l'arrière des zones de combats

Le 02.07.1918 (6), le préfet du Puy-de-Dôme envoie une note au Recteur d'Académie, lui rappelant que le 4 juillet est jour de fête nationale aux États-Unis.

À cette occasion les troupes américaines défilèrent sur la place Gambetta à Clermont-Ferrand, devant les autorités civiles et militaires. Et d'ajouter : « *Je vous serais obligé de vouloir bien assister à ce défilé et y convoquer une délégation de Messieurs les Membres du conseil de l'Université, les Professeurs des Facultés et de l'École de Médecine et de Pharmacie, le Corps Académique et le Personnel des Établissements scolaires* ».

Dans un autre courrier, le Préfet insiste sur la tenue vestimentaire des hommes qui assisteront à ces cérémonies.

Organisation en France

Tous ces soldats, ces « *Sammy* », il va falloir les loger, les soigner et aussi les enterrer. Ils vont être répartis dans de nombreuses régions françaises. Penchons-nous sur le Puy-de-Dôme.

Le 05.04.1918, le Général DANTANTE (7), commandant la XIIIe Région Militaire, adresse une lettre au Préfet du Puy-de-Dôme (8), Pierre ÉMERY, lui indiquant les communes retenues pour recevoir les troupes américaines ; elles sont onze : Aubière, Beaumont, Cébazat, Lempdes, Cournon, Le Cendre, Orcet, Les Martres-de-Veyre, Saint-Amand-Tallende, Tallende et Saint-Saturnin ; précisant : « *cette installation pouvant avoir lieu à brève échéance* ». Il demande de ne pas envoyer de réfugiés dans les localités en question, afin que tous les locaux prévus restent à la disposition des troupes américaines.

Le 06.05.1917 suivant (9), le même Général rend compte au Préfet de l'installation des troupes. En effet cela s'est fait très vite, comme il l'annonçait précédemment. Avec une rigueur toute militaire, la 31^e Brigade d'Artillerie Américaine s'est installée dans les différents cantonnements qui lui avaient été assignés.

- Cébazat : 9 officiers et 459 hommes du 55^e Régiment d'Artillerie ;
- Beaumont : 8 officiers et 293 hommes du 55^e ;
- Aubière : 20 officiers et 875 hommes du 55^e ;
- Lempdes : 9 officiers et 413 hommes du 56^e Régiment d'Artillerie ;
- Cournon : 23 officiers et 645 hommes du 56^e ;
- Le Cendre : 7 officiers et 381 hommes du 56^e .

Un troisième régiment appartenant à cette même brigade est attendu incessamment et sera dirigé sur Saint-Saturnin, Saint-Amand-Tallende et Les Martres-de-Veyre.

Le Général continue son énumération : plusieurs détachements appartenant au Service de Santé Américain, débarqués à Brest pour se rendre dans les localités suivantes :

- Châtelguyon : 25 médecins et 221 infirmières ;
- Royat : 26 médecins et 211 infirmières.

Le Puy-de-Dôme compte ainsi plus de 3.000 hommes de troupe, 76 officiers pour les commander ainsi que 432 infirmières et 51 médecins répartis dans deux communes équipées d'un fort potentiel en hôtels de luxe.

Le va et vient des troupes américaines est relaté scrupuleusement au préfet du Puy-de-Dôme, par le Général DANTANTE, qui devient ainsi ses yeux et ses oreilles.

Le 10.07.1918 (10), le régiment d'artillerie lourde à tracteurs américains (146e C.A.C.), quitte son cantonnement réparti sur Saint-Saturnin, Saint-Amand-Tallende, Veyre et les Martres-de-Veyre, pour se rendre dans la zone des armées.

Il décide de les affecter au nouveau régiment attendu et qu'il voulait installer à Pont-du-Château, Vertaizon et Billom.

Le 11.7.1918 (11), un détachement de 2 officiers et 82 soldats américains arrive à Maringues pour 8 jours afin de prendre livraison d'un lot de bois acheté dans la région et d'en faire l'expédition.

Le 07.10.1918 (12), le 144^e régiment d'artillerie lourde américain arrive dans la région. Il s'installe dans quatre cantonnements : Coudes, La Sauvetat, Authezat et Plauzat.

Le 31.10.1918 (13), deux régiments d'artillerie lourde américains partent aux armées. Le préfet précise : « *Ce mouvement, qui comportera 8 trains, aura une durée de 4 jours : 2 trains partiront, chaque jour, l'un à 13 heures, l'autre à 19 heures. Aussitôt que ce départ aura été effectué, deux autres régiments d'artillerie lourde viendront occuper les cantonnements rendus disponibles* ». Parfois, un grain de sable se glisse dans cette superbe organisation. Le 16.09.1918 (14), le Préfet du Puy-de-Dôme écrit au Commissaire Général auprès de l'Armée Américaine.

« *Un différent vient de se produire entre le Service de Santé Américain, [...] qui réclame aux stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore les 1.500 lits pour chacune d'elles [...] et le service des permissionnaires américains [...] qui a, de son côté, traité avec les hôteliers de ces stations pour la réception de 5.000 permissionnaires* ».

Et de rajouter pour bien faire comprendre au commissaire, que les bâtiments ne sont pas extensibles : « *Évidemment ces 5.000 permissionnaires ne peuvent pas se superposer (sic) aux 3.000 lits de blessés qui sont demandés* ».

Le Commissaire est sommé par le préfet de faire le nécessaire pour amener les deux services américains à s'entendre pour fixer le nombre de lits réservé à chacun.

Cependant, les relations entre Français et Américains se passent bien. Le 08.11.1918 (15), le Général de la 163^e Brigade d'Artillerie, Stephen Miller FOOTE (16), écrit au préfet du Puy-de-Dôme, afin de le remercier d'avoir déposé des fleurs dans le cimetière américain le jour de la Toussaint « *comme tribut à nos camarades morts* ».

Les bonnes œuvres des Américains

La guerre est finie depuis moins d'un mois. Le 02.12.1918 (17), arrive une circulaire du Ministre de l'Intérieur à Messieurs les Préfets, accompagnée de notices à remplir. Le Comité de la Fraternité Franco-américaine a demandé au ministre français « *de lui fournir d'urgence les noms d'un grand nombre d'orphelins, en vue de les secourir* ».

Les préfets sont priés de réserver leur plus bienveillant appui à ce comité, afin de l'aider « *à accomplir l'œuvre de générosité dont le Comité de New-York a pris l'initiative* ».

Le ton du Ministre est insistant, comme s'il n'était pas sûr que les préfets exécutent ses ordres (ceux de l'État), qu'il y ait un brin de défiance des français vis-à-vis des américains.

Il continue : « *je n'ai pas besoin d'insister [...] caractère de cette manifestation [...] le prix qu'en peuvent retirer nos orphelins [...] assurer l'établissement et la transmission des renseignements [...]* » Il semble qu'il connaisse bien « *l'inertie active* » de la bureaucratie française.

Aussi, il insiste : « [...] *appeler tout spécialement l'attention de l'Office Départemental des Pupilles de la Nation et des municipalités [...] les notices soient remplies d'extrême urgence [...] exactement les indications nécessaires* ».

Il achève : « [...] *renvoyer avant le 10 décembre courant au Ministère [...]* ». Il leur met un peu le couteau sous la gorge, afin d'avoir un maximum de réponses.

Où la présence des stations thermales va influencer le choix des hôpitaux militaires américains

Lorsque les soldats américains, hommes de troupe ou officiers, sont blessés, tout comme les combattants français, ils sont envoyés dans des hôpitaux à l'arrière du front, de préférence dans « *la France profonde* ».

En Auvergne et plus particulièrement dans le Puy-de-Dôme, la région était bien équipée, grâce aux multiples stations thermales qui possédaient toutes de nombreux hôtels pouvant être transformés en hôpitaux : Royat, Châtelguyon, Le Mont-Dore, La Bourboule, sans oublier, Vichy dans l'Allier, à 50 km de Clermont-Ferrand.

À Clermont-Ferrand, ce sont plutôt les multiples établissements religieux qui attirèrent les autorités américaines.

C'est ainsi que l'on trouve (18) :

- Châtelguyon : hôpital n° 20, installé dans plusieurs hôtels d'été ; entendez par là les hôtels utilisés seulement pendant la cure thermale ;
- Royat : hôpital n° 30, installé dans 16 hôtels de la station ;
- Le Mont-Dore : hôpital n° 93, installé à l'hôtel Sarciron de novembre à décembre 1918 ;
- Clermont-Ferrand : hôpital n° 103, installé dans plusieurs couvents et bâtiments de l'artillerie (?) de novembre 1918 à janvier 1919.

Sans oublier à Vichy :

- hôpital n° 1, installé dans 9 hôtels de la station ;
- hôpital n° 19, installé dans 22 hôtels ;
- hôpital n° 76, installé dans 18 hôtels ;
- hôpital n° 109, installé dans plusieurs hôtels ;
- hôpital n° 115, installé à l'hôtel Ruhl.

On peut remarquer le nombre important d'hôtels à Vichy, ce qui peut expliquer l'installation du gouvernement de Pétain dans cette ville en 1940.

Les Américains avaient indiqué le chemin des bons hôtels...

Je n'ai pas trouvé trace de l'hôpital de La Bourboule dans cette liste, pourtant des américains ont été inhumés dans cette ville, ce qui laisse supposer la présence d'un hôpital.

Les consignes du Ministre de l'Intérieur aux Préfets

Le 17.10.1918 (19), le Ministre de l'Intérieur Jules PAMS (20), par une circulaire, informe les préfets de la demande des Américains concernant le rapatriement des corps de leurs soldats aux États-Unis et des dispositions prises à cet effet par le gouvernement Français. « [...] *pouvoir procéder, conformément à ses propres lois et règlements, à l'inhumation ou au transport en Amérique de ses militaires et marins décédés en France ou en cours de traversée, il a été décidé que, dans un intérêt supérieur de bonne entente, il serait donné satisfaction à la demande de nos Alliés* ».

Plus loin, Jules PAMS écrit : « [...] *il appartient aux autorités militaires américaines seules de procéder aux cérémonies et inhumations des personnes faisant partie de leurs forces militaires ou navales à un titre quelconque, sans intervention des autorités locales* ».

Le ministre prévoit la fin de la guerre avec optimisme dès ce 17.10.1918 : « *Dès la cessation des hostilités, le gouvernement de la République française examinera, de concert avec le gouvernement américain, les mesures à prendre pour assurer, conformément aux lois et règlements français de police et d'hygiène, le transport et le retour aux États-Unis des corps de militaires ou marins américains inhumés en France* ».

C'est clair et sans interprétation préfectorale possible.

Le 12.05.1919 (21), le ministre est contraint de faire une piqure de rappel à ses préfets. Il a été procédé, à l'exhumation d'un corps dans un cimetière communal, sans que les américains soient prévenus et ceux-ci insistent sur la perturbation que cela entraîne dans leurs services. Et le préfet de rappeler : « [...] *qu'aucune exhumation de militaire américain ne soit autorisée, sans l'assentiment préalable, donné par écrit, du chef du 'Graves Registration Service of the American Expeditionary Forces' à Tours* ». Compte tenu du ton qu'il emploie auprès de ses préfets, on peut supposer qu'il s'est fait « *sérieusement remonter les bretelles par les Américains* », et qu'il ne souhaite pas que cela se reproduise.

Où l'on commence à parler du cimetière américain d'Herbet

Après avoir pris les dispositions nécessaires pour héberger les vivants depuis leur installation en avril-mai 1918, ainsi que les blessés, il devient urgent de prendre des mesures pour héberger les morts. Dès juillet 1918, des contacts sont pris avec les propriétaires de parcelles de terrain au lieu-dit « *Les Farges* », vaste domaine situé entre le Brézet et Herbet, jouxtant l'ancienne léproserie d'Herbet. Ils sont six au final à devoir vendre à l'amiable à l'État, représenté par le Ministère de la Guerre, une parcelle de leur terre au lieu-dit les Farges.

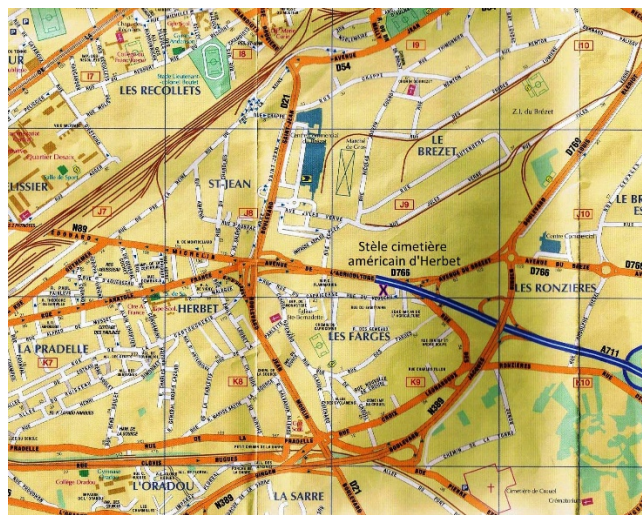
L'accord a été fixé à 100 Francs l'are, augmentés d'un dédommagement particulier pour certains. Les actes de ventes seront signés le 22.01.1919 (22), dans le bureau du préfet Pierre ÉMERY, en présence du Commandant LABEUR, chef de bataillon, chef du Génie à Clermont-Ferrand, représentant le Ministère de la Guerre, avec les vendeurs :

- Antoinette CLÉDIÈRE, épouse OSSÉDAT, demeurant route des Gravanches à Montferrand, vend 11,26 ares pour le prix de 1.126 Francs.
- Antoinette FALLATEUF, épouse TIXIER, demeurant 17 rue de la Rodade à Montferrand, vend 33 ares pour le prix de 3.800 Francs, dont 500 Francs d'indemnités.
- Maria BOURCHEIX épouse DECORPS, demeurant rue du Chambon à Aubière, vend 3,52 ares pour le prix de 582 Francs, dont 200 Francs d'indemnités.
- Les HOSPICES de Clermont-Ferrand, représentés par Ernest VIGENAUD, maire de Clermont-Ferrand, président de la Commission Administrative des Hospices, siégeant rue des Vieillards à Clermont-Ferrand, vendent 11,82 ares pour le prix de 1.182 Francs. Les Hospices sont propriétaires de ces terrains

depuis plus de deux siècles. Ils les ont acquis suivant l'acte de cession du 28 septembre 1688 chez Maître BAPTISTE Jean, notaire à Clermont-Ferrand. Ils proviennent de la cession des biens de la Léproserie d'Herbet, à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand sur ordre de Louis XIV, après que la lèpre ait disparu du royaume et que les léproseries soient fermées (23).

- Marie COUDERT divorcée de Michel CHOMET, demeurant domaine de St-Jean à Montferrand, vend 0,08 ares pour le prix de 8 Francs.
- Louis FABRE époux de Marie MATHIEU, demeurant 32, petite rue du Languedoc à Montferrand, vend 0.08 ares pour le prix de 8 Francs.

Ce cimetière sera inauguré en octobre 1918 (24), alors qu'il y a seulement 40 tombes.



Monument aux Volontaires Américains

Le 04.07.1920 (25), une circulaire est adressée aux personnalités françaises, par le Comité de Combattants afin d'élever un Monument aux Volontaires Américains afin de « *célébrer le geste admirable de tous les volontaires américains [...] prirent ouvertement notre parti et s'engagèrent au service de la France* » (26). « *Le geste de La Fayette [...] les volontaires américains l'ont renouvelé* ». La circulaire accompagnée de la liste des membres du Comité est signée du Général MANGIN, qui lance une souscription dans toute la France.

La France et les États-Unis d'Amérique après la guerre

Le 03.05.1920 (27), le Consul américain à Saint-Étienne (42) écrit au préfet du Puy-de-Dôme. Dans la lettre il explique qu'à la date du 30 mai, jour du Mémorial Day « [...] il est d'usage en Amérique, de décorer les tombeaux des anciens combattants ». En France il y a environ 500 cimetières américains, mais un seul se trouve dans sa juridiction à Clermont-Ferrand. « [...] de bien vouloir m'indiquer le nombre de mes compatriotes qui reposent dans ce cimetière [...] que je remplisse ce pieux devoir pour lequel je suis délégué ». Il réitère sa demande le 18.05.1920, n'ayant pas reçu de réponse du préfet. Le Général de Division MORDACQ avait cependant adressé une réponse au préfet le 14.05.1920 (28), dans laquelle il signale la présence de 263 soldats américains au cimetière d'Herbet.

Il s'empresse d'ajouter « *que rien ne s'oppose à l'accomplissement de la mission dont veut bien se charger M. le Consul des États-Unis à Saint-Étienne* ».

Cet échange laisse un goût amer, la guerre n'est finie que depuis 18 mois et on sent les français agacés par la présence des américains et leurs exigences. Choc des cultures, ou autres soucis à s'occuper de la reconstruction après 4 ans de guerre ?

Le 29.05.1922 (29), l'atmosphère semble s'être détendue, quand le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts, Léon BÉRARD (30), écrit aux Recteurs d'académie : « *J'ai décidé qu'à l'occasion du Memorial Day (30 mai) [...] il serait donné aux élèves, comme sujet de rédaction, l'exposé des sacrifices faits par les États-Unis pendant la Grande Guerre plus particulièrement en ce qui concerne la France [...]* ». C'est un peu péremptoire, mais ça part d'une bonne idée, ce qu'aujourd'hui on appellerait le devoir de mémoire.

Les soldats américains décédés dans le Puy-de-Dôme

Transférés à l'arrière des zones de combat, les soldats américains sont hospitalisés dans les villes de Clermont-Ferrand, Châtel-Guyon, La Bourboule, Le Mont-Dore et Royat, où les hôtels ont été réquisitionnés. D'autres sont hospitalisés plus loin à Vichy (Allier). Grâce aux archives départementales du Puy-de-Dôme, j'ai trouvé leurs actes de décès dans les registres de ces communes.

16 actes de décès en 1918 à Châtel-Guyon (31)

- Otto C. BLETZER, 28 ans, † 07.08.1918,
- Arthur CLEVERSY, † 17.08.1918,
- James W. CORSLAND, 30 ans, † 12.08.1918,
- Dennis F. DOHANUE, † 18.08.1918,
- John C. EDWARDS, 20 ans, † 07.08.1918,
- Rizziero FINAMORE, 25 ans, † 19.08.1918,
- Edward FLAHERTY, 29 ans, † 12.08.1918,
- Clark A. GOUDIE, † 06.08.1918,
- John HAZELTINE, † 18.08.1918,
- Léo KAHN, † 13.08.1918,
- Thomas D. KERN, 27 ans, † 04.08.1918,
- Stewart K. NEVIL, † 13.08.1918,
- Ralph POL, 23 ans, † 08.1918,
- John C. SANDERSON, † 31.07.1918,
- Raymond A. SUTPHIN, † 02.08.1918,
- Albert WEENZ, † 31.07.1918.

Tous ces actes ont été dressés le 31.08.1918 sur la déclaration de François GROSLIER, appariteur et Marien DOMAS, garde, devant Michel LEVADOUX, maire de Châtel-Guyon. Ils sont morts des suites de blessures de guerre, hospitalisés à l'hôpital américain n° 20. Pas de décès en 1919.

10 actes de décès en 1918 au Mont-Dore (32)

- Mitchell DAVIS, 26 ans, † 16.11.1918,
- Winslow DICKSON, 24 ans, † 24.11.1918,
- Cornelius DRISCOLL, † 01.12.1918,
- Oresto GAGLIARIDI, 23 ans, † 30.11.1918,
- William GIBSON, 26 ans, † 26.11.1918,
- William KNITIG, 24 ans, † 10.11.1918,
- Mills PERCY, 24 ans, † 26.11.1918,

- Herbert NUCKOLS, 22 ans, † 26.11.1918,
- Frederick REDMAN, 33 ans, † 26.11.1918,
- Peter VER HAGE, 23 ans, † 07.12.1918.

Les actes sont dressés le lendemain de chaque décès sur la déclaration de Félix TAURY, secrétaire de mairie et Joseph Xavier DUCAUT, collecteur de la taxe de séjour, devant Jules COHADON, maire du Mont-Dore.

Tous sont morts des suites de blessures de guerre, hospitalisés à l'hôpital américain installé dans le Palace Hôtel Sarciron. Pas de décès en 1919.

8 actes de décès à La Bourboule (33)

- Nicolas CILIBERTI, 21 ans, † 09.01.1919,
- James J. COONEY, 23 ans, † 25.12.1918,
- Yvan H. HULL, 28 ans, † 29.12.1918,
- Louis J. LEHMANN, 27 ans, † 07.01.1919,
- Dave ROSEN, 35 ans, † 08.01.1919,
- Robert STACY, 21 ans, † 02.10.1918,
- Yvan L. SUITS, 24 ans, † 24.12.1918,
- Arthur THOMAS, 24 ans, † 22.12.1918.

Les actes sont dressés le lendemain de chaque décès sur la déclaration d'Emmanuel ROSSITER, capitaine d'intendance de l'armée des États-Unis et d'Alfred GOGNON, interprète à l'intendance, devant Octave CHADEFAX, adjoint au maire de La Bourboule. Tous sont morts des suites de blessures de guerre, hospitalisés à l'infirmerie américaine, installée au Palace Castel du Parc.

Actes de décès à Royat (34)

Il n'y a pas d'actes de décès de soldats américains, mais curieusement on trouve 6 actes de décès de prisonniers allemands blessés, soignés à l'hôpital américain n° 30.

Est-ce une annexe des hôpitaux clermontois qui accueillent des prisonniers allemands ? C'est peu par rapport aux 172 tombes du carré militaire allemand au cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand (35). Ces 6 prisonniers ne sont d'ailleurs pas inhumés dans ce cimetière.

- Adolph ARHEIDT, † 20.12.1918,
- Henrik KERSTING, † 11.01.1919,
- John LINDORFER, † 16.11.1918,
- Ewald NEUBACKER, † 09.11.1918,
- Rudolph NEYZERSHAUSER, † 11.11.1918,
- Walter WEIL, † 13.11.1918.

Les actes sont dressés le lendemain de chaque décès sur la déclaration de Marcelle LOUBIGNAC, interprète à l'hôpital américain et d'Adolphe Charles Joseph PRINGARBE, sergent de l'armée américaine, devant Jean Marie Hippolyte MALLET, maire de Royat. Tous sont morts des suites de blessures de guerre.

Des registres complets ?

Toutes les années depuis l'arrivée des troupes américaines le Mémorial Day est célébré à Vichy par une imposante et émouvante manifestation au cimetière où reposent 85 soldats américains (36), en présence du sous-préfet de Lapalisse et d'une délégation militaire américaine. J'ai eu une information me disant que les hôpitaux américains gérés par les militaires ne déclaraient pas leurs morts à l'état civil de la commune (37). Il semble que ce soit assez variable dans le temps et dans la constance à le faire.

Clermont-Ferrand n'a aucun décès de soldat américain dans ses registres pendant toute la durée de la présence des troupes américaines.

Il en est de même pour Royat, qui par contre a bien enregistré les décès des prisonniers allemands, morts dans les hôpitaux gérés par les américains.

La Bourboule, Châtel-Guyon et le Mont-Dore ont enregistré les actes de décès des soldats américains ; mais est-ce complet ? J'en doute en raison du nombre peu élevé en comparaison avec la présence des tombes dans les différents cimetières.

Rien n'indique sur l'acte de décès où sont inhumés ces soldats.

Célébration du Mémorial Day à Clermont-Ferrand

La France va vivre à l'heure américaine en adoptant ses traditions militaires pendant plusieurs années : du début 1918 à la fin 1921, des cérémonies vont avoir lieu avec beaucoup de faste. La célébration du Mémorial Day en est une, particulièrement importante, car elle commémore le souvenir de tous les morts, de toutes les guerres dans lesquelles les États-Unis ont combattu.

« *Le Mémorial Day est une fête simple et grave que célèbrent chaque année les États-Unis. Elle a été instituée à la suite de la guerre de Sécession pour honorer la mémoire des soldats tombés au cours de cette guerre, qui est l'un des grands événements de l'histoire américaine* » (38).

La presse locale nous relate ces cérémonies avec plus ou moins de détails mais toujours avec de grandes envolées lyriques de la part des journalistes, comme il était d'usage à l'époque.

Dans les années 20, il y a trois journaux qui paraissent dans le Puy-de-Dôme (39), chose plutôt rare et éphémère :

- *Le Moniteur du Puy-de-Dôme* (1856-1944) ;
- *L'Avenir du Puy-de-Dôme* (1896-1924) ;
- *La Montagne* (1919-à aujourd'hui...).

J'ai choisi *L'Avenir du Puy-de-Dôme* (40) pour relater ces événements, à la fois parce que c'est celui qui a couvert toute la période de la guerre et au-delà et aussi, bêtement, parce que c'est le plus lisible.

Le 31.05.1919 (41), *L'Avenir* titre en tête de la page 2 sur 2 colonnes : « *Le Mémorial Day, Émouvante cérémonie religieuse au cimetière américain.*

Dès neuf heures, la route d'Aulnat présentait, hier matin, une animation inaccoutumée. On pouvait y voir cheminer un certain nombre de Clermontois porteurs de gerbes enrubannées aux couleurs françaises ou américaines. [...] » La cérémonie se fait en présence des autorités civiles (préfet, maire, ...) et militaires françaises et américaines. « [...] *qui se sont fait un devoir de participer par leur présence à l'hommage rendu aux nobles fils des États-Unis, inhumés en terre d'Auvergne* ».

Le journaliste signale que cette cérémonie revêt une solennité essentiellement religieuse. « [...] *les compagnies américaines vont chercher les gerbes et les drapeaux étoilés, pour les disséminer à travers les tombes. Chaque tombe reçoit son drapeau et sa gerbe* ». Puis le « *Call to colors* » : le salut au drapeau, pendant que le clairon sonne. Un an plus tard, le 31.05.1920 (42), toujours en page 2 sur 2 colonnes, nouvel hommage aux soldats américains, avec encore plus de faste. Rappelons que 263 soldats américains reposent au cimetière d'Herbet. Le journaliste d'écrire :

« Dès 9 heures, la route de Pont-du-Château se couvrait de piétons, dont la promenade pieuse se dirige vers la barrière d'enceinte et les croix blanches qui s'aperçoivent au loin ; et la grande bannière étoilée, en berne, dit au passant le grand voyage que firent les soldats qui reposent sous ses plis, la tristesse de l'exil dans la tombe et la grandeur des hauts faits que remémore ce coin de terre américaine sur le sol français ». Belle envolée lyrique encore une fois. L'hommage compte cette fois encore plus de personnalités, mais aussi les élèves du lycée Jeanne d'Arc (43), conduites par leur surveillante générale, des institutrices et instituteurs, l'inspecteur d'académie, des délégations d'anciens combattants, les associations musicales, un groupe d'étudiants représentant les diverses Facultés de l'Université de Clermont-Ferrand, ainsi que les orphelins de guerre de la Fraternité franco-américaine, et bien d'autres encore. Nelson D. ARMSTRONG, chef du service de renseignements sur les cimetières américains, accueil et guide les visiteurs.

« [...] le consul des Etats-Unis à Saint-Etienne, M. William H. HUNT ; le docteur MARCOMBES, maire ; les adjoints, CLÉMENTEL, JOUVE, IZAMBARD ; le Conseil municipal presque au complet ; M. Maurice CHALUS, président de la Chambre de commerce. Puis le général LINDER, commandant le 13^e corps ; le général MORDACQ, commandant la 26^e division ; l'intendant général LOISEAU, le colonel DESTENAY, chef d'état-major du corps d'armée ; l'intendant BOURCIN, les chefs d'escadron LALOY, chef d'état-major de l'artillerie, MANHÈS, du 113^e, et HU, du 53^e d'artillerie, MARTIN, chef d'état-major de la 26^e division, le commandant RAPENNE, major de la garnison ». C'est au son de la marche funèbre de CHOPIN que le cortège parcourt les allées du cimetière en déposant des gerbes sur chacune des tombes. Le drapeau a été hissé, salué par trois coups de canon du 75 français, qui fut au front une arme redoutable aux mains des soldats américains. (dixit le journaliste). Puis ce sont les innombrables discours, par les personnalités françaises et américaines.

Le 31.05.1921 (44), l'article est plus court, il y a moins de monde, une cérémonie simple et émouvante. En effet depuis 1920 les corps des soldats américains ont commencé à être évacués vers les États-Unis et vers les grands cimetières américains de France, Suresnes (93) et Belleau (02). Mais beaucoup de soldats sont encore en France.

« Nous ne dirons point que pour la circonstance le cimetière de la route de Pont-du-Château, où reposent encore nombre de soldats américains, avait été l'objet de soins particuliers – il est toujours impeccablement tenu – mais cependant, sur chacune des tombes avait été déposée une couronne de lierre et planté un minuscule drapeau aux couleurs étoilées. Sur les rares tombes d'officiers qui existent encore, à côté de la modeste couronne de lierre, une main amie avait déposé des fleurs. Sur les tombes des deux lieutenants aviateurs, METZGER et ROBERTSON, qui trouvèrent la mort à quelques centaines de mètres de là, sur le champ d'aviation d'Aulnat, on remarquait une magnifique croix en roses naturelles et une énorme gerbe formée des mêmes fleurs ».

Ce qui est touchant, c'est l'attention, à la fois des américains et des français, à entretenir et à fleurir ces tombes.

Les cérémonies se déroulent comme à l'accoutumé, personnalités civiles et militaires, les orphelins de guerre, dépôt de gerbes, drapeau hissé au mât, accompagné par la musique du 92^e Régiment d'Infanterie qui joue l'hymne américain puis la Marseillaise. Pendant que les assistants font le tour des tombes les musiciens jouent « *Hommage aux braves de l'armée d'Italie* » de Chopin.

On apprend dans ce dernier article qu'au centre du cimetière il y a une sorte de rond-point, sur lequel se trouve le mât supportant le drapeau américain.

Les autorités américaines sont allées déposer une couronne de fleurs au cimetière des Carmes de Clermont-Ferrand, sur la tombe des soldats français, ils en sont remerciés par les autorités locales.

Chaque année depuis la fin de la guerre, des cérémonies identiques ont lieu à Vichy (Allier), Châtel-Guyon, La Bourboule et le Mont-Dore, où reposent aussi nombre de soldats américains.

Départ des corps des soldats vers les États-Unis et les Nécropoles Nationales Françaises

Le 13.12. 1919 (45), le Ministre de l'Intérieur écrit à nouveau aux Préfets, pour l'exhumation et le transport des corps des militaires américains décédés en France. Son courrier est bien explicite, pas de fausse note, tout doit être fait pour satisfaire les américains, dans la mesure des lois françaises.

« Le gouvernement des États-Unis a manifesté le désir de procéder dans le plus bref délai possible au rapatriement des corps des militaires américains décédés en France pendant la guerre et en particulier d'effectuer, dès maintenant, l'exhumation et le transport vers les ports d'embarquement des restes de ceux qui sont inhumés [...] ». Puis de continuer : « *Accédant à ce désir, le gouvernement français a décidé, en Conseil des Ministres, d'autoriser dès à présent l'exhumation et le transport collectif vers les ports qui seront désignés, des corps des militaires américains inhumés en dehors de l'ancienne zone des opérations* ».

Le ministre insiste auprès des préfets, de bien vouloir donner sans délais les autorisations demandées par le Graves Registration Service, concernant ces exhumations et ces transports. « [...] inviter d'urgence les maires des communes [...] à accorder l'autorisation d'exhumer les corps aussitôt que la demande en sera faite [...] ».

Et le Ministre de conclure : « *Le gouvernement attachant le plus grand prix à ce que la tâche des autorités militaires américaines soit facilitée dans la plus large mesure, je vous prie de veiller à ce que, dans leurs rapports avec les dites autorités, les représentants de votre administration et ceux des administrations municipales apportent le plus courtois empressement* ».

Le 07.03.1920 (46), une autre lettre de la Présidence du Conseil nous donne une idée de la façon dont vont s'opérer ces départs. « [...] *Après exhumation, ces corps seront transportés par camions automobiles à des centres de rassemblement d'où ils seront expédiés par trains spéciaux au port de d'où se fera l'embarquement pour les États-Unis* ».

J'ai trouvé des listes non exhaustives, adressées aux maires, concernant des demandes d'exhumation et de transport des corps des militaires américains dans la région (47) :

- 07.03.1920 : Châtel-Guyon vers le port de Bordeaux (Gironde) ;
- 21.06.1920 : Clermont-Ferrand et Châtel-Guyon vers le port de Bordeaux ;
- 26.08.1920 : Clermont-Ferrand vers le port de Toulon (Var) ;
- 02.09.1921 : Le Mont-Dore vers le cimetière de concentration de Suresnes (92), 6 corps ;
- 17.09.1921 : Clermont-Ferrand, Châtel-Guyon et La Bourboule vers le port d'Anvers (Belgique) ;
- 23.09.1921 : La Bourboule vers le cimetière de concentration de Suresnes (92), 3 corps ;
- 23.09.1921 : Châtel-Guyon vers le cimetière de concentration de Bois-Beleau (Aisne), 25 corps ;
- 23.09.1921 : Clermont-Ferrand vers le cimetière de concentration de Bois-Belleau, 114 corps ;
- 29 septembre 1921 : Le Mont-Dore et Clermont-Ferrand vers le port d'Anvers ;
- 09.11.1921 : Clermont-Ferrand vers le port d'Anvers.

Les conditions climatiques jouent les empêcheurs de tourner en rond.

La longue interruption, entre août 1920 et septembre 1921, correspond à une période d'intempéries exceptionnelles. Des pluies diluviennes s'abattent sur la France, en particulier la région du nord en octobre et novembre 1920, puis une vague de froid sur toute la France en décembre avec -18° à Clermont-Ferrand (48).

Le temps devient chaotique durant cette fin d'hiver et ce printemps 1921. Exceptionnellement doux en janvier, la sécheresse s'intensifie en février et mars, puis il neige fréquemment en avril suivi d'orages de grêle.

Juin et juillet 1921 sont particulièrement secs. C'est aussi le mois de juillet le plus chaud depuis un siècle avec des vagues de chaleurs atteignant près de 40° sur toute la France (49).

Ces intempéries puis cette canicule ont désorganisé les exhumations tant françaises qu'américaines. Pour des questions pratiques (inondations) et sanitaires que l'on comprend aisément, l'état des corps, plutôt mal que bien embaumés, a contraint les autorités françaises à en interdire l'exhumation et le transport.

La presse se fait largement l'écho de cette situation. C'est seulement le 19.09.1921 (50) que le journal peut titrer « *Le transfert des corps des héros morts pour la France va être accéléré* ». Bien sûr, il s'agit des soldats français, mais le problème étant le même pour les soldats américains, le transfert a pu reprendre dès le 02.09.1921.

La presse locale du 31.05.1922, fait mention des cérémonies du Memorial Day de la veille, à l'Arc de Triomphe, célébrée avec un grand faste. Une délégation de Vétérans Américains (51), venus tout exprès à Paris, remettent la Médaille d'Or des Vétérans au Soldat Inconnu, en prononçant : « *C'est le plus haut honneur que nous puissions vous offrir, et vous nomme membre et officier des anciens combattants des guerres extérieures des États-Unis* ». Pas un mot sur des cérémonies à Clermont-Ferrand, Châtel-Guyon ou Vichy, dans la presse. Il semble bien qu'en 1922, il n'y ait plus de corps de soldats américains dans la région.

Des cérémonies franco-américaines se déroulent en même temps à Verdun et à Bois Belleau.

Des échanges de fidèle amitié sont adressés à l'armée américaine par l'armée française dans un télégramme du Ministre de la guerre André MAGINOT, au Secrétaire d'État à la guerre américain John W. WEEKS.

À Washington, le drapeau américain, qui flottait sur la Tour Eiffel en même temps que le drapeau français depuis l'entrée en guerre des États-Unis, a été remis à Warren G. HARDING, président des États-Unis, par Jean Jules JUSSERAND, ambassadeur de France.

Une page se tourne. La France panse ses plaies mais sans la présence des américains qui ont regagné leur pays. Les communes érigent des Monuments aux Morts à la mémoire de ses valeureux soldats Morts pour la France. Celui de Clermont-Ferrand, sans noms, sûrement parce que trop nombreux, est inauguré le 04.07.1923 au carrefour de quatre grandes avenues qui aujourd'hui porte le nom de place de Salford ; il est l'œuvre de Maurice VAURY, sculpteur clermontois bien connu (52).

Cependant « *La Fraternité franco-américaine* » œuvre toujours en France pour aider les orphelins de guerre français. Au cours de son assemblée générale du 26.01.1924 (53), son président rappelle : [...] *plus de 125 millions de francs de secours américains ont été distribués aux enfants de nos héros disparus [...] près de 200 comités se sont créés aux États-Unis, groupant des centaines de mille de souscripteurs et obtenant des secours à 286.000 enfants [...]* ».

Projet d'une stèle commémorative

C'est le 29.12.1922 (54), au cours des délibérations du Conseil Municipal que le maire, le Docteur Philippe MARCOMBES, présente à ses conseillers le « *projet de stèle à placer à l'ancien cimetière américain* », et fait voter un crédit de 3.000 Frs. Le terrain étant déjà prévu à la vente aux enchères par l'administration des domaines, le cahier des charges prévoit l'obligation par l'acquéreur de rétrocéder à la ville de Clermont-Ferrand, sur sa demande, une parcelle de 4 m². Le crédit est voté par le Conseil.

L'architecte de la ville a établi un devis de 3.000 Frs qui comprend : les fouilles, les fondations, la taille, la sculpture et la gravure d'un bloc de pierre de Volvic avec un motif en pierre, ainsi que les pilastres et les chaînes pour l'entourage.

Le 21.03.1923 (55), le maire ayant soumis son projet à plusieurs entrepreneurs de la ville, et n'ayant reçu que deux réponses, le choix se porte sur l'entreprise Louis GENESTE, 4 rue d'Amboise à Clermont-Ferrand, qui accepte de réaliser cette stèle au prix forfaitaire de 3.000 Francs.

Le contrat est signé, l'entrepreneur s'engage à réaliser la stèle dans les 2 mois et ½ à compter de la date de réception de l'ordre de commencer les travaux. Il faut encore l'autorisation préfectorale ; Ange BENEDETTI, préfet du Puy-de-Dôme, signe rapidement le 02.05.1923 (56), l'arrêté suivant : « *La commune de Clermont-Ferrand est autorisée à ériger, sur l'ancien cimetière américain, une stèle destinée à perpétuer le souvenir des citoyens des États-Unis d'Amérique, morts en France au cours de la guerre 1914-1918* ».

Reste à acheter ces 4 m² de terrain nécessaire à l'érection de la stèle. C'est Pierre JALLUT, expert-géomètre, place de la Fontaine à Montferrand qui en est propriétaire depuis la vente aux enchères par les domaines.

La promesse de vente est signée le 05.06.1923 (57), entre le maire Philippe MARCOMBES et Pierre JALLUT, en présence d'un représentant du préfet.

La partie acquise par la ville s'étend sur 2 mètres le long de la route nationale n° 89 et 2 mètres sur le chemin d'exploitation (58), pour le prix total de 6,80 Francs. L'achat est approuvé en conseil municipal du 10.07. 1923 (59).

Les autorités clermontoises ont attendu le 01.11.1924 pour procéder à l'inauguration. On aurait pu penser qu'ils attendraient le 11 novembre, férié depuis le 24.10.1922. D'autres manifestations patriotiques ont lieu à nouveau le 11.11.1924.

Inauguration de la stèle du cimetière américain d'Herbet

Le 02.11.1924 (60), la presse titre : « *un hommage aux soldats américains morts pour la liberté - L'inauguration d'une stèle à l'ancien cimetière américain. [...] l'inauguration d'une stèle à l'ancien cimetière où furent inhumés pendant quelques mois, près d'Herbet, plusieurs centaines de soldats américains, décédés dans les hôpitaux de Clermont, de Chamalières ou de Royat, dans les derniers mois de la guerre.*

Après l'armistice, les autorités américaines avaient fait procéder à l'enlèvement de tous les corps des soldats inhumés à Herbet. Le Conseil municipal de Clermont avait pensé néanmoins qu'un témoignage matériel devait proclamer, sur le territoire de la ville, la reconnaissance des Français pour le secours apporté à nos soldats par les soldats des États-Unis. Et la municipalité avait fait édifier, en bordure de l'ancien champ du repos américain, en bordure de la route de Pont-du-Château, une stèle modeste mais du plus bel effet en lave de Volvic, sur la face principale de laquelle sont gravés, en lettres dorées, ces simples mots :

***Ici, ont reposé
Les citoyens des États-Unis
Morts pour Liberté
Et le Droit***

C'est ce modeste monument, témoignage de gratitude que la municipalité a inauguré hier, en même temps qu'elle rendait un hommage ému aux morts et aux combattants clermontois de la grande guerre ».

À cette cérémonie, assistaient le docteur MARCOMBES, maire de Clermont, l'ensemble du conseil municipal, Messieurs Baptiste MARROU et Albert PAULIN, députés, les représentants des anciens combattants, Maurice ANJUBAULT, préfet du Puy-de-Dôme, des membres du Conseil de préfecture, les autorités civiles et militaires françaises, le chanoine Joannès CHAMBOISSIER, curé de Montferrand,

Le consul américain à Saint-Étienne, William Th. HUNT, présent lors du Memorial Day de 1920, prononce un discours émouvant, en remerciant chaleureusement la ville de Clermont-Ferrand. « [...] *Nous n'oublierons jamais la cause pour laquelle ces jeunes sont venus mourir. Il n'est pas de plus beau monument à élever à leur mémoire, que de tendre tous nos efforts à réaliser l'idéal pour lequel ils sont tombés [...]* ». À ces mots chaleureux le docteur Philippe MARCOMBES répond brièvement pour remercier le consul.

Les temps changent, mais a-t-on le droit de tout transformer ?

Cette stèle érigée au bord d'une route, même nationale, ne devait pas voir passer beaucoup de voitures en 1923 ; le chemin d'exploitation ne servait qu'aux agriculteurs à gagner leurs champs avec une charrette tirée par un cheval ou pour quelques-uns, un tracteur. Elle était entourée de végétation, comme on peut le voir sur une photo ancienne. Mais aujourd'hui en 2017, c'est devenu une voie très rapide, sur laquelle circulent de nombreuses voitures se rendant à Pont-du-Château, Lempdes, Lezoux, etc. ... une grande partie de l'est de Clermont-Ferrand.

Derrière la stèle la végétation a disparu, cette terre sacrée dont avait parlé William HUNT est remplacée par des bâtiments d'entreprises et des parkings. La route a été tracée au plus près, rendant dangereuse la tenue des cérémonies commémoratives qui ont toujours lieu chaque 11 novembre. La position géographique de cette stèle laisse tout de même un goût amer, comme un oubli du sacrifice de ces jeunes hommes venus de l'autre côté de l'Atlantique.



Annexe 1 : Les procédures américaines

« [...] *Autrefois, dans les guerres précédentes (celles avant la guerre du Vietnam), on organisait sur place des cimetières provisoires où on enterrait les corps jusqu'à la fin des hostilités. La paix signée, les restes étaient exhumés et restitués aux familles ou bien ensevelis à nouveau dans des cimetières américains à l'étranger avec l'accord des familles. Les procédures d'embaumement étaient pratiquées au cimetière ».*

À partir de 1966 : « [...] *Une fois identifiés et embaumés, les restes étaient réexpédiés dans la mère patrie. Ces procédures avaient lieu dans les jours qui suivaient le décès, et non pas des mois plus tard, ou des années, comme au temps des enterrements provisoires.*

[...] *Les hommes tombés au front étaient évacués du champ de bataille par hélicoptère dans les heures suivantes et transportés sur le site de regroupement le plus proche. En un jour de temps, les restes se retrouvaient à l'une ou l'autre des deux morgues que nous avions là-bas. (puis rapatriés rapidement aux USA). [...]* » (61).

Annexe 2 : la situation en France en septembre 1921

« Le transfert des corps des héros morts pour la France va être accéléré.

L'Office des sépultures militaires, qui avait dû suspendre ses travaux par suite de la chaleur excessive de cet été, chaleur qui rendait les opérations d'exhumation et de transfert dangereuses pour la salubrité publique, va recommencer à fonctionner le 21 septembre.

Il reste à donner satisfaction à 15.000 demandes de transfert à titre onéreux, sur 25.000 qui ont été formulées et à 210.000 demandes aux frais de l'État sur 250.000. Mais le sous-intendant BESOMBE, qui est chargé de ce service, assure que par un projet qu'il va mettre à exécution, les opérations vont être accélérées. Il espère satisfaire environ 60.000 demandes avant la fin de l'année, et de 125 à 140.000 au cours de l'année 1922 ; les travaux devront donc être terminés à la fin du premier trimestre 1923.

Pour hâter les opérations, déclare-t-il, nous avons résolu de travailler dans plusieurs zones à la fois. Les travaux terminés dans les deux premières zones, vont maintenant commencer dans la troisième, qui comprend les régions de Rosières-en-Santerre, Péronne, Saint-Quentin, Laon, Château-Porcien, Rethel, Vouziers, Sedan, Mézières, Marle et Nouvion.

Presque simultanément nous nous attaquerons à la 4^e zone : secteur d'Albert, Arras, Dunkerque, Valenciennes et Lille, et à la 5^e : région d'Épinal, Saint-Dié, Baccarat, Lunéville, Essey-lès-Nancy, Sarrelouis, Morhange et Metz. Le tour des trois zones du front qui resteront, c'est-à-dire la Champagne, la Belgique et l'Alsace, viendra immédiatement après.

Nous terminerons par la zone de l'intérieur, qui comprend 30.000 tombes, mais pour laquelle les travaux seront rendus plus difficiles par la dissémination de celles-ci. Nous espérons les commencer dès les premiers mois de 1922.

Quant aux opérations à effectuer en Orient, elles débiteront en novembre prochain » (62).

En Orient il y a 2 240 soldats français inhumés dans le cimetière de Seddul-Bahr en Turquie, beaucoup d'autres encore sont restés là-bas dans différentes villes et pays (63).

Remerciements

- Les personnels des archives départementales, sans lesquels je n'aurais pas trouvé les cotes nécessaires à mes recherches.
- Les membres des forums : CGHAV, GeneAuvergne63 et ACAM-Mémorial, qui ont répondu à mes innombrables questionnements.
- Gisèle BOURDIER, qui m'a gentiment remis une photo ancienne de la stèle, faisant partie de la collection de Louis SAUGUES.

- À tous ceux qui m'ont encouragée à écrire cet épisode oublié de la Première Guerre Mondiale.
- Jacques GOMOT du CGHAV, qui m'avait mise sur la piste du cimetière américain dès 2010.
- Jean-Pierre CHAMPNEUF qui m'a orienté sur la thèse dans laquelle j'ai trouvé la date de l'inauguration

Notes

- (1) Site https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tats-Unis_dans_la_Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale
- (2) AD 63, cote R 1634 (photo 1208)
- (3) Le duralium, aussi appelé duralumin est un alliage à base d'aluminium, de cuivre, de magnésium et de manganèse découvert par hasard par Wilfrid Wilm en 1908.
- (4) Site <https://www.michelin.com/fre/presse/Presse-et-actualites/actualite-michelin/Innovation/Breguet-XIV-l-avion-de-la-Victoire-a-100-ans>
- (5) <http://www.aerosteles.net/stelefr-marion-lufbery>
- (6) AD 63 - cote R 2483 (photo 1145).
- (7) AD 63 - cote R 1359 (photo 1222).
- (8) Site https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pr%C3%A9fets_du_Puy-de-D%C3%B4me
- (9) AD 63 - cote R 1359 (photo 1223).
- (10) AD 63 - cote R 1359 (photo 1224).
- (11) AD 63 - cote 1359 (photo 1225).
- (12) AD 63 - cote 1359 (photo 1228).
- (13) AD 63 - cote 1359 (photo 1230).
- (14) AD 63 - cote R 1359 (photo 1226).
- (15) AD 63 - cote R 1359 (photo 1229).
- (16) Général de brigade Stephen Miller FOOTE, né le 19.02.1859 à La Salle (Michigan), décédé le 30.10.1919 à Fort Banks, Boston (Massachusetts). Inhumé au cimetière d'Arlington.
Site <http://www.arlingtoncemetery.net/smfoote.htm>
- (17) AD 63 - cote R 1359 (photo 1218).
- (18) <http://www.worldwar1.com/dbc/basehosp.htm>
- (19) AD 63 - cote T 2483 (photo 1170)
- (20) Jules PAMS (1852-1930), né à Perpignan (66), Ministre de l'Intérieur de 1917-1920 dans le gouvernement CLÉMENCEAU.
Site <http://www.les-pyrenees-orientales.com/Thematiques/Biographies/Pams.php>
- (21) AD 63 - Cote T 2483 (photo 1172).
- (22) AD 63 - cote R 1347 (photos 1106 à 1139).
- (23) Site https://www.academia.edu/7701404/_Une_chapelle_de_l_%C3%A9proserie_oubli%C3%A9e_Saint_Lazare_d_Herb_et_%C3%A0_Clermont_Ferrand_Revue_de_la_Soci%C3%A9t%C3%A9_fran%C3%A7aise_d_Histoire_des_H%C3%B4pitaux_n_152_Des_loca_religiosa_Les_%C3%A9proseries_organis%C3%A9es_au_Moyen_%C3%82ge_nov_2014_p_17_23
- (24) AD 63 - Photothèque63 – « 1914-1918 Puy-de-Dôme en guerre ».
- (25) AD 63 - cote T 2483 (photos 1159 à 1162).
- (26) Ces volontaires s'engagèrent dans la Légion Étrangère comme le fit LUFBÉRY, ayant repris la nationalité de son père mais voulant défendre la patrie de sa mère.
Site <http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/complémentter.php?id=5722034>

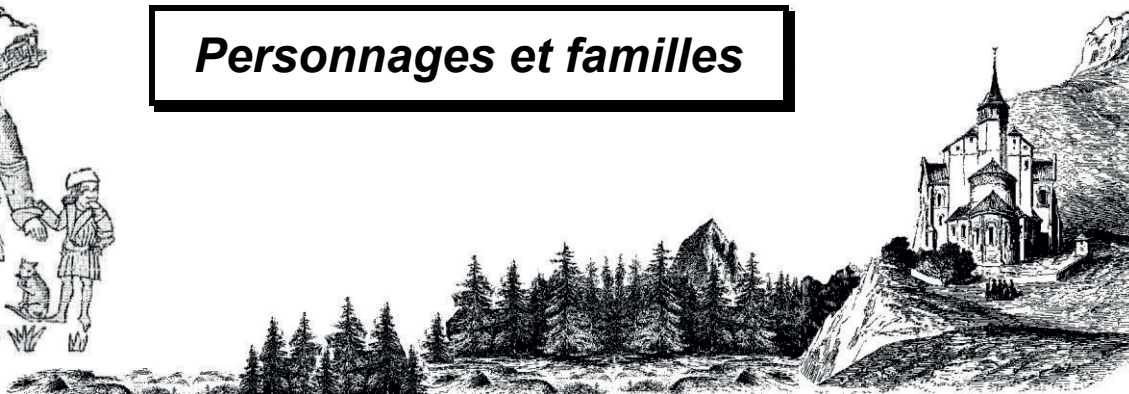
- (27) AD 63 - cote T 2483 (photo 1166).
 (28) AD 63 - cote R 1914/2 (photo 1176).
 (29) AD 63 - cote T 2483 (photo 1151).
 (30) Léon BÉRARD (1876-1960), né à Sauveterre-de-Béarn (64), ministre de l'Instruction Publique en 1919-1920 dans le gouvernement CLÉMENCEAU, 1921-1924 dans les gouvernements BRIAND et POINCARÉ, Garde des Sceaux 1931-1932 puis 1935-1936 dans les gouvernements LAVAL. De 1940 à 1944 il est ambassadeur du Régime de Vichy auprès du Saint-Siège, après avoir voté en tant que sénateur les pleins pouvoirs à PÉTAÏN, le 10 juillet 1940, vote qui interrompt sa carrière politique à la Libération. Site [https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9on_B%C3%A9nard_\(homme_politique\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9on_B%C3%A9nard_(homme_politique))
 (31) AD 63 - État civil, registre des décès, cote 6 E 3388.
 (32) Registre des décès consulté en mairie.
 (33) AD 63 - État civil, registre des décès, cotes 6 E 4234 et 6 E 4235.
 (34) AD 63 - État civil, registre des décès, cotes 6 E 6459 et 6 E 6460.
 (35) Site http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/result_commune.php?idsource=990957
 (36) *Le Moniteur* 31.05.1921.
 (37) ACAM-MEMORIAL : <https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/ACAM-ASSOC/conversations/topics/18333>
 (38) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 31.05.1921.
 (39) Journaux en ligne sur le site : https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/overnia//collection_presse.php?titre=La%20presse%20auvergnate
 (40) Site <https://www.bibliotheques-clermontmetropole.eu/overnia//presse.php?titre=La%20presse%20auvergnate&id=3125>
 (41) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 31.05.1919.
 (42) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 31.05.1919.
 (43) Le lycée Jeanne d'Arc n'est pas mixte à cette époque, seulement des filles.
 (44) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 31.05.1919.
 (45) AD 63 - cote T 2483 (photo 1173).
 (46) AD 63 - cote R 1914/2 (photo 1175).
 (47) AD 63 - cote R 1914/2 (photos 1189 à 1206).
 (48) Site <http://www.meteo-paris.com/chronique/annee/1920>
 (49) Site <http://www.meteo-paris.com/chronique/annee/1921>
 (50) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 19.09.1921.
 (51) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 31.05.1922.
 (52) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 04.07.1923
 (53) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 27.01.1924
 (54) AD 63 - cote 2 O 3522 (photos 0443, 0444 et 0445).
 (55) AD 63 - cote 2 O 3522 (photos 0447 à 0450).
 (56) AD 63 - cote 2 O 3522 (photo 0455).
 (57) AD 63 - cote 2 O 3522 (photo 0456 e.t 0457)
 (58) En 2017 : N 89 = avenue de l'Agriculture, chemin d'exploitation = rue du Verseau.
 (59) AD63 - cote 2 O 3522 (photos 0458 et 0459).
 (60) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 04.07.1923.
 (61) Récit tiré des *Traces de l'Araignée* de Kathy Reichs, pp. 238 et 239.
 (62) *L'Avenir du Puy-de-Dôme* 19.09.1921.
 (63) MémoialGenWeb : http://www.memorialgenweb.org/memorial3/html/fr/result_commune_etr.php?idsource=7581



Cimetière américain d'Herbet vers 1918



Personnages et familles



COMME DANS UN CONTE DE FÉE! Où tout commence mal et finit mieux

par Marie-Dominique ICOLE (cghav-3031)

1^{er} épisode

Le 7 Pluviôse An VII, Guillaume CHABOISSIER, concierge de la municipalité d'Ambert, trouve exposées devant sa grille – comme cela lui arrive quelquefois – deux enfants abandonnées. Prévenu, le commissaire de police Pierre CHARET, accompagné d'Amable ACHARD, menuisier de 45 ans, et de Christophe TRUNEL, commis à l'administration municipale, 42 ans, se rend sur les lieux et découvre deux petites filles vêtues de mauvais linges (suit, dans l'acte, la description de leurs maigres possessions) qui ont été transportées dans la maison. La première est appelée Égalité, la seconde Liberté et elles sont confiées à des parents nourriciers (cf. p.19 du registre d'Ambert pour les Ans VII et VIII).

2^e épisode

Le 11 Pluviôse An VII, Barthélemy DEBITON 40 ans et Marie RIBEYRON 50 ans son épouse se présentent devant l'officier d'état civil et déclarent qu'ils ont reçu, le 7 de ce mois, des mains d'André Vimal chargé par l'administration de l'hospice de pourvoir au placement, nourriture et entretien des enfants abandonnés, les deux enfants Égalité et Liberté.

S'étant pris d'affection pour ces petites jumelles, ils désirent les adopter ; le commissaire du directoire exécutif représentant la partie publique et les administrateurs municipaux ayant donné leur accord, le couple DEBITON est autorisé à adopter les deux fillettes (cf. p. 20 et 21 du registre d'Ambert pour les Années VII et VIII).

Suite de l'histoire

Les deux fillettes nées (*en fait trouvées*) le 26.01.1799 reçoivent les nom et prénoms de DEBITON Égalité Marie-Anne et DEBITON Liberté Jeanne. Elles ont donc été baptisées, mais, dans cette période troublée, les sacrements religieux avaient lieu en cachette et aucun registre de cette époque existant, tout au moins officiellement, il n'est pas possible de le savoir.

Malheureusement, elles deviennent orphelines, en 1809, à l'âge de 10 ans, leurs parents décédant la même année, à quelques mois d'intervalle.

Elles ont 18 / 19 ans et se marient. À la mairie, sur l'acte, sont indiqués le prénom qu'elles ont reçu à la « naissance » suivi de leur prénom religieux. Mais sur leur acte de mariage à l'église – le même jour que le mariage civil –, il n'y a que le prénom de baptême et la mention « fille mineure et adoptive » autorisée par un conseil de famille.

Elles ont eu des enfants tout au moins Égalité, car je n'ai rien trouvé pour Liberté dont le décès est déclaré par des neveux, tous deux passementiers aux Cros, François DUCROS 45 ans et Jean DUCROS 54 ans, des petits-enfants, etc... Il existe encore, sur Ambert et sans doute ailleurs, quelques familles ayant pour ancêtre Égalité Marie Anne.

Descendance

Liberté Jeanne DEBITON († 01.01.1878 à Ambert) se marie donc le 10.6.1817 à Ambert avec Sébastien DEBITON cultivateur ° 22.9.1793, † 1878 (mais pas trouvé sur Ambert), fils de Damien x 2.8.1791 Ambert Marie COTTON.

Quant à Égalité Marie-Anne Debiton († 24.04.1843 à Ambert) elle épouse le 23.06.1818 Sébastien DUCROS, également cultivateur, ° 16.02.1789 à Ambert et fils de Jean x 03.10.1786 Ambert Anne MOUHET. D'où au moins 9 enfants :

1/ Jean DUCROS ° 29.09.1819 Ambert † 14.1.1820 Ambert.

2/ Jeanne DUCROS ° 26.12.1820 Ambert † 29.12.1820 Ambert.

3/ Jean DUCROS ° 29.11.1822 Ambert † avant 1909, x 04.02.1851 Ambert (notaire Me Bernard TAILHANDIER, x autorisé par Gabrielle SERINDAT de Rodde et André DECOTTE de Cleurette, cultivateurs) Gabrielle BÉRAUDIAS ° 26.10.1833 Ambert † 26.02.1909 Ambert, fille de Antoine († 17.04.1850 Ambert) et Françoise SERINDAT († 18.01.1837 Ambert), dont :

- Jeanne DUCROS ° 27.01.1856 Ambert † 24.02.1938 Ambert, x 07.09.1878 Ambert Antoine QUIQUANDON ° 25.03.1850 St Ferréol cultivateur à Marbaud fils de Barthélemy et Perine Marguerite VISSEYRIAS.

4/ Jeanne DUCROS ° 05.01.1825 Ambert † 05.05.1828 Ambert.

5/ Jeanne DUCROS ° 13.4.1827 Ambert.

6/ Jean Baptiste DUCROS ° 21.11.1829 Ambert, † 24.9.1844 Ambert.

7/ François DUCROS, ° 11.04.1832 Ambert † 20.05.1909 Ambert avenue de la Masse, journaliste, x 15.07.1862 Ambert Marie BOUCHE ° 15.06.1841 St Ferréol, † après 1909, cultivateur à Grandchamps, fille de Jean et Benoite CHANTELOUBE cultivateurs, dont :

- Jean Ducros ° 22.8. 1864 Ambert dit employé de bureau en 1890 expert-géomètre et marchand de bois, x 20.6.1890 Ambert Eugénie Louise BADAUD ° 20.09.1863 Ambert, † 09.10.1906 Ambert fille de Antoine garde-champêtre et Jeanne MALAPERT, dont : Jeanne DUCROS ° 20.03.1885 Clermont-Ferrand légitimée par le mariage de ses parents ; et Marie-Françoise DUCROS ° 22.12.1890 Ambert. Il x₂ 22.08.1909 Marie ROLHION ° 09.12.1874 Bertignat fille de Jeanne CLAUSTRE et Pierre ROLHION sans domicile fixe ni résidence connue actuellement.

8/ Jeanne DUCROS ° 13.03.1835 Ambert, passementière, x₁ 29.09.1857 Ambert Damien BÉRAUDIAS ° 26.05.1836 Ambert, cultivateur, fils d'Étienne († 23.04.1865 Ambert) et Marie BÉRAUDIAS († 29.03.1852 Ambert). Elle x₂ 10.02.1863 Ambert Jean-Baptiste VISSEYRIAS ° 25.03.1835 Ambert † 04.09.1867 Ambert, Germanangues, passementier, fils de Jean et de Marie TRUNEL († 23.10.1843). Elle x₃ 11.08.1868 Ambert Jean Joseph HÉRITIER ° 29.07.1843 Saint-Ferréol scieur de long, fils de Jean-Joseph cultivateur et Damiane DEBITON († 24.2.1849 Saint-Ferréol).

9/ Marie Jeanne DUCROS ° 04.01.1838 Ambert, x₁ 22.04.1872 Ambert Benoît HÉRITIER ° 24.04.1845 Saint-Ferréol, + 01.01.1875 Ambert, Pommeyrol, cultivateur, fils de Jean Joseph et Damiane DEBITON. Elle x₂ 29.02.1876 Ambert Jean Marie CONVERT ° 18.02.1876 St Ferréol, cultivateur à Aubignat, fils d'Antoine et Marguerite DEBITON, veuf de Catherine CONVERT († 27.03.1873 Saint-Ferréol), dont :

- Antoine CONVERT ° 21.11.1876 St Ferréol † 11.04.1949 Saint-Ferréol, cultivateur à Aubignat, x 28.05.1901 Le Monestier (notaire Me ARMILHON) Jeanne IMBERDIS ° 04.11.1879 Le Monestier, fille de Simon et Anne COLLAY propriétaires cultivateurs au Theil.

- Simon Marius CONVERT ° 24.07.1908 Saint-Ferréol † 30.10.1983 Ambert, x 01.12.1934 Ambert Marcelle Joséphine DEGEORGE ° 09.03.1911 Ambert, Moulin de l'Anguille, † + 26.3.1966 Ambert.

- Jean CONVERT ° 05.02.1879 St Ferréol.

Les parents adoptifs

Barthélemy DEBITON ° 16.05.1754 Ambert, y † 30.09.1809 fils de Ferréol x 24.08.1745 Ambert à Benoite MARREYNAT de la Masse mais ils deviennent Barthélemy et Marguerite sur son acte de décès. Parrain Barthélemy MARREYNAT, marraine Claudine DERRIGOT.

Il x 13.02.1781 Ambert Marie RIBEYRON ° 24 et b. 25.12.1748, y † 13.5.1809, fille de Julien et Pétronille MATHIAS de Maignarot, parrain Guillaume MATHIAS, marraine Marie LOYER.

Ils eurent un fils Pierre ° 10.3.1784 Ambert, y † 17.04.1788. Apparemment, ils n'eurent pas d'autre enfant. En l'An VII, ils adoptent donc les sœurs jumelles abandonnées et baptisées Égalité Marie-Anne et Liberté Jeanne.

Brève généalogie des parents adoptifs

- 2 Barthélemy DEBITON ° 16.05.1754 Ambert, † 30.9.1809 Ambert, x 1781 Ambert
- 3 Marie RIBEYRON ° 24.12.1748 Ambert † 13.5.1809 Ambert.
- 4 Ferréol DEBITON ° ca 1724 Champetières, † 13.2.1759 Ambert, La Masse, x 24.08.1745 Ambert
- 5 Benoîte MARREYNAT, ° 25.07.1725 Ambert † 29.08.1779 Ambert
- 6 Julien RIBEYRON, ° 03.08.1722 Ambert, † 02.07.1768 Ambert Maniarot, x 21.09.1745 Ambert
- 7 Pétronille MATHIAS ° 12.04.1727 Ambert † 23 Thermidor an VIII Ambert (11.08.1800).
- 8 Annet DEBITON, ° 20.06.1686 et † 16.05.1747 Simontargue, Champetières, x 10.04.1714 Champetières cousins du 3^e au 4^e degré
- 9 Marguerite HÉRITIER ° 02.04.1691 Champetières
- 10 Jean MARREYNAT, ° 15.03.1699 Ambert † 22.02.1729 Ambert, La Masse, x 20.10.1724 Ambert
- 11 Marie SABATTIER, ° 11.03.1703 Ambert † 24.9.1735 Ambert, La Masse
- 12 François RIBEYRON, ° 20.03.1697 Ambert, Marreynat, † 04.05.1769 Ambert, Maniarot, x 29.08.1719 Ambert
- 13 Marie LOGEN ° 12.11.1700 Ambert, Pont de Chautès, † 18.7.1773 Ambert, Maniarot
- 14- Guillaume MATHIAS ° 23.10.1690 Ambert, + 07.06.1768 Ambert laboureur, x 13.9.1718 Ambert
- 15- Catherine GUILHOMOND, ° 19.10.1697 Ambert, La Chardie † 08.02.1771 Ambert, La Chardie
- 16 Étienne DEBITON ° ca 1656 Champetières, y † avant 1714 ou 13.05.1726 ? (cf. A. BORDET « A Moi Auvergne » n° 114), x avant 1674 Champetières
- 17 Catherine VESSEYRAS + avant 1714 Champetières ou 08.04.1702 ? (cf. A. BORDET « A Moi Auvergne » n° 114)... Sur l'acte de x de leur fils Annet en 1714, les parents sont dit « *feus* » !
- 18 Antoine HÉRITIER dit « *Diarre* » ° ca 1670 Simontarges, Champetières, † 20.01.1742 Le Châtelet, Champetières, laboureur, x 25.11.1687 Champetières
- 19 Clauda CELEYRON, ° ca 1675 Champetières, y † 02.09.1742 le Châtelet
- 20 André MARREYNAT ° 9, baptisé 12.05.1662 Ambert, le Marreyna, † 02 30.1692 Ambert le Monteil, laboureur, x 05.10.1689 Ambert
- 21 Agathe RICHARD ° 02.09.1669 Ambert, Pouteyras, † 19.01.1718 Ambert, Le Marreynat
- 22 Antoine SABATTIER ° 07.09.1657 Ambert † 23.07.1709 Ambert, x 01.02.1684 Ambert

- 23 Denise LEBON ° ca 1662 Ambert, + 15.11.1737 Ambert, Cayre
- 24 Julien RIBEYRON ° 11.03.1655 Ambert † 19.01.1746 Ambert, Maniarot, x₁ Marie DUCROS († 03.07.1682 Ambert), x₂ 25.11.1682 Ambert Gabrielle SERENDAT, x₃ 25.06.1698 Ambert Benoiste BARAT, † 12.10.1753 Ambert, Maniarot, à 80 ans.
- 25 Gabrielle SERENDAT ° ca 1663 Ambert † 13.05.1698 Ambert, La Chardie
- 26 Annet LOGEN ° ca 1667 Saint-Ferréol † 14.06.1737 Ambert, x 03.09.1682 Ambert
- 27 Jeanne BERTHÉOL ° 28.09.1669 Ambert, Pont de Chauttes † 02.11.1727 Ambert, Chauttes.
- 28 Jean MATHIAS ° 26.08.1658 Ambert, La Chardie, † 02.09.1729 Ambert, La Chardie, x 26.11.1680 Ambert
- 29 Catherine MOILLIER ° ca 1673 Thiolhières † 02.09.1729 Ambert La Chardie
- 30 Claude GUILHOMOND ° 10.5.1669 Ambert † 16.01.1706 Ambert, Étaignon, x 27.01.1693 Ambert
- 31 Marie COLLANGETTE ° ca 1677 Ambert Champetières † 14.08.1746 Ambert, Étaignon
- 40 André MA(L)RREYNAT, ° 12.04.1629 Ambert, Le Monteil † 30.03.1692 Ambert, le Marreynat, x avant 1662 (registres de février 1652 à avril 1665 disparus)
- 41 Damiane DAUPHIN, ° 31.07.1633 Ambert (table du curé COLLANGETTE ; les actes s'arrêtent au 26.07.1633)
- 42 André RICHARD, ° 01.11.1627 Ambert Pouteyras † ?, x sans doute vers 1656 (registres disparus)
- 43 Clauda BÉRAUDIAS ° ca 1636 Ambert † 28.06.1708 Ambert, Pouteyras
- 44 André SABATTIER, x ca 1656 Ambert
- 45 Jeanne ROUSSEL ° 17.04.1623 Ambert, La Masse
- 46- Jean LEBON, ° ca 1633 Ambert, Les Chauts, † 20.12.1713, Les Chauts, x
- 47 Damiane CROHET ° 17.03.16 Ambert Chauts † 15.11.1681 Ambert
- 48 Michel RIBEYRON, ° 01.02.1621 Ambert, † 01.06.1682 Ambert, La Chardie, x 15.05.1646 Ambert
- 49 Clauda PERRIER ° 16.02.1625 Ambert † 12.05.1682 Ambert, La Chardie
- 50 Antoine SERINDAT de Pradelles
- 52 Annet LOGEN, Saint-Ferréol
- 54 Pierre BERTHÉOL ° ca 1633 Ambert, 13.06.1701 Pont de Chauttes, x
- 55 Agathe BÉRAUDIAS
- 56 François MATHIAS de La Chardie
- 58 Claude MOILLIER de Thiolhières
- 60 Benoit GUILHOMOND ° ca 1631 Ambert † 24.02.1713 Ambert, x
- 61 Antoinette THÉNOT
- 62 Barthélemy COLLANGETTE de Champetières
- 82/83 Jean DAUPHIN x RANGEARD
- 84/85 Jacques RICHARD ? x Isabel ODON ?
- 90/91 Pierre RO (U)SSEL, La Masse, x PERRIER ?
- 92/93 Claude LEBON x Antonia DANDRIEU
- 94/95 Barthélemy CROHET ° 2.11.1604 Ambert Antonia CONSTANT
- 96/97 Jean RIBEYRON x Béatrix ARTAUD
- 98/99 Damien PERRIER x Marguerite SERINDAT
- 108/109- Damien BERTHÉOL x SERENDAT
- 110/111- Damien BÉRAUDIAS x Claude POURRAT
- 188/189- Michel CROHET x Denise FAURE
- Sources : Registres d'état civil du Puy-de-Dôme, relevés du CGHAV ; « A moi Auvergne ! » et Généanet.

Com^e D^e P^uy

11093

Royalte et
Liberte
En fauts
Jummeur
adoptes par

Qu pour luy surz plumege au sept de la republique fraulaise une
et quidruible a sept heures du jour devant nous officier public
ad ministrateur municipal de la commune, d'ambert, et compaire
du Directeur Insultif par la municipalite oute compaire
Barthelemy Debiton, age de quarante ans et Marie Ribeyron, sepameur,
age de cinquante ans, tous deux maries et habit de lieu de la
mairie desquel oute de clare quils avoient relu le sept de
Censur des mains du citoyen Andre Vincent Martin, charge par
lad ministrateur de la mairie d'organiser de pourvoir au placement
nourture et substruction des enfants abandonnes, deux filles
Jumelles qui avoient ete exposees de meme pour cause que de
Cours l'acte de proles verbal dressé par le compaire de police
desquelles deux filles oute ete inscrites au registre des actes
Civils sous les nom Egalite et liberte quise prie d'effection
pour les deux enfants ils se presentent pour en faire
ladoption ; En consequence du consentement du compaire
du Directeur Insultif nous representant la partie
publique et des administrateurs municipaux qui oute donne
ladoption a laditte adoption d'Barthelemy Debiton, et



Vie et métiers d'autrefois



LES CONFISEURS D'Auvergne : LES SUCCESSEURS À RIOM DE L'ANCIENNE MAISON SAURET-GAILLARD

les fils Ferrière ou Antoine Lagaye ?

par Hélène MARTIN (cghav-3409)

À la suite d'une conférence sur le thème « *les Confiseurs et la confiserie Auvergnate* », plusieurs questions m'ont été posées sur les fils FERRIERE, successeurs, comme Antoine LAGAYE, de la Maison Sauret-Gaillard. Elles m'ont conduite à effectuer quelques recherches complémentaires que je vous livre.

La marque aux armes d'Auvergne

Les recherches effectuées aux archives de l'Institut National de la Protection Industrielle (INPI) ont permis de savoir que deux dépôts de marque pour une durée de quinze ans ont été faits.

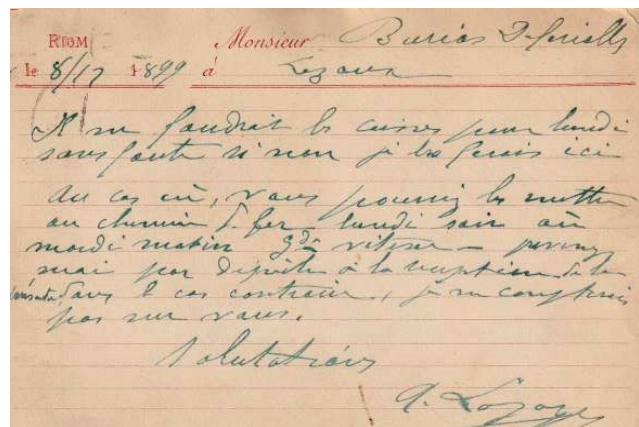
Le 31.10.1878 (1) : « Je soussigné SAURET-GAILLARD, confiseur à Riom (Puy-de-Dôme) certifie que l'étiquette ci-contre appelée les « armes d'Auvergne », est la propriété exclusive de notre invention pour nous servir à étiqueter nos produits de notre fabrication (fruits confits, bonbons, dragées et confiseries) [...] ».

Le 30.08.1893 (2) : « Je, Antoine Arthur LAGAYE, confiseur à Riom (Puy-de-Dôme) [...] Ce dépôt est fait en renouvellement de celui opéré par Messieurs A. SAURET et SAURET-GAILLARD mes prédécesseurs le 31 octobre 1878 [...] ». N'ayant pas été renouvelée, la marque tombe dans le domaine public en 1908.

Le nom de Confiserie Générale d'Auvergne



On le retrouve sur une facture de 1907 ainsi que sur la carte-lettre d'Antoine LAGAYE écrite le 08.12.1899 à un fournisseur de caisses à Lezoux (63) : qui a été le premier à utiliser ce nom ?



La Maison Sauret-Gaillard



Un lexique de La Bourboule indique que cette Maison de confiserie a été fondée en 1844. C'est l'année de mariage d'Antoine SAURET avec Elisa GAILLARD à Montaigut en Combrailles (63), le pays de naissance de la famille des confiseurs clermontois GAILLARD.

Pierre SAURET

En effectuant des recherches dans les registres d'état civil nous apprenons que Pierre SAURET est né le 03.05.1818 (3) à Riom (63). Son père, Marie Annet, âgé de quarante ans, est marchand chausseur et sa mère se nomme Marie VACHET. Il « a tiré le bon numéro », car il ne fera pas de service militaire (7 ans) comme l'exigeait la loi de 1832.

Il est ouvrier confiseur (4) en 1836 (il a 18 ans) chez le patron LEGARE situé 7 rue de l'écu (devenu 41 avenue des Etats-Unis) à Clermont-Ferrand (63). Gilbert GAILLARD l'y rejoindra en 1841...

Il se marie le 25.09.1844 à Montaigut en Combrailles (63) avec Marguerite Elisa GAILLARD (5), sans profession, née à Montaigut (63) le 19.11.1816 (6). Son père Joseph, décédé le 05.07.1836 était marchand, sa mère décédée le 13.05.1831 s'appelait Anne d'ARGENDEIX.

Il a donc pour beau-frère Gilbert GAILLARD (1814-1871), confiseur à Clermont-Ferrand qui est le père de Gilbert GAILLARD, confiseur et maire de Clermont-Ferrand de 1880 à 1884

Il aura deux filles, dont Marie SAURET qui épousera Antoine SAURET (voir ci-dessous)...

Son épouse, Marguerite Elisa GAILLARD décède à Riom le 11.01.1888 à l'âge de 69 ans (7). Il décède à son domicile Rue de l'Hôtel de Ville à Riom le 10.09.1897 à l'âge de 79 ans (8).

Durant toute sa vie de confiseur, Pierre SAURET signera Maison SAURET-GAILLARD

Antoine SAURET

Il est né le 29.03.1845 à Riom. Son père, Michel, âgé de vingt-huit ans, est maître chausseur et sa mère âgée de vingt-sept ans se nomme Catherine VIEILLARD. Il a dû faire son service militaire de 3 ans dans la garde mobile comme l'exigeait la loi de 1868 ?

Il se marie le 28.04.1869 à Riom avec Marie SAURET (10). Antoine SAURET est propriétaire, âgé de vingt-quatre ans. Marie SAURET est sans profession, âgée de vingt-cinq ans ; elle est née à Riom le 13.07.1845 (11).

Son beau-père Pierre SAURET est confiseur à Riom rue de l'Hôtel de Ville, sa mère Marguerite Elisa GAILLARD est la tante du Confiseur Gilbert GAILLARD, qui sera Maire de Clermont-Ferrand de 1884 à 1888...

Il changera de métier avant 1881 (12) pour devenir confiseur et signer Maison SAURET-SAURET.

Les lieux de fabrications des maisons Sauret-Gaillard et Sauret-Sauret

Les annuaires du Puy-de Dôme disponibles dans le fond documentaire de l'Association Puy Confit® nous permet d'obtenir les résultats suivants sur la ville de Riom :

- La Maison Sauret-Gaillard fonctionne de 1844 à 1895, rue Desaix, puis rue de l'Hôtel de Ville.
- La Maison Sauret-Sauret fonctionne de 1882 à 1888, rue Maison Centrale.
- Antoine LAGAYE prend la succession de Sauret-Sauret entre 1890 et 1900, rue Maison Centrale.
- Les fils FERRIERE prennent la succession d'Antoine LAGAYE en 1901, construisent leur usine Faubourg de Mozac en 1902 et cessent leur activité avant 1911.

Ces informations sont confortées et affinées grâce aux recherches effectuées en ligne dans les listes nominatives de recensements des populations de la ville de Riom-Est entre 1872 et 1906 (13). On découvre ainsi que :

- En 1881, Antoine et Marie SAURET s'installent Rue de la Maison Centrale avec leur fille Félicie âgée de onze ans. Ils y habitent toujours en 1886.
- En 1891, Antoine LAGAYE, âgé de 33 ans, habite Rue de la Maison Centrale avec son épouse Marie AIZIER, âgée de 28 ans, leur fils Georges âgé de 6 ans et leur fille Louise âgée de 4 ans et une domestique Marie TROIVILLE âgé de 27 ans.
- En 1896, Pierre SAURET habite seul 31 bis Rue de l'Hôtel de Ville (il décède en 1897) ; la famille LAGAYE habite toujours 24 Rue de la Maison Centrale et Louis LAGAYE (le frère d'Antoine) et son épouse Marie VERSEPUY habitent au n°1 route de Paris.
- En 1901, seuls Louis LAGAYE et son épouse habitent 1 Route de Paris. Toujours rien Route de Mozac (elle s'arrête au numéro impair 53).
- 1906, toute la famille FERRIERE, sur trois générations, habite au 69 du Faubourg de Mozac : Albert, né en 1847 à Saint-Chély-d'Apcher (48) et son épouse Marie DELAGNEAU née en 1850, son fils Joseph, né en 1874, sa femme Jeanne TACHON et leurs deux enfants Henri et Madeleine, son fils Jules, né en 1879, sa fille Marie, née en 1883.

Qui est Antoine LAGAYE ?

Né au Mont-Dore (63) le 01.06.1858, il apprend le métier de confiseur à Paris, s'installe à Riom en 1890 (rachat de la maison Sauret-Gaillard), puis à Clermont en 1900 (rachat de la Maison Cromarias). Il ouvre des magasins dans les stations thermales au Mont-Dore, à la Bourboule, à Châtel-Guyon et à Royat. Il déposa la marque de la liqueur de la « sapinette » (15) le 30.07.1892.

Il ouvre des magasins dans les stations thermales au Mont-Dore, à la Bourboule, à Châtel-Guyon et à Royat, transfère l'usine de Riom à Clermont en 1911 (14).

Il assure ainsi la pérennité de la Praline Salneuve d'Aigueperse et de la Maison Cromarias

Sa fille Marie-Louise (1886-1961) se marie avec Paul POCHET (1885-1945) qui sera maire de Clermont de 1939 à 1944 tout en dirigeant la Maison Cromarias.

Son petit-fils Pierre épousera Suzanne HUMBERT (Confiserie Humbert). Deux de ses arrière-petits-fils, Patrick POCHET-LAGAYE et Michel POCHET-HUMBERT, sont adhérents de l'Association Puy Confit® !

En fait, c'est un chapitre entier qu'il faudrait consacrer à Antoine LAGAYE, tellement « sa vie professionnelle fut riche et exemplaire » nous disent ses descendants.

La confiserie Générale d'Auvergne « Les Fils Ferriere »

La famille FERRIERE qui habite en 1906 au 69 du Faubourg de Mozac à Riom se compose de trois générations.

À la première génération, Marie-Antoine-Ferdinand-Albert FERRIERE est né à Saint Chély d'Apcher dans la Lozère (48) le 07.09.1847 (16). Son père Victor, âgé de 27 ans est propriétaire, sa mère Rosalie PAGES est âgée de 24 ans.

Albert FERRIERE se marie le 06.05.1873 à Clermont-Ferrand à l'âge de 25 ans avec Marie-Anne Félicie DELAGNEAU (17), âgée de vingt-deux ans ; elle est née à Vernoy (89) le 01.09.1850. Son père Protais, est employé de chemin de fer et sa mère s'appelle Julie CHARDON.

Grâce aux actes de naissance de ses enfants nous apprenons l'évolution de la vie professionnelle d'Albert FERRIERE à Clermont-Ferrand : d'employé du chemin de fer en 1874, il sera employé d'inspection principale du chemin de fer Paris-Lyon en 1883.

À la naissance de sa petite-fille en 1904, il est dit « confiseur » domicilié à Riom et en 1906 au mariage de son fils Jules, il est dit ancien greffier au Tribunal de Commerce de Riom.

Il décèdera à Paris 15^e (75) le 23.08.1917, à l'âge de 70 ans (18).

Génération des enfants FERRIERE

1/ Jeanne-Marie-Thérèse FERRIERE est née à Clermont-Ferrand le 07.07.1883 (19). Elle se marie à Riom le 20.03.1907 à l'âge de 24 ans avec Jean DUPERAY, âgé de 30 ans (20). Il est maréchal des logis au 11^e Régiment d'Infanterie en garnison à Versailles (78), domicilié à Riom, né à Pacaudière (42) le 26.04.1877. Son père est décédé à Varennes-sur-Allier (03) et sa mère, Anne-Marie BERTHONNIER habite Riom.

Jeanne-Marie-Thérèse FERRIERE décèdera le 22.04.1942 à Vaillancourt (59) à l'âge de 58 ans.

2/ Marie-Victor Jules FERRIERE est né à Clermont-Ferrand le 22.02.1879. Son père est employé des chemins de fer et son grand-père, avocat auprès du tribunal civil de 1ère instance.

Il se marie une première fois à Vincennes (Val de Marne) le 06.06.1906 à l'âge de 27 ans avec Stéphanie Marie Joséphine VAXELAIRE, sans profession, née à Batavia (siège de la compagnie des Indes dans les Iles Néerlandaises dont le nom deviendra en 1949 Jakarta, la capitale de la République d'Indonésie). Elle est la fille de Marie-Joséphine VAXELAIRE, négociant, décédé. Marie-Victor Joseph FERRIERE est industriel domicilié à Riom. Lors du conseil de révision en 1899, Marie-Victor Jules FERRIERE est affecté aux services auxiliaires pour « myopie prononcée ». Sa fiche militaire nous renseigne sur son état civil et son signalement : il mesure 1,71 m, est confiseur à Riom, a un niveau d'instruction 3, c'est-à-dire sait lire, écrire et possède une instruction primaire développée.

Durant la 1^{ère} guerre mondiale, il fera campagne contre l'Allemagne du 02.03.1915 au 31.08.1915 puis passera dans différents régiments jusqu'au 29.01.1919. Blessé le 02.07.1916, ensevelissement par éclat d'obus, il sera cité à l'ordre du 240^e RI le 31.12.1916 et aura la croix de guerre, étoile de bronze.

Sa fiche militaire (23) nous laisse aussi entrevoir 4 lignes rayées (la réponse sera donnée sur la fiche militaire de son frère aîné) ainsi que son nouveau lieu d'habitation à Paris 15^e à partir du 10.12.1921.

En effet, Jules FERRIERE, veuf depuis le 04.11.1911, épouse en secondes nocces, à Paris 15^e le 30.10.1920, Marie BAZIN (24), née à Varennes-sur-Allier (03) le 16.09.1873, veuve de Jacques COURRES.

Marie-Victor-Jules FERRIERE décèdera le 21.12.1946 à Paris 15^e à l'âge de 67 ans.

3/ Protais-Firmin-Joseph FERRIERE est né à Clermont-Ferrand le 15.06.1874 (25). Son père est employé des chemins de fer, son grand-père rentier et son oncle Alphonse Camille FERRIERE est employé de commerce.

Il se marie à Saint-Aubin-sur-Loire (71) le 21.08.1899 avec Jeanne-Marie-Louise TACHON (26), née à Roanne (42) le 30.12.1877. Elle est la fille de Joannes TACHON, marchand tailleur décédé le 11.02.1895 et d'Antoinette FAURE. Ils auront deux enfants :

- Antoine Albert Henri FERRIERE, né à Riom (27) le 06.04.1902 qui se mariera en premières nocces à Bracieu (41) le 01.06.1926 avec Madeleine MASSICARD et en deuxièmes nocces à Bourbon Lancy (71) le 05.03.1931 avec Alexandrine Louise GOBELET. Il décèdera à Saint-Aubin-sur-Loire (71) le 27.08.1967 à l'âge de 65 ans.

• Marie-Juliette Madeleine FERRIERE, née à Riom le 25.06.1904 (28). Elle se marie (29) à Bourbon-Lancy (71) avec Antonin MARION, né le 10.06. 1904 à Bourbon-Lancy (71). Ils sont tous deux employés aux Établissements PUZENAT (fabrication et vente de machines agricoles). Elle est comptable, lui est ajusteur en 1926, puis employé en 1936 (fiche militaire de 1924 n°671, vol 2 recensement Autun). Marie-Juliette Madeleine FERRIERE est décédée le 14.05.1973 à Bourbon-Lancy.

Examinons maintenant la fiche militaire de Protais-Firmin-Joseph FERRIERE. Lors du conseil de révision de 1894, Protais Firmin Joseph FERRIERE est étudiant et habite Riom (30). Il est engagé volontaire pour 4 ans et affecté au 16ème Régiment d'infanterie. Il sera libéré en septembre 1896.

Il habitera, du 16.08.1899 au 17.10.1899 chez ses parents à Saint-Aubin-sur-Loire (71) où il s'y marie comme on l'a dit précédemment... Durant la 1^{ère} guerre mondiale, il fera campagne contre l'Allemagne du 03.11.1914 au 18.12.1918. Ce qui est très important, c'est la partie basse de sa fiche où il est écrit ceci : « Déclaré en liquidation judiciaire par jugement définitif du Tribunal de Commerce de Riom le 7 février 1908, en état de faillite en date du 24 avril 1908 ».

C'est donc grâce à la fiche militaire de 1894 que nous obtenons les réponses définitives aux questions posées...

Lors de la faillite de la confiserie, Protais-Firmin-Joseph FERRIERE avait 34 ans. Qu'est-il devenu ensuite ? On sait seulement par son acte de naissance qu'il est décédé à Bourbon-Lancy (71) le 22.02.1954, à l'âge de 80 ans.

La Confiserie « Les Fils Ferriere »

En 1901, lorsqu'ils s'installent, les fils FERRIERE ont 26 et 21 ans alors qu'Antoine LAGAYE a 42 ans, et déjà une bonne expérience de confiseur et gestionnaire...

Grâce aux factures prêtées par Monsieur De DEA, collectionneur, nous connaissons la valeur liquidative (6504,20 francs soit 23830 € 2018) et l'inventaire de l'entreprise en date du 17.11.1907 :

- des produits finis : 78 terrines de 4 kg fruits, 90 terrines de 4 kg fruits à compote, 34 boîtes de pulpe de pomme ;
- de l'angélique : 200 kg de débris, 500 kg de petits bâtons, 1800 kg d'angélique plate, 700 kg de sirop d'angélique ;
- du sirop de fruits : 200 kg ;
- du matériel de fabrication : 14 conches, 12 poêlons en cuivre, 2 grandes bassines en cuivre, 250 candissoirs avec grille, 20 cadres à glacer, 50 panières à égoutter, 1 machine à dénoyauter les cerises, 50 panières à égoutter et 1800 terrines...
- du matériel de finition : 1 machine à boucher les pots en verre

Les destinataires de ce document étaient : un représentant de commerce (d'une confiserie ?) à Clermont-Ferrand, un fermier à Montferrand, un particulier à Royat, la glucoserie de Chalons dans la Marne, et la société des sirops français à Lyon. Est-ce bien eux qui ont acheté tout ce matériel de confiseur ?



Conclusion

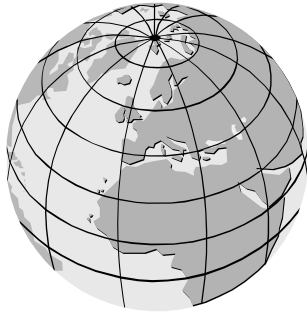
La Maison Sauret-Gaillard, à la marque « Aux Armes d'Auvergne », créée en 1844 à Riom (63) a fabriqué des pâtes de fruits, fruits confits et autres confiseries durant soixante-trois ans :

- 46 ans avec son créateur, Pierre SAURET (1844-1890) ;
- 10 ans avec Antoine LAGAYE (1890-1900) qui a poursuivi son activité sur Clermont-Ferrand et les villes thermales du Puy-de-Dôme ;
- 7 ans avec les fils FERRIERE (1900-1907).

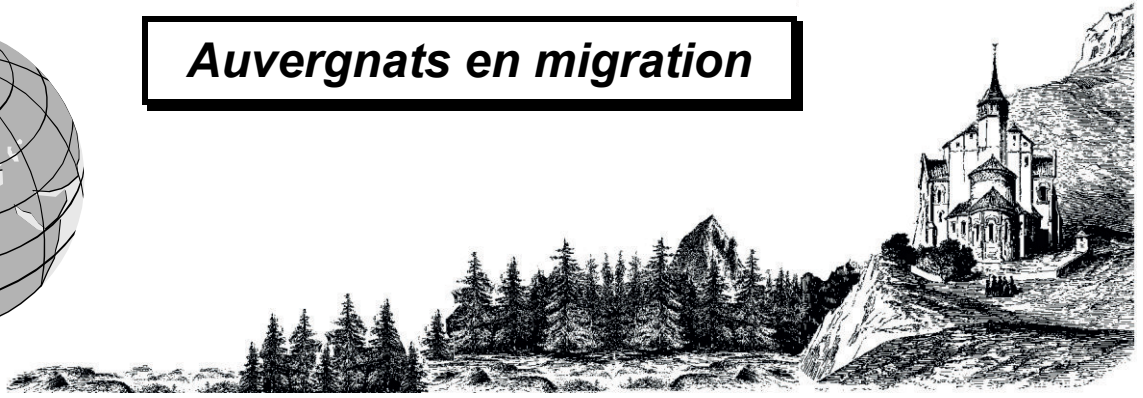
Aujourd'hui, l'immeuble du faubourg de Mozac, qui fut cinéma un temps, est à vendre....

Notes

- (1) INPI, Registre des marques, 1858-1920, classe 21 (confiserie et pâtisserie) n° IMA 151 1859-1886 p. 41/2.
- (2) INPI, Registre des marques, 1858-1920, classe 21 (confiserie et pâtisserie) n° IMA 153 1891-1866 p. 71/1.
- (3) Arch. Dép. 63, Riom, naissances, 6 E 298 29, 1816-1818, p. 210-276.
- (4) Arch. Dép. 63, recensements population de Clermont-Ferrand, registre 3 E 500 1325, 1836, pp. 208-211.
- (5) Arch. Dép. 63, Montaigut, mariages, 6 E 232 12, 1839-1850, p. 56/119.
- (6) Arch. Dép. 63, Montaigut, naissances, 6 E 232 4, 1812-1823, p. 84/200.
- (7) Arch. Dép. 63, Riom, décès, 6 E 298 101, 1888-1891, p. 3/214.
- (8) Arch. Dép. 63, Riom, décès, 6 E 298 103, 1896-1899, p. 84/193.
- (9) Arch. Dép. 63, Riom, naissances, 6 E 298 37, 1844-1847, p. 60/184.
- (10) Arch. Dép. 63, Riom, mariages, 6 E 298 90, 1868-1872, p. 74/230.
- (11) Arch. Dép. 63, Riom, naissances, 6 E 298 37, 1844-1847, pp. 73 et 74/184.
- (12) Arch. Dép. 63, recensements population Riom Est 1881, 6 M 5756, p. 36/159.
- (13) Arch. Dép. 63, recensements, 6M 5754, 6M 5755, 6M 5756, 6M 5757, 6M 5758, 6M 5759, 6M 5760 et 6M 5761
- (14) Voir l'article de Pierre POCHE, « Les pommes oubliées » la chronique de lignées des confiseurs ayant contribué à la renommée de l'Auvergne suite à sa conférence du 22.06.1888.
- (15) INPI, Registre des marques, 1858-1920, classe 21 (confiserie et pâtisserie) n° IMA 153 1891-1896 p. 39/4.
- (16) Arch. Dep. 48, Saint-Chély-d'Apcher, 4 E 140/11, 1847, p. 23/36.
- (17) Arch. Dép. 63, Clermont-Ferrand, 6 E 113 188, 1873, p. 97/248.
- (18) Arch. Dép. 75, Paris, naissances 15 D 268, p. 25/31.
- (19) Arch. Dep. 63, Clermont-Ferrand, 6 E 113 305, 1883, p. 98/219.
- (20) Arch. Dép 63, Riom, 6 E 3252, 1903-1907, pp. 143 et 144/175.
- (21) Arch. Dep. 63, Clermont-Ferrand, 6 E 113 301, 1879, p. 98/219.
- (22) Arch. Dep Val de Marne, Vincennes, 4 E 41104, pp. 121 et 122/250.
- (23) AD 63, recrutement de Riom, registre militaire 1899, 1R 3364 Vol 4, p. 105/646.
- (24) Arch. Dép. 75, Paris 15^{em}, mariages, 15M 292, 1920, p. 20/31.
- (25) Arch. Dép. 63, Clermont-Ferrand, naissances, 6 E 113 296, 1874, p. 89/213.
- (26) Arch. Dép. 71, Saint Aubin sur Saône, mariages, 5 E 389, 1893-1902, p. 34/55.
- (27) Arch. Dép. 63, Riom, naissances, 6 E 3250, 1901-1905 p. 43/155.
- (28) Arch. Dép. 63, Riom, naissances, 6 E 3250, 1901-1905, p. 106/155.
- (29) Généanet, arbre établi par Catherine BÉRAUD.
- (30) AD 63, recrutement de Riom, registre militaire 1894, 1R 3093 Vol 1, p. 192/581.



Auvergnats en migration



DES CANTALOUS À SÈTE AU XIX^e SIÈCLE

par Serge VIGNON

Nous publions ci-après les relevés faits par Serge VIGNON aux archives municipales de Sète (Cette jusqu'en 1927) concernant les auvergnats du Cantal. Nous publierons ultérieurement la liste de ceux qui sont originaires de Haute-Loire et du Puy-de-Dôme et qui sont beaucoup moins nombreux. Tous les actes avec date mais sans précision de lieu sont passés à Cette.

Le nombre important des Sétois d'adoption provenant du Cantal permet de tirer quelques observations de portée générale sur cette population :

1 – Géographiquement, ils sont en grande majorité (près de 85%) issus de la partie ouest du département, c'est-à-dire des arrondissements d'Aurillac et de Mauriac. On sait que les migrants de l'arrondissement de Saint-Flour prennent plus volontiers le chemin du Nord, notamment vers Paris. L'émigration est rarement un phénomène individuel, mais concerne un village ou une région : c'est l'ancien canton de Saint-Cernin qui est le plus concerné par l'émigration vers Sète.

2 – Professionnellement, on constate qu'un métier est largement prépondérant. Témoins : 50 % des cantalous installés à Sète sont des cordonniers et le plus souvent fils de cordonniers. Il est aisé de faire son apprentissage à domicile auprès d'un père qui dispose de tout le matériel nécessaire, mais ensuite il faut aller chercher du travail ailleurs.

Les cordonniers nés à Saint-Cernin et installés à Sète sont plus d'une vingtaine et ont notamment pour nom BROS, DERIAL, GAILLARD, LACHAZETTE, LAVAISIÈRE, PARLANGE, PERRET, RIGAL.

On y trouve aussi bien sûr quelques ferblantiers et marchands de parapluies qui sont des spécialités régionales.

3 – Sociologiquement, les liens géographiques et professionnels se retrouvent tout naturellement dans les relations familiales et conviviales. On constate une endogamie sur ces deux plans.

De même, les témoins, pour les mariages comme pour les décès, sont souvent des « pays » ou des confrères quand ce n'est pas les deux. Il arrive en plus qu'ils soient « frères » car ils semblent fiers de se dire francs-maçons, notamment chez les cordonniers (CHARME, GAILLARD, témoins de SOULIER...)

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

ALMIÈRE Marguerite, ° 12.04.1823 Le Trioulou, fa Jean et Antoinette MONTLOUBOU (tous deux † au Trioulou les 01.05.1827 et 25.08.1826) x 05.11.1856 Joseph RASIGADE, ° 22 vendémiaire an XII (15.10.1803), veuf en 1^e noces de Marguerite NIZAROT, maréchal-ferrant à Cette. **AURIACOMBES** Géraud, ° 25.03.1833 Roannes-Saint-Mary, fs Jean et Françoise SEVIÈRE, chasseur à la 4^e Cie du 2^e bataillon du 25^e léger, célibataire, en garnison à Cette † 20.11.1854 hôpital Saint-Charles.

AURIÈRES Christine, ° 26.07.1834 Saint-Santin-de-Maurs, fa François, cultivateur († 05.02.1844 Saint-Santin) et Marie MONTEIL († 08.12.1857 Decazeville, 12), veuve André DIAZ, x 11.02.1890 André CAUDOLLE ° .08.1890 Massat (09).

AUTESERRES Géraud, ° 06.07.1833 Saint-Paul-des-Landes, fs Antoine et Marie CABRIE, domiciliés à Saint-Saury (15), chasseur à la 4^e Cie du 2^e bataillon du 25^e de ligne, en garnison à Cette, † 23.11.1854 hôpital Saint-Charles.

BASTIDE Jean, ° ca 1851 Saint-Cernin où il est cordonnier, de passage à Cette, y † 20.12.1870 hôpital Saint-Charles.

BATUD Pierre, ° ca 1843 Soulages, fs Pierre et Joséphine VIGUIER, célibataire, marchand de vin, † 19.09.1883 hôpital Saint-Charles

BOISSE Pierre, ° 16 vendémiaire an V (07.10.1796), Saint-Paul-des-Landes, fs Charles et Marie Anne MARTIN, époux de Désirée Marie Rosalie VARY, major, chef de bataillon en retraite, officier de la LH, domicilié Maison DOUMET, rue de l'Esplanade (auj. rue Gal de Gaulle), † 05.06.1855

BONNET Anne, ° ca 1835 Saint-Cernin, fa † Géraud et Catherine FOURNIER, épouse de Jacques BORNES, cordonnier à Cette. Témoins :Géraud VAURS, 38 ans, son cousin germain, et Auguste ALIQUOT, 32 ans, tous deux cordonniers.

BORDERIE Antoine, ° 19.06.1853 Falgoux, fs † Antoine et Marie Anne LAPEYRE, ingénieur, x 20.01.1883 Louise Joséphine RABATTU ° 25.08.1860 Rochefort (17), fs Louis Ferdinand et Sophie BELOT

BORNES Jacques, ° ca 1831 Saint-Cernin, cordonnier, veuf d'Anne BONNET et de Jeanne GAILLARD, † 12.06.1905.

BOUTEL Pierre, ° ca 1802, La Bontat, Saint-Illide, fs Pierre et Marguerite N... ?, époux de Jeanne LAURENT, cordonnier, † 09.12.1840.

BOYER Antoine, ° ca 1813 Virargues, fs Anicet et Marie AVENAL, époux Catherine ROUBY, marchand colporteur, † 11.02.1866.

BROS Guinot, ° ca 1844 Saint-Cernin, fs Jean et Jeanne MALLET, x Marie DEBRIAL, géôlier à Cette, † 18.08.1888

BROS Antoine, ° ca 1825 Saint-Cernin, fs Pierre et Marie DEBRIAL, époux de Jeanne MALET, † 13.06.1887 († Jeanne MALLET le 25.12.1901).

BROS Jean, ° ca 1816 Saint-Cernin, cordonnier à Loupiac, époux de Jeanne MALLET, de passage à Cette, † hôpital Saint-Charles le 01.06.1850.

BROS Louis, ° ca 1855 Saint-Cernin, fs François, cordonnier établi à Cette, et Françoise MALLET, † 23.02.1871 (Françoise MALLET y † le 07.09.1888 à 73 ans).

En sens inverse, **BROS** Célestine ° 18.05.1880 Cette, fa Guinot, 36 ans cordonnier, franc-maçon et Marie DELRIAL x 10.08.1806 Saint-Cernin Jean-Bernard PASSENAUD et † Aurillac 07.11.1870.

CABANE Jean, ° 07.11.1832 Saint-Illide, fs Pierre et Antoinette LAVERGNE († 10.09.1852 Saint-Illide), cordonnier, x 28.02.1872 Alexandrine PALCHIEZ ° 14.01.1833 Coste-Gozon (12), fa Jean et Anne THOREL, veuve de Pierre JUGE, cordonnier, établi à Marseille et y † 09.07.1868.

CHABBAL Albertine, ° 14.03.1889 Loubaresse, fa Louis Virgile et Delphine ROCHEBLAME, x 02.03.1907 Hyacinte MINEUR ° 31.03.1882 Saint-Saturnin (48)

CHAMPEL Marie, ° ca 1803 Crandelles, fa Nicolas et Madeleine PALLAT, épouse de Guillaume TIBLE, chaudronnier rue du Palais, † 18.04.1849.

CHARMES Pierre Auguste, ° 28.04.1849 Aurillac, fs Pierre, cordonnier, franc-maçon, et Marguerite CULAN, établis à Montpellier, lui-même cordonnier à Montpellier x 04.07.1873 Aline Amélie GRAEFF, ° 10.12.1854 Ivry/Seine, fa Louis, maître cordonnier au 63^e régiment de ligne en garnison à Cette, franc-maçon, et de Marie Aline MÉRY.

CHARREYRE Victor Jacques Marie Antoine, ° 24.07.1837 Menet, fs Antoine, cultivateur, et Marie REVEL, établis à Apchon, (proc faite chez Me Deydier), marchand de parapluies à Cette, x 10.06.1859 Marie REVEL, ° 28.09.1840, fa Pierre, marchand de parapluies et Jeanne SILBERT

CHARVIGNAC Jacques, ° ca 1837 à Vebret, fs Jacques et Jeanne RIVET, fusilier à la 2^e Cie du 1^{er} bataillon du 65^e régiment de ligne, célibataire en garnison à Cette, † 27.10.1859 hôpital Saint-Charles.

CHEYROUSE Marie, ° 08.10.1843 Mourjou, fa Joseph et Marguerite ALAYRANGUES († 28.10.1866 Mourjou) x 28.05.1871 Jean Pierre BERARD ° 29.10.1842 Loubens (09), employé de chemin de fer.

CORNET François, ° ca 1845 Pradiers, fs Jacques et Marguerite DURIF, caporal au 87^e régiment de ligne, en garnison à Cette, † 26.07.1868 hôpital Saint-Charles.

COSSOUL Antoine, ° ca 1827 Saint-Simon, fs Géraud et Marie CHAPSAL, tôlier-fumiste (ramoneur) revenant de Valencia en Espagne, † 01.12.1873.

CUEILLES Antoine, ° 29.06.1840 Laroquevieille, fs Antoine, bouvier, et Jeanne (sans patronyme), cordonnier à Frontignan, x 27.12.1867 Françoise MERLET, ° 12.02.1848 Cette, fa Jean Baptiste et Marguerite MOLLE.

DECONQUANS Antoine, ° Aurillac 29 floréal an XII (13.05.1804), fs † Géraud, percepteur des contributions directes, et Françoise BERTHOU, employé dans l'adm. des Contributions indirectes à Cette, x 22.05.1844 Claire Eugénie FARUSSAC ° 22.12.1823 Cette, fa Auguste et Anne VAILLARD.

DELBOS Jean, ° ca 1821 Saint-Cernin, fs Jean et Catherine DUFAU, x Marie JALABERT, commerçant, † 29.10.1887.

DELCOUDERC Joseph, ° 29.09.1839 Chalvignac, fs Joseph et Marie Jeanne REYMOND, veuf de Catherine BESOMBES, cordonnier, x 11.07.1872 Jeanne SOULET ° 25.01.1842 Guchen (65), fa Maurice et Marianne SERRE († 27.08.1893)

DELPIROUX Catherine, ° ca 1813 Murat, fa Pierre et Elisabeth MEYNIEL, veuve Jean NOZIÈRES, † 28.01.1898.

DELRIAL François, ° 01.10.1832 Saint-Cernin, fs † François et Catherine BONNIS, cordonnier, x 30.05.1860 Augustine COUTURIER ° 05.11.1841 Montpellier, fa Louis Armand et Elisabeth MASSEL († 30.12.1903).

DELRIAL Jean, ° ca 1812 Saint-Cernin, fs Guillaume et Marguerite MARTY, époux de Marie Jeanne LACHAZETTE, cordonnier à Cette, † 28.06.1867. Témoins : Pierre REVEL, 56 ans, marchand de parapluies.

DUBOIS Charles, ° ca 1807 Apchon, fs Jean et Elise JUILARD, époux de Marie GILBERT, ferblantier à Cette, † 12.05.1868

DUBOIS Jean, ° 09.05.1861 Collandres, fs Jean, vitrier et Antoinette RAOUX, † 16.07.1864

DUFAU Rigal, ° 27.10.1824 Saint-Cernin, fs Jean, cordonnier à Marciac (32) et Françoise CHABAUD († 28.03.1842 Saint-Cernin), cordonnier lui-même, x 28.10.1851 Marie Jeanne POUJOL ° 19.03.1825 Séverac-le-Château (12), fs Louis et Marie VERDIER

DUMAS Antoine, ° 22.09.1833 Collandres, fs Antoine († 06.06.1860 Riom-es-M) et Jeanne CHADEFaux x 20.02.1873 Anne TIBLE ° 24.07.1839 Riom-es-Montagne, fa Guillaume, cultivateur et Jeanne DELMAS († les 19.10.1852 et 08.04.1862 Riom), veuve Pierre SOUBRIER, marchand de parapluies († 09.01.1871 Ségurles-Villas). Témoins André DUMAS, 52 ans, marchand de verreries, cousin du futur, Pierre TANIS, 50 ans, marchand de parapluies, Jean RIVES, 37 ans, commis

DUMAS Jacques, ° 28.01.1848 Collandres, fs André, vitrier établi à Cette, et Jeanne MALBEC, † 21.06.1861 à 13 ans (Jeanne MALBEC ° 1820 Collandres, † 16.10.1880 Cette).

DUMAS Jeanne, ° ca 1845 Collandres, fa André et Jeanne MALBEC, veuve Jean REVEL, † 19.10.1881

DUMAS Marguerite, ° 04.05.1852 Collandres, fa André aîné et Jeanne MALBEC, établis à Cette, x 02.02.1876 Joseph Victor AZAIS ° 20.01.1853 Cette, fs Victor, chaudronnier et franc-maçon et Marie Anne BONNEL, lui-même chaudronnier († 02.02.1884).

EMERIAL Guillaume, ° 26.08.1827 Ladinhac, fs Antoine, cultivateur, et Cécile GERMAIN, établis à Labesserette (Polvrières), x 09.08.1858 Alexandrine PUECH ° 10.04.1830 Broquiès (12), fa Louis et Claire Marguerite VERDALLE.

EMERIAL Charles, ° 15.06.1858, fils illégitime et reconnu de Guillaume, fabricant d'allumettes chimiques à Agde (34) et Alexandrine PUECH, domiciliés ensemble chez le beau-frère de l'accouchée, le sieur PAUL, 44, Grand'rue. Légitimé par le mariage ci-dessus.

ESTIEU Jean, ° ca 1836 Dienne, fa Louis et Françoise DELSUC, célibataire, † 06.02.1898.

FOURCOUX Auguste, ° ca 1803 Cayrols, fa Jacques et Marie Jeanne GOUDERGUES, célibataire, cordonnier sis 8 rue du Saint-Sacrement (rue Blaise Pascal), † 12.04.1848.

FOURCOUX Jean, ° 25 germinal an VII (14.04.1799) Junhac, fs Jacques et Jeanne GOUDERGUES, époux de Marie Anne LACHNER, cordonnier à Cette, † 21.01.1865 hôpital Saint-Charles.

FOURNIOL Antoine, 15 ans, ° Laroquebrou, fs Julien et Apollonie TRUEL, serrurier, † 09.11.1900.

FRAU Antoinette, ° ca 1825 Saint-Chamant, fa Pierre et Marguerite DUFALET, veuve d'Etienne CAVARD, hab. 8 rue des Hôtes (rue F. Mistral), † 08.09.1895.

GAILLARD Antoine, ° ca 1821 Saint-Cernin, fs Joseph et Louise RAYMOND, x Elisabeth PARLANGE, cordonnier, † 24.11.1894 (Elisabeth PARLANGE † 20.07.1899).

GAILLARD Jean, ° ca 1853 Saint-Cernin (Cambourieu), fs Antoine, cordonnier établi à Cette et Elix PARLANGE, lui-même cordonnier, † 13.06.1871.

GAILLARD Pierre, ° 09.12.1855 Saint-Cernin, fs Antoine et Elisabeth PARLANGE, cantonnier à Cette, x 06.05.1889 Elisabeth Joséphine PEYROLLES ° 02.06.1857 fa † Jean en et Catherine BOUISSON.

Légitimation de 2 enfants nés à cette : Alfred Pierre ° 31.10.1883 et Elise Marie ° 09.11.1885

GAILLARD Marie, ° 04.01.1860 Saint-Cernin, fa Antoine marchand cordonnier, et Elis PARLANGE x 20.09.1879 Marius Virgile GATUSO, ° 10.10.1853 Marseille, fs François Michel, charpentier de marine, franc-maçon, et † Madeleine IMBERT, lui-même représentant de commerce hab. Cette.

GAILLARD Eugénie, ° ca 1869 Saint-Cernin, fa Antoine et Elisabeth PARLANGE, † 01.01.1884

GAILLARD Pierre, ° 07.11.1852 Saint-Cernin, fs Louis († 08.06.1865 Aurillac) et Jeanne VAURS, cordonnier à Cette, franc-maçon, x 23.07.1879 Françoise Louise BRUNE, ° 12.08.1857 Sentein (09), fa Pierre, retraité des douanes, et Marie Louise CANAL.

GAILLARD Jeanne, ° 28.02.1835 Saint-Chamant, fa Antoine et Marie ROUCHIS x Jacques BORNES, cordonnier, † 15.01.1895.

GANET Laure Marie, ° 28.01.1880 Aurillac, fa Jean Baptiste et Marie Juliette MACÉ x 28.10.1902 Alphonse BROUSSY ° 03.12.1867 Séverac-l'Église.

GENDRE Jean, ° ca 1840 Montgreleix, fs Léger et Marie MEREVILLE, x Françoise PICARD, marchand de parapluies, † 27.11.1882.

GESCHWINDENHAMMER Joseph, ° 06.02.1873 Saint-Flour, employé au chemin de fer, fs Joseph, brasseur à Saint-Flour, et Françoise DEBORD († 05.11.1894 Saint-Flour) x 30.01.1901 Marie-Françoise GASTON, ° 23.09.1870 Bordès-sur-Lez (09), fa Joseph et Marie-Charlotte TITE.

GESCHWINDENHAMMER Louis, ° 13.03.1878 Saint-Flour, frère du précédent, aussi employé au chemin de fer, x 09.04.1904 Marie-Honorine SERNY ° 25.04.1875 Gestières (09), fa Jean Baptiste et Anne SOUCARRE.

GIBERT Louis, ° 11.08.1848 Saint-Cernin, fs Jean, cordonnier à Cette (y † 09.11.1869) et Élis DELOR, établie à Saint-Cernin, lui-même cordonnier à Cette, x 18.06.1874 Adélaïde ANDRÉ ° 08.11.1847 Saint-Jean-de-Bruel (12), fa † Auguste et Adélaïde ANDRÉ († 07.01.1884).

GIBERT Jean, ° ca 1852 Saint-Cernin, fs Jean Baptiste et Elise DELOR, cordonnier, † 30.04.1904.

GILBERT Jeanne ° ca 1816 Riom-es-Montagne, fa Jean et Marie MAUBERT, veuve Pierre REVEL.

HÉBRARD Jean Géraud, ca 1837 Aurillac, fs Jean Pierre et Jeanne CAUMEL, veuf Suzanne FABRE et époux en 2^e noces de Philomène BRESSON, Maître cordonnier, † 07.10.1875.

Jacques (sans patronyme), ° 12.06.1809 Saint-Flour, fils naturel de parents inconnus, célibataire, chasseur à la 4^e Cie du 3^e bataillon du 25^e régiment d'infanterie, en garnison à Cette, † 22.03.1854 hôpital Saint-Charles.

JONCOUX Anne, ° 12.07.1837 Riom-es-Montagne, fa Jean et Jeanne BESSON († 21.04.1861 et 10.12.1844 Riom), x 28.07.1870 Jean Jacques LANGE ° 07.02.1841 Lunel (34).

JONCOUX Gabrielle, ° 19.10.1834, Riom-es-Montagne, fa Jean et Louise (?) BESSON, épouse de Prudent Louis LASFARGUES † 28.08.1862. Témoins : Pierre TANIS, marchand de parapluies

JUGE Pierre, ° 08.10.1828 Saint-Chamant, fs Jean, meunier, († 21.09.1841 Fontanges) et Anne DAUZET, cordonnier à Saint-Cernin (Cambourieu), x 16.06.1852 Alexandrine PAILHÈS ° 14.01.1833 aux Costes-Gozon, Saint-Rome-de-Tarn (12), fa Noé et † Anne THOREL († 11.12.1846). Témoins Jean LACHAZETTE, 33 ans, cordonnier.

JUGE Marguerite, ° 30.03.1835 Saint-Cernin, fa Jean († 22.09.1841 Fontanges) et Anne DAUZET x 07.11.1853 Joseph ROSSET, ° 01.03.1815 Menton en principauté de Monaco, (aujourd'hui 06), fa Antoine et Catherine ...

JUILLARD Jean, ° 04.02.1839 Aphon, fs Joseph, cultivateur, († 25.11.1851) et Marguerite CHAUMEIL († 04.07.1875 Narbonne), veuf Anne DAPON, x 07.07.1897 Marie **RODDE** ° 05.01.1867 Le Claux, fa Jean, cultivateur, et Rose VESCHAMBRE.

LABELIE Jean-Baptiste, ° ca 1836 Aurillac, chiffonnier, installé à Cette, † 16.08.1900 hôpital Saint-Charles.

LACARRIÈRE Hélène, ° 11 brumaire an XIV (02.11.1805) Saint-Illide, fa Pierre, meunier, et Hélène PALAT, veuve de Géraud MALBOSC, blanchisseuse à Cette, x 24.01.1860 Jean Pierre MOLINIER, ° 18.11.1816 Laval-Roquecezière (12), fs Baptiste, cordonnier, et Marie Anne VALLAT. Elle † le 18.06.1877.

LACHAZETTE Jean, ° 16.04.1819 Saint-Cernin, fs Géraud et Jeanne BOUYGUES, cordonnier à Cette, x 07.05.1850 Marie MOLINIER ° 31.04.1831 Laval-Roquecezière (12), fa Baptiste, cordonnier, et de † Marie Anne VALAT. † 18.12.1865 à Cette.

LACHAZETTE Antoine, ° ca 1826 Saint-Cernin, fs Géraud et Jeanne BOUYGUES, cordonnier, célibataire de passage à Cette, † 03.08.1850.

LACOSTE- DELPUECH Catherine, ° ca 1833 Aurillac, fa Bernard et Marie CHARBONNEL, célibataire, lingère à Cette, † 04.05.18740 hôpital Saint-Charles.

LAFARGE Marie, ° 26.11.1868 Saint-Christophe-les-Gorges, fa illégitime de Julienne († 03.07.1901 Cette) x 06.11.1901 François CASANOVA ° 22.01.1872 Bastia.

LAFAYE Antoine, ° ca 1770 Ussel, instituteur à Cette, époux de Marie LIADIÈRE, † 09.02.1828

LARRIEU Françoise Lucie, ° 04.09.1832 Aurillac, fa illégitime et reconnue du sieur Antoine LARRIEU, artiste logeant à Cette, ci-présent et consentant, et Eugénie NORMAND († 06.11.1834 à Barjac, 30) x 19.02.1852 Gilles Hector RAVEL ° 15.12.1819 Verdun-sur-Garonne (82), fs Pierre Henri († 06.09.1850 Toulouse) et Marie Thérèse BERGUESCHI, artiste acrobate. Cm Me VIVAREZ 18.02.1852.

LASFARGUES Prudent Louis, ° 05.04.1829 Aurillac, fs Antoine, épicier à Aurillac, et † Gabrielle ANDRIEU, marin, x 05.06.1862 Gabrielle JONCOUX ° 19.10.1834 Riom-es-Montagne, fa Jean, cultivateur, et Louise BESSON (tous deux † les 11 et 10.12.1844 Riom).

LASMOLES Anne, ° ca 1798 Prunet, fa Gérard et Marguerite LABORIE, épouse de Jeanne CASTANIER, † 06.05.1869.

LASMOLES Antoine, ° 1799 Prunet, fs Gérard et Marguerite LABORIE, cuisinier à Cette, † 05.02.1859

LAURENT Marie, ° 27.08.1837 Saint-Flour, fa Pierre, cultivateur, et Marie Félicité (pas de patronyme) établis à Castel-Nouvet (48), domestique à Cette, x 05.09.1860 Joseph GAMEL, ° 22.10.1835 Millau (12), fs Jean Pierre, cultivateur, et Marie Anne MEZY, charretier. Marie † 13.08.1875.

LAVAISSIÈRE André, ° ca 1826 Saint-Cernin, fs . Gérard et Marguerite DELPUECH, époux de Gabrielle PARLANGE, cordonnier à Cette, † 16.05.1878

LAVESSIÈRE Marguerite, ° 18.11.1849 Saint-Cernin, fa André, cordonnier à Cette, et Gabrielle PARLANGE x 14.10.1869 Jean Claude DUMAS ° 13.09.1843 Nîmes, fs Barthélemy et Jeanne FABRE.

LAVIGE Pierre, ° 07.03.1825 Freix-Anglard fs Pierre, marchand chaudronnier, et Gabrielle CORNEZIÈRE (tous † à Freix les 09.07.1834 et 01.01.1851), cordonnier à Cette, x 29.11.1855 Jeanne Claudine VILLIEN, ° 26.04.1821 Mont-Girod, province de Tarentaise dans les États sardes, aujourd'hui Montgirod (73), fa Guillaume et Marie TRAISSARD (tous deux † à Montgirod) († 19.11.1883).

LÈBRE Jean, ° ca 1849 Clavières, vitrier à Cette, célibataire, † 23.09.1867.

MAGNE Marie, ° 13.04.1847 Saint-Cirgues-de-Malbert, fa Antoine et Marie COURT (?) x 06.06.1872 Pierre Albert ALARET ° 27.01.1847 Saint-Beauzély (12) fs Basile et Félicité ANGLES établi cordonnier à Cette. Leur fille Antoinette Marie Félicie ALARET, ° 23.12.1878 Cette x₁ 28.10.1909 Saint-Cernin Jean Marie Louis MAGNE, x₂ 01.04.1922 Aurillac David ROULLE

MALBEC Jeanne, ° ca 1820, Collandres, fa Jean et Jeanne ROCHE, x André DUMAS, † 12.10.1880

MALBEC Lucie, ° 1879 Riom-es-Montagne, fa Pierre, vitrier et Maria SUDRE † 10.01.1882

MARTIN Pierre, ° 03.04.1833 Saint-Illide, fs Jean, cultivateur, et Jeanne TOURNEMIRE, veuf d'Anaïs SEL, cordonnier à Cette, x 12.08.1863 Marie FLORENTINE, ° 13.04.1838 Saint-Affrique (12) de parents inconnus, domestique à Cette.

MASSOULIER Gérard, ° 12.09.1843 Chalvignac, fs Jean, chaudronnier († 25.08.1847 Chaussenac) et Marie-Jeanne VEYSSIER († 09.06.1871 Chalvignac), commis banquier à Cette, x 27.04.1878 Thérèse Cécile CLUZEL, fa Jean Pierre, tailleur d'habits, et Emilie Marie PUECH († 09.02.1882).

MEISSONNIER Antoine, ° ca 1791 Alleuze (Surgy), fs Jean et Catherine FABRE, † 19.04.1841.

NIANCEL Jeanne, ° ca 1795 Maurs, fa Pierre et Marie LABRUNY (?), veuve François BONHOMME, domestique à Cette, † 18.05.1856 Montpellier Transcrit à Cette le 31.12.1856.

NOZIÈRE Jean, ° ca 1813 Murat, fs Jean et Catherine VERGNES, époux de Catherine DELPIERROU, ferblantier à Cette, † 04.09.1863 hôpital Saint-Charles.

OLLIER Marguerite, ° ca 1813 Murat, fa Guillaume et Marguerite MAGNES, célibataire, † 24.02.1895.

PARLANGE Antoine, ° ca 1803 Saint-Cernin (Cambourieu), fs Antoine et Anne LACHAZETTE, veuf Antoinette LACHAZETTE, rentier, † 18.04.1881.

PARLANGE Joseph, ° 18.10.1838 Saint-Cernin, fs Louis et Marguerite GAILLARD, cordonnier, x₁ 20.04.1866 Rose Sophie MARTIN, ° 29.11.1839 Saint-Geniez-d'Olt (12), fa Joseph et VERNHES ; elle † 14.01.1871 Cette : x₂ 25.08.1875 Marie Jeanne ALAZET, ° 02.02.1845 Caychax (09), fa Paul et Françoise ALAZET, † 08.02.1904.

PARLANGE Christine, ° 11.02.1843 Saint-Cernin, fa Louis (y † 08.02.1862) et Marguerite GAILLARD x 20.10.1875 Charles BOUDET ° 10.07.1839 Cette, fs Jean, pêcheur et † Marie MOLLE, calfat.

PARLANGE Gabrielle, ° ca 1811 fa François et Marie RIGAL, veuve LAVAISSIÈRE, † 18.07.1897.

PERRET Pierre, ° 26.03.1835 Saint-Cernin, fs Antoine, cordonnier († 18.07.1851 Nadaillac, 24), et Françoise LAGARRIGUE († 06.02.1847 Saint-Cernin), cordonnier à Cette x 23.07.1857 Caroline CAUSSE ° 16.05.1831 Laissac (12), fa Mathieu et † Marie LAVERNHE. Témoins : Antoine PERRET, 24 ans, cordonnier, frère du futur et Pierre LAVIGE, 30 ans, cordonnier († Pierre PERRET 09.04.1871).

PEYRAC Jeanne Antoinette, en religion sœur Gabrielle, ° ca 1823 Mauriac, fa Gérard et Jeanne DUMOULIN-DELMAS, † 22.03.1897.

PEYRUT Jean, ° ca 1786 Tournemire, fs Pierre et Jeanne DELBOUT' époux d'Antoinette LAFON, cordonnier domicilié rue du Palais, y † 05.03.1840.

PEYRUT Pierre Antoine, ° 09.10.1810 Saint-Cernin, fs Jean, cordonnier et Toinette LAFON, époux de Marie Aimable GALIBERT, cordonnier à Cette, † 03.08.1857.

REVEL Jean, ° 24.01.1840 Apchon, fs Jean, marchand de parapluies à Montpellier et † Marie PIGOT, voyageur de commerce hab. Toulouse, x 29.05.1871 Jeanne DUMAS, ° 04.05.1845 Collandres, fa André et Jeanne MALBEC . Témoins : Pierre TANIS, Jean RIVES, E. TIVEL, A. REY. **REVEL Pierre**, ca 1812, fs Pierre et Elise MONSEL, x Jeanne GIBERT, commerçant, † 25.04.1886.

RIAL Pierre, ° ca 1855 Saint-Cernin, fs Jean et Marie JUGE, x Virginie LONART, cordonnier, † 04.06.1896.

RIGAL Pierre, ° ca 1824 Saint-Cernin, fs † François et Marie GIRVAL, époux de Françoise CAUSSE, cordonnier, † 29.09.1855 hôpital Saint-Charles.

RIGALDIE Gérard, ° 1864 La Ségalassière, fs Antoine et Antoinette RODDES, soldat au 122^e de ligne, célibataire en garnison à Cette, † 18.02.1887 hôpital Saint-Charles.

RIVES Jean, ° 23.10.1834 Saint-Cernin, fs Pierre et Marguerite LESCURE, facteurs ruraux à Saint-Cernin, commis à Cette, x 08.10.1868 Jeanne Françoise BROUSSE ° 04.10.1843 Limonest (69), fa François et marie VALETTE, institutrice à Cette.

ROCHE Jean, ° 27.09.1875 Saint-Flour, fs Guillaume, tisserand, et Catherine MOULIARA († 26.12.1888 Saint-Flour), employé au Chemin de fer, x 18.10.1901 Marie-Thérèse AYRAL ° 14.06.1876 Cette, fa Jean-Joseph, cordonnier, et Thérèse FRANC.

ROCHE Paul, ° 10.05.1879 Saint-Flour, fs Guillaume et Catherine MOULIARA, x 11.08.1906 Marie Emilie DEBONS ° 25.01.1881 Martiel (12).

RODDE Marie-Louise, ° ca 1861 Apchon, fa Antoine et Marie FONTANGES, x Jean CHAREYRE, vitrier, † 26.12.1885.

ROLLAND Antoinette, ° ca 1855 Lorcières, fa Jean et Elisabeth SOULIER, épouse d'Ambroise FAURICHON, hab. 7 rue Nationale, † 21.01.1874

ROLLAND Marguerite, ° 03.07.1848 Lorcières, fa Jean, cultivateur à Saint-Flour, et Élisabeth SOULIER, x 16.04.1874 Victor Émile GAILHOT ° 16.11.1849 Annonay (07), fs Frédéric et Marie RIVIER

ROUMIGUIER Marie, ° 20.07.1854 Morjou, fa Jean, scieur de long, et Catherine CROZET établis à Decazeville (12), veuve Emile LAUSSEL, x 11.01.1883 Jean-Louis RICOPLAN ° 15.02.1855 Nîmes

ROUSSY Antoine, ° 26.02.1830 Marmanhac, fs Jean, bouvier, et Anne VIARS, époux de Marguerite DELSUL (D), cordonnier 13 rue de l'hôtel de ville, † 03.01.1858

ROQUES Marie, ° 6 fructidor an VI (23.08.1798) Maurs, hab. Cette, fa Jean, paveur, et Antoinette JURQUET, hab. Maurs (procuration donnée devant Me Salanques) x 23.11.1825 Augustin BARDOL, ° 13 frimaire an II (03.12.1793) Saint-Chély-d'Apcher (48), fs Pierre, greffier de la justice de paix et Marie ATGER.

SEL Anaïs, ° 1841 Saint-Santin-Cantalès, fa Jacques et Jeanne CROZILLE, épouse de Pierre MARTIN, cordonnier, † 17.05.1863.

SELVES Marie Anne, ° ca 1813 Aurillac, fa Antoine et Anne SELVES, épouse de Jérôme ELICHIRY, journalier à Cette, † 30.12.1879.

SOULIER Guillaume, ° 06.07.1841 Lorcières, fs illégitime d'Élisabeth SOULIER, sise à Cette, ferblantier, x Marie Louise Françoise MALLIÉ ° 02.07.1854, fa Jean Pierre, tonnelier, franc-maçon, et Cécile EUZET (2 témoins se disent francs-maçons).

SOULIER Élisabeth, ° ca 1820 Lorcières, fa † Jean-Baptiste et Marguerite CHALIER, épouse de Jean ROLLAND, établis à Cette, † 04.06.1879.

TAILLANDIER Geneviève, en religion sœur Victoire, ° ca 1816 Toursac, fa Guillaume et Elisabeth MOURÈRE, † 17.05.1881 hôpital Saint-Charles.

TANIS Antoine, ca 1833 Apchon, fs Jean-Baptiste et Madeleine DORA, veuf d'Eulalie GENDRE, marchand de parapluies, † 07.06.1870.

TANIS Madeleine Ernestine, ° 30.05.1852 Riom-es-Montagne, fa Jean-Pierre et Marguerite DUFAYET, aubergistes rue des Casernes (auj. rue Léon Gambetta) † 22.04.1855. Témoins : Jacques TANIS, oncle, 28 ans, marchand de parapluies.

TANIS Pierre, ° ca 1822 Apchon, fs Jean et Madeleine DORAT, veuf de Marguerite DUFAYET, commerçant, † 17.09.1897.

TARDIEU Marcellin Joseph, ° 10.03.1857 Aurillac, fs Joseph Auguste et Marie Rose COURBAIZE, commis 1^{ere} classe à Banque de France, x 20.07.1887 Jeanne Marie BERGEX ° 24.10.1869 Tiflis en Géorgie russe (Tbilissi).

TIBLE Guillaume, ° 28 floréal an VIII (18.05.1800) Reilhac, fs † Antoine, maître bouvier et Marie COUTURIER (tous deux † Ytrac), veuf de Marie CHAMPEL, chaudronnier, x 05.09.1849 Jacqueline CÉZÉRAC, ° 16.11.1817 LABRIHE (32), fa Jean, cultivateur, et Marguerite TOUYRAC. (Il † 03.03.1850 Cette).

TIBLE Nicolas, ° 06.11.1823 Crandelles, fs Guillaume et Marie CHAMPEL (tous deux † à Cette les 03.03.1850 et 18.04.1849) et petit-fs d'Antoine et Marie COUTURIER, (tous deux † à Ytrac les 15.07.1833 et 18.10.1826), chaudronnier à Cette, x 13.01.1851 Antoinette LEBOEUF, ° 18.08.1833 Cette, fa Jean-Baptiste et Louise MARTIN († 18.02.1884).

TRÉMOLIÈRE Élise, ° 03.11.1830 Chaudes-Aigues, fa François, cafetier, et Madeleine BARRIOL, veuve de Louis Auguste BOYER, x 12.02.1873 Joseph Marie LASALLE ° 25.04.1828 Sarrance (64), fs Jean et Marie-Thérèse LOUSTEAU, veuf de Marie Delphine ROZIÉ.

VAISSIER Marie Anne, en religion sœur Euphrasie, ° ca 1723 Saint-Urcize, fa Jean-Jacques et Marie Rose PUECH † 21.11.1895 hôpital Saint-Charles.

VANTALON Marc Antoine, ° ca 1824 Apchon, fs † Jean et Marguerite SARSAS, célibataire domicilié à Cette, † 21.11.1877 hôpital Saint-Charles.

VAURS Jeanne, ° ca 1829 Saint-Cernin, fa Pierre et Marie FOURNIER, veuve Louis GAILLARD, † 09.08.1886 hôpital Saint-Charles.

VERNIÈRES Jean, ° 04.09.1837 Bonnac, fs Etienne et Marie ANNAT, fusilier à la 2^e Cie du 1^{er} bataillon du 41^e régiment de ligne, en garnison à Cette, † 25.09.1859 hôpital Saint-Charles.

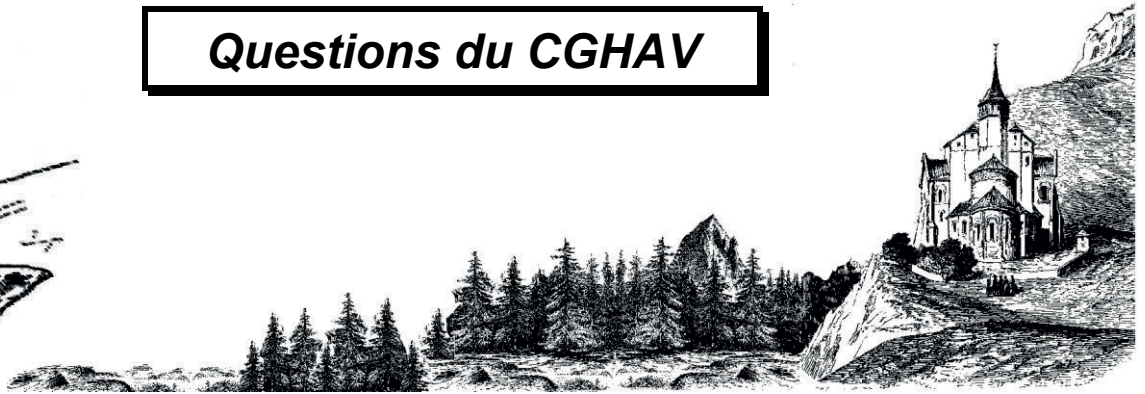
VERNIOL Jean, ° 06.11.1834 Saint-Martin-Cantalès, fs Antoine et Elisabeth RIGAL, consentant selon acte reçu par Me L. CAPELLE, notaire en la résidence de Saint-Illide le 27.06.1877, cordonnier, x 27.07.1877 Régine Françoise BRESSON ° 20.07.1837 Saint-Jean-de-Pourcharesse (07), fa Joseph et Rose PERTUS, veuve Jean Géraud HEBRARD, cordonnier († 26.03.1883, étant veuf, hôpital Saint-Charles).

VIGUIER Jean, ° ca 1848 Ytrac, fs Antoine et Elisabeth N... célibataire, mineur de carrière à Cette, † 03.02.1867 hôpital Saint-Charles.

ZÈGUE Charles, ° 21.05.1852 Aurillac, de parents inconnus, employé aux chemins de fer, x 07.07.1888 Jeanne Antoinette RIEUNIER ° 17.12.1869 Cette de Jean et Thérèse RIRUNIER.



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées
à : Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum cghav@yahoogroupes.fr

Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car... nous sommes tous cousins !

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules.

Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres, patronymes et lieux. Attention aux dates.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions/réponses afin d'alléger le texte :

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
† = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y °, y †, ou y x = évite la répétition du lieu déjà cité.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le signe * devant le numéro de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, par courrier postal ou électronique, ou sur le forum, avant le 1^{er} août 2020 ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*173-17720 Chapier

Je suis en possession d'un acte mortuaire désignant le défunt, Paul Maradeix, comme « *prêtre et chapier de l'église cathédrale de Clermont* ». Chapier fait penser à chape, mais encore ?

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

173-17721 Notaires au Monestier et Saint-Martin-des-Olmes

Quels sont les notaires susceptibles d'avoir été sollicités par les habitants du Monestier aux XVI^e et XVII^e siècles ? Et pour Saint-Martin-des-Olmes ?

Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

*173-17722 Notaires en Algérie

Où sont archivées les minutes des notaires officiant en Algérie au début de la « *colonisation de l'Algérie* ». Je cherche les minutes de Maître LIEUTAUD, de 1835, à la résidence d'Alger.

Annie FRIER (cghav-3065)

*173-17723 Calendrier républicain

Lorsqu'on écrit un récit, et qu'il y a des dates du calendrier républicain, doit-on mettre an 6 ou an VI par exemple ? En chiffre arabe ou romain ?

Annie FRIER (cghav-3065)

*173-17724 Secours viager alloué aux anciens militaires au XIX^e siècle

Mon ancêtre Jean DUCROS, cultivateur et passementier, ° 1790 Ambert, y x 1818 Marie COUPAT, y † 1865. Son acte de décès précise : « *titulaire sous le n° 33958 d'un secours viager de la somme de cent francs annuellement comme ancien militaire* ».

Quelle a été sa carrière militaire ? Quelle durée ? Pourquoi était-il titulaire d'un secours ? Cette somme de « *cent francs* » est-elle une aide importante ?

Claude PÉRA (cghav-863)

*173-17725 Missionnaires sur le continent américain

Comment et pourquoi un si grand nombre de missionnaires partirent de l'autre côté de l'Atlantique au XIX^e siècle : Etats-Unis, Mexique et ailleurs ?

C'est clair pour l'Océan Indien et l'Extrême Orient avec les missions étrangères de Paris qui recrutèrent, formaient puis expédiaient vers la Chine, la Cochinchine, le Japon... en conservant un lien permanent avec eux (lettres, rapports, conservés dans leurs archives, une mine d'or). C'est particulièrement obscur pour l'Amérique du Nord. Il y avait bien un mode de recrutement, une filière d'émigration...

J'ai cru lire que la « Propagation de la foi » fondée à Lyon en 1822 joua un rôle important en ce domaine. Un très grand nombre des missionnaires vinrent du Forez (Loire). Qui a une idée précise de tout cela ?

Henri PONCHON (cghav-62)

*173-17726 Identification d'un blason

Je prépare un guide de visite de l'église Notre Dame de l'Assomption de Ravel. Il s'y trouve une pierre sculptée comportant 2 blasons juxtaposés qui proviendrait d'une ancienne maison fortifiée du village. A qui appartenaient ces armoiries ?

Jean-Michel HENON



*173-17727 Rémunération des familles d'accueil d'enfants assistés

Autour des années 1900, le nombre d'enfants de l'hospice appelés ensuite enfants assistés fut très important en milieu rural, assurant ainsi un complément de revenu aux familles d'accueil. Quelqu'un connaît-il la rémunération perçue par ces familles ? Cette rémunération était payée jusqu'à l'âge de 13-14 ans ; ensuite l'enfant devait gagner sa vie en travaillant, souvent comme domestique.

Deux dates importantes :

- 1871, principe du déplacement d'un département à un autre (surtout vrai pour les nourrissons) ;
- la loi du 27 juin 1904, l'assistance des enfants est transférée des hôpitaux ou hospices au préfet du département qui assure le placement et les dépenses.

Henri PONCHON (cghav-62)

*173-17728 Angélique DU COUDRAY

« Angélique du COUDRAY, première sage-femme enseignante » a récemment fait l'objet d'une émission sur France Culture.

Il est dit qu'elle est née entre 1710 et 1712 à Clermont-Ferrand, et qu'après avoir exercé le métier de sage-femme à Paris elle serait revenue dans sa région d'origine à Thiers. Où et quand est-elle née ?

Richard DUJON (CGHAV-2570)

*173-17729 Prénom Vénulie

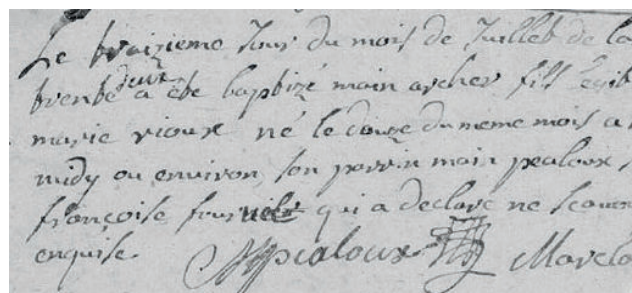
Quelqu'un connaît-il l'origine du prénom Vénulie (porté par la fille d'Auguste DEBAY) ?

Annie FRIER (cghav-3065)

*173-17730 Prénom à déchiffrer. Main ?

Quel est le prénom de cet enfant né à Sallèdes (63) et de son parrain ? Main ?

Nadine CHASSAING (cghv-3504)



*173-17731 Paris ancien

Si j'écris que la rue de Bourgogne et la rue de Grenelle sont dans le 10^e arrondissement de Paris en 1835, avant de devenir le 7^e arrondissement, est-ce que j'ai raison ? Et est-ce que la rue de l'Hôtel de Ville était déjà dans le 4^e en 1835, ou a-t-elle changé d'arrondissement ?

Annie FRIER (cghav-3065)

QUESTIONS PARTICULIERES

173-17732 ARTONNE (15)

Tous renseignements sur la famille ARTONNE, et notamment sur :

1/ Louis, alias Louis-Simon, alias Louis-Siméon ARTONNE, garçon pelissier (1755), puis marchand pelissier. Il est dit marchand de Cusset lors de son mariage (non filiatif) à Saint-Flour en 1757, où il se remarie en 1779. Dont 3 ou 4 enfants baptisés à Saint-Flour.

Je n'ai trouvé qu'une seule autre mention de Louis Simon (et non plus Siméon) ARTONNE. Il apparaît comme témoin lors du mariage à Saint-Flour le 01.07.1777 (184/408), de Jean DAUDE (1749-1827), avocat en Parlement, conseiller du roy en son baillage, plus tard Chevalier de l'empire, et président de la justice criminelle du Cantal, et d'Elizabeth BEAUFILS. Aucune trace dans Geneanet, Geneabank, etc.

2/ Marie ARTONNE, administratrice de l'hôpital, ex-religieuse de la congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers ° Saint-Flour, 30.03.1758 (278/363), et b 31, parrain Messire Antoine SAURET, prêtre et chorier de l'église cathédrale de Saint-Flour, marraine Marie HÉRAUD x Me Philibert MOURGUES, fille de Louis Siméon ARTONNE, marchand pelletier et de Françoise SERVAN.

Elle x 10 vendémiaire An II Pierre FONTANIER, défenseur officieux (1796), savant grammairien, ° 02.11.1765 à Neussargues-Moissac (15), parrain Pierre GLEIZE, grand-père, absent, représenté par Jean Delorme, diacre du village de Laval, marraine Magdeleine FONTANIER, tante paternelle. † à Neussargues-Moissac, 18.03.1844.

Le mariage est célébré en grandes pompes républicaines, d'abord à la mairie en présence de la société populaire, puis à la cathédrale où les époux reçoivent la bénédiction nuptiale d'un vicaire épiscopal qui « annonce au peuple la régénération des mœurs par l'anéantissement des préjugés barbares, enfants de l'orgueil et de la corruption des prêtres ». Les manifestations qui accompagnent le mariage de FONTANIER avec la sœur Marie ARTONNE paraissent d'un tel intérêt qu'elles font l'objet d'un compte rendu imprimé par la société populaire de Saint-Flour.

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

*173-17733 AYMARD-MAUBERT (63)

x François AYMARD(D) et Robine MAUBERT(T) dont Pierre qui x Jeanne CHANTEGU(T) le 12.02.1709 à Saint-Robert de Montferrand.

Annie FRIER (cghav-3065)

*173-17734 BARLAND-FARON (63)

Filiation et tous renseignements sur la probable fratrie composée de :

- Anne BARLAND ° ca 1646, † 26.12.1696 La Chapelle-Agnon, x Antoine FARON ° ca 1644, † 16.07.1694 La Chapelle-Agnon, fils d'Annet FARON † après 1683 ;
- Jean BARLAND x Anne FARON la sœur d'Antoine,
- Autre Jean BARLAND x autre Anne FARON sœur des précédents.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

*173-17735 BARLAND-DUCHIER (63)

Tous renseignements sur le couple Jean BARLAND - Jeanne DUCHIER, dont au moins deux fils, Étienne et Annet BARLAND. Selon Généanet, Jean BARLAND serait décédé le 14.01.1704 à La Chapelle-Agnon âgé de 54 ans. Jeanne DUCHIER est certainement apparentée à :

- Clauda FARON qui x₁ 14.04.1671 Antoine DUCHIER, puis x₂ cm du 24.11.1687 (Me TERRASSE) Guillaume MAYET ;
- Jeanne DUCHIER, sa fille du premier lit, qui x par le même cm Antoine MAYET fils du premier lit de Guillaume MAYET ;
- Jean DUCHIER frère d'Antoine cité dans le cm de 1687.

Il existe par ailleurs :

- un traité entre Guillaume MAYET fils de Robert, laboureur de la Bégonie, et Jean DUCHIER sergent de la Bégonie (Marat), Antonia DUCHIER la fille dudit Jean entrant en service chez Guillaume MAYET (Me TERRASSE 09.12.1690).
- une obligation entre Jean BARLAND mari de Jeanne DUCHIER, Antoine FARON et Guillaume MAYET tuteur des enfants de feu Antoine DUCHIER (Me TERRASSE 12.05.1691) ;
- une quittance entre Etienne et Annet BARLAND fils de feu Jean et défunte Jeanne DUCHIER, pour eux et leurs autres frères et sœurs, au profit d'Antoine MAYET mari de Jeanne DUCHIER, laboureur métayer à Chipaud (Marat) (Me Antoine TERRASSE 11.05.1711) ;
- un traité sur l'héritage des DUCHIER (depuis 1652, malheureusement à l'époque je n'avais pas tout noté) entre Me Jacques DEBARDON sieur de Genilhac (Marat) et Jeanne et Marie DUCHIER sœurs, filles et héritières de feu Antoine DUCHIER et Jean DUCHIER leur oncle. Il est précisé que Jeanne DUCHIER est la femme d'Antoine MAYET laboureur au Got (Marat) (Me Claude TERRASSE 03.05.1724).

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

*173-17736 BARLAND-DUCHIER, autre couple (63)

Je cherche confirmation du mariage et tous renseignements sur le mariage éventuel entre Damien BARLAND et Jeanne DUCHIER.

Lui serait le fils d'un Antoine BARLAND et serait décédé le 14.09.1695 au Clauvergeat à La Chapelle-Agnon âgé de 40 ans. Elle serait décédée le 27.10.1710 à La Chapelle-Agnon âgée de 70 ans. J'écris au conditionnel faute d'avoir pu vérifier.

Il existe d'autre part le mariage le 25.06.1677 à La Chapelle-Agnon d'un Damien BARLAND fils d'Antoine avec Antoinette LOMBARD.

Un Damien marié deux fois, deux Damien, voire trois Damien distincts ?

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

173-17737 BARLAND-GROLET (63)

Tous renseignements et filiations sur le couple Annet BARLAND x 24.09.1708 à La Chapelle-Agnon Marguerite GROLET fille de Pierre GROLET et de ?

Le mariage n'est pas filiatif et indique seulement dans la parenté un Etienne BARLAND.

Se pourrait-il qu'il s'agisse d'Annet et Étienne BARLAND, frères, fils de feu Jean et défunte Jeanne DUCHIER, cités dans une quittance du 11.05.1711 (Me Antoine TERRASSE) ?

Là aussi, je n'ai pu vérifier, la série communale de La Chapelle-Agnon n'étant pas numérisée.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

173-17738 BARLAND-GROLET, autre couple (63)

Tous renseignements et filiations sur le couple Annet BARLAND x Claude GROLET dont au moins :

- Marie BARLAND ° ca 1657, † 01.08.1722 La Chapelle-Agnon, x cm 25.09.1673 Jean FARCE ° 1642, † 01.09.1722 La Chapelle-Agnon.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

173-17739 BARLAND

Je viens de découvrir que moi aussi j'avais les BARLAND dans ma généalogie.

J'en descends effectivement grâce à une de mes trisaïeules (sosa 27), Marie DUCHER, ° 18130 La Chapelle-Agnon, † 1875 Marat x La Chapelle-Agnon 1837 François BRETOGNE de Chipaud (Marat).

Voilà où j'avais bloqué :

A. Pierre GROLLET (sosa 870) ° 25.11.1664 Celers alias Celeyre (La Chapelle-Agnon), y † 13.02.1738, métayer, fils de Pierre et Jeanne LONDICHE, x Clauda BARLAND, fille d'Antoine.

B. Etienne BARLAND (874), ° ca 1679 La Chapelle-Agnon, † 29.07.1719 Clovergeat, fils de de Jean et Jeanne DUCHER (ca 1651, † 21.04.1704 le Clovergeat) x La Chapelle-Agnon 09.09.1704 Jeanne CONSTANCIAS.

C. Jean COUDERT (1744), ° ca 1638, † 01.05.1708 La Chapelle-Agnon (la Farge) x Jeanne BARLAND (1745), † 27.01.1710 la Farge, fille de Pierre et Anthonia BAYLE.

Henri PONCHON (cghav-62)

*173-17740 de BESSE-de PONS (63)

Ascendance de Charlotte de BESSE qui épouse Michel de PONS de la Rigaudie vers 1550.

Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

*173-17741 BORIAS (63)

L'abbé Adam indique sur un de ses manuscrits qu'Antoine BORIAS, né en 1829 à la Renaudie (en fait Augerolles à l'époque) était curé de Robert-Ville (près de la Nouvelle-Orléans) en Louisiane en 1855, sans autre précision. Comment retrouver sa trace là-bas ? Je n'ai rien vu sur Internet.

Henri PONCHON (cghav-62)

173-17742 BOUGE (43)

°, x et asc. de Catherine BOUGE (mon sosa 127) qui est née vers 1769 (64 ans à son décès) et mariée avant 1798 – en principe à Chanaleilles (43) selon l'indication figurant sur l'acte de mariage de sa fille Marianne, mais aucune

trace sur les registres de cette paroisse – avec André CRUVELIER (° 21.11.1760 † 29.11.1835), et † le 24.06.1833 à Chanaleilles (acte N° 6 6 E 57/4 MD 1827-1862 Page 209/374).

J'ai fait des recherches sur Saint-Christophe-d'Allier (43) où j'ai retrouvé des BOUGE, mais il ne m'a pas été possible d'y rattacher Catherine. De plus dans le registre des années 1762 à 1782, il semble y avoir des trous, justement autour de l'année de naissance supposée (1769) de Catherine BOUGE.

Ainsi, le couple Pierre BOUGE et Agnès BROUSSARD, marié à St-Christophe-d'Allier le 24.11.1768 a eu 3 enfants (au moins) :

- Jeanne BOUGE née en 1773,
- Jean-Pierre BOUGE né en 1778,
- Marguerite BOUGE née en 1781.

Il pourrait y avoir un enfant né en 1769 ou 1770 qui pourrait être Catherine que je recherche, mais les dates sur le registre passent du 6 février 1769 (bas de page 31) au 30 août 1772 (en haut de la page suivante). Un sacré trou !

J'ai également fait des recherches en Lozère qui est proche, mais là encore pas possible de trouver un lien avec Catherine BOUGE. Bref, je cale...

Guy FROMENT (cghav-11100)

*173-17743 CARIAS (T) (63)

Toutes infos sur Françoise CARIAS (alias CARRIAS, CARIAT, CARRIAT, etc.) ° Le Crest 16.10.1827, fille d'Antoine x Marie VERDIER.

En 1849, dite native du Crest, elle vivait rue Merdançon à Montferrand et y accouche de François né le 08.09.1849 de père inconnu.

Le 03.03.1851, elle accouche de Jean, né chez la sage-femme, 5 rue des Petits Gras à Clermont Fd, toujours de père inconnu, mais elle est dite native et habitante du Crest.

Je cherche un éventuel mariage et le décès, de la mère et de François, mais où et quand ?

François CHALAMAUD (cghav-2996)

*173-17744 CHALET (63)

La grand-mère paternelle de mon père est Annette CHALET ° 15.12.1877 à Saint-Amant-Roche-Savine et fille d'Etienne CHALET x Marguerite VIALIS. L'un de vous connaît-il cette branche ?

Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

*173-17745 CHALET- de BORNE

J'avais identifié Antoine CHALET x Dauphine de BORNE, fils de Jean CHALET x Guilhemette CONSTANT.

Par ailleurs, Dauphine de BORNE est fille de Marie CONSTANT, sœur de Guilhemette CONSTANT. Peut-on confirmer qu'Antoine CHALET et Dauphine de BORNE sont donc cousins germains ?

Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

*173-17746 CHANTEGUT-AULIBERT (63)

x d'Antoine CHANTEGU(T) et Antoinette AULIBERT(T) dont Jeanne x 12.02.1709 St-Robert de Montferrand Pierre AYMARD

Annie FRIER (cghav-3065)

173-17747 CHANTELAUZE- CHASSAGNOLLES (63)

Le couple Jacques CHASSAGNOLLES († av 1694) - Jeanne COL († 18-01-1694 le Pecher) ont eu, entre autres, 2 filles Marguerite :

1/ Marguerite, fa † Jacques x 13.07.1701 Grandrif Bernard CHANTELAUZE, fs de † Jean (6E 173/1 page 87/224) dont 10 enfants de 1702 à 1722, notamment :

- Gabrielle ° 08.05.1702 le Pecher, parrain Antoine CHANTELAUZE, marraine Gabrielle DUMAIL (x Barthelemy CHASSAGNOLLES aîné) :
- Clauda ° 08.09.1703 le Pecher, parrain Barthélemy CHASSAGNOLLES aîné, et marraine Clauda CHANTELAUZE.

2/ Marguerite, sans indication sur elle, x 25.09.1703 Grandrif Jean COURTIAL fils de Louis (6E 173/1 p. 100/224) dont 12 enfants de 1705 à 1723, notamment :

- Anna ° 10.05.1705 Chabanne, parrain Barthélemy CHASSAGNOLLES aîné, marraine Anna MOREL (aïeule paternelle) ;
- Gabrielle ° 08.04.1707 Chabanne, parrain Michel COURTIAL, marraine Marguerite DUMAIL (x Benoit CHASSAGNOLLES, frère de Barthélemy, et sœur de Gabrielle DUMAIL)

Jean COURTAIL † 02.02.1765 Chabanne et Marguerite † 02.06.1738. Présents : Jean et Jean COURTIAL son mari et son fils.

Bernard CHANTELAUZE † av 1737 (x de son fils) manque les actes paroissiaux : Marguerite † entre 1737 et 1740 (x de ses enfants). Tous renseignements sur ce couple.

Robert PÉLARDY (cghav-2948)

*173-17748 CHAUSSECOURTE

J'ai vu dans une parution de votre association de 2002 une indication portant sur Béraud de SUGNET et Claudia de CHAUSSECOURTE.

Ces personnages sont les figures les plus anciennes connues du village de Lupersat (Creuse) auquel je porte intérêt quant à l'histoire locale. Pouvez-vous m'en dire davantage ?

Gilbert SORNIN

*173-17749 CHAZELON-PLOMBIER (15, 63)

° et ascendance d'Antoine CHAZELON, x le 10 brumaire an 8 à Tiviers (15) avec Marianne PLOMBIER de La Chaumette de Tiviers. L'année est absente dans le registre des mariages de Tiviers.

Lors du mariage de leur fille Marie-Joséphine CHAZELON avec Jean BRUHAT en 1833 à Brassac (63), ils sont domiciliés à Brassaget de Brassac. Je n'ai pas trouvé non plus leur décès à Brassac après 1833.

Cet Antoine CHAZELON est peut-être de Ferrières-Saint-Mary (Saint-Mary-le-Cros à l'époque) ou de Saint-Flour. Leur contrat de mariage, certainement passé à Saint-Flour ou Massiac en l'an 8, pourrait donner la réponse.

Philippe JOUVE (cghav-775)

*173-17750 CONSTANT-CHASLET (63)

Ascendance de Guilhemette CONSTANT, veuve de Jean CHASLET au 12.02.1588 (cité dans l'article de Thierry REMUZON dans AmA ! n° 120).

Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

173-17751 CONSTANT-PONS (63)

Je descends comme beaucoup des familles CONSTANT et PONS de la Rigaudie. Me penchant sur les armes de ces deux familles, j'ai découvert des armes très proches et je m'interroge :

- les armes des PONS (d'après REMACLE, Jourda de Vaux et bien d'autres) : de gueules à trois fascés d'or ;

- les armes des CONSTANT (d'après RIETSTAP et LE FEBVRE de CAUMARTIN) : de gueules à trois fascés d'or, au chef de même, chargé de trois bandes de gueules.

Les CONSTANT auraient-ils repris les armes des PONS avec le chef comme brisure après le mariage de Marie CONSTANT et de Jean « le Jeune » de PONS de la RIGAUDIE ?

Jehan CONSTANT (l'aîné des CONSTANT dans REMACLE) descendrait-il des PONS ?

Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

173-17752 CUBLÈZE (63)

Ascendance de Clauda du CUBLEZES qui serait finalement la grand-mère maternelle des deux cousins qui se sont mariés, Antoine CHALET et Dauphine de BORNE (voir ci-dessus).

S'agit-il de la famille SICARD de CUBLAISE ?

Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

*173-17753 DARAGON

Pour compléter la biographie de Barthélemy DARAGON, universitaire ° 09.10.1747 à Allibert, Saint-Anthème – faite par feu René CLEMET – je recherche le lieu et la date de son décès.

Ce fils de paysan de la vallée de l'Ance a eu un parcours universitaire étonnant : fondateur de l'Institut auxiliaire de l'école de droit à Paris, dans le Marais, puis directeur de l'Institut rue Basse du Rempart à Clermont-Ferrand en 1836 ...on le retrouve ensuite enseignant en Nouvelle Angleterre où il dirige un institut culturel français.

Roger BERAUD (cghav-3679)

*173-17754 DAUPHIN-GENESTIER

x du couple DAUPHIN-GENESTIER dont au moins une fille, nommée sûrement Maria DAUPHIN ; Mme DAUPHIN et sa fille vivaient en 1868 « *Petite place du Port* » à Clermont Ferrand. Mme DAUPHIN devait être une amie d'Elie GOURBEYRE, † à Ambert en 1872.

Claude PÉRA (cghav-863)

173-17755 DEVIDAL-POUYET (63)

°, x, † du couple Pierre DEVIDAL – Catherine POUYET dont Marie x 25.11.1712 Saint-Bonnet-le-Chastel Antoine SABATERIE

Odetta PATERNAULT (cghav-1869)

173-17756 DISSARD-COURTINE(63)

Suite au très bon article de Marie-Dominique ICOLE sur « *le Druide* », j'ai essayé de remonter la filiation de l'autre Druide, Jean-Pierre DISSARD, prêtre chanoine, ° Fayet 28.02.1863 (et non en 1861, comme je l'avais recopié un peu trop vite sur Wikipedia), † 25.02.1911 Laval (53).

Je suis arrivé laborieusement à son arrière-grand-père : Pierre DISSARD, ° ca 1755, † 02.02.1825 Fayet-Ronaye, x Pétronille alias Catherine COURTINE ° ca 1757, † 27.06.1835 Fayet-Ronaye, (78 ans). Merci à qui m'aidera à trouver ce mariage DISSARD-COURTINE.

À titre de curiosité, en cherchant à établir les quartiers du journaliste Jean-Jacques BOURDIN, j'ai découvert qu'il avait lui aussi des ancêtres DISSARD, mais pour ceux-ci, encore une autre souche. Je remonte à Guillaume DISSARD, ° ca 1570 † 11.04.1631 Aulhat-Saint-Privat.

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

*173-17757 FACY-TRIOULLIER (43)

Rech. dans les registres de Brioude les mariages de :

- Jean FACY, père de Jacques, greffier en l'élection de Brioude, né ca 1678, dont j'ignore le nom de l'épouse.

- Jacques FACY et Jeanne TRIOULLIER (ou TROLIER) qui aurait eu lieu le 21.11.1703 paroisse Saint-Pierre (information relevée il y a plusieurs années sur Généanet). Les registres en ligne ont un gros trou entre 1696 et 1736.

Annie FRIER (cghav-3065)

*173-17758 FANTAUGIER (EIX, ET ...) (63)

Avant de cesser les recherches sur ma famille, je voudrais lancer un dernier appel. Mes ancêtres sont originaires de Chappes et ont vécu principalement autour de Saint Beauzire.

Mon sosa 512 né le 25.03.1645 à Chappes est appelé Vincent FANTAUGEIX, FANTAUGET puis ses descendants FANTAUGED, FANTAUGES, FANTAUGE pour devenir FRANCOISEAU en passant par tout un tas d'orthographes différentes.

A Espirat, Reignat, Moissat – lieux éloignés de moins de 20 km – il y a pas mal de FANTAUGIER. L'un d'entre vous ayant fait des recherches sur ce nom aurait-il trouvé un indice de rapprochement possible ?

Yves FRANCOISEAU (cghav-3766)

173-17759 FAURE-CHADENAT (63)

x Jacques FAURE – Benoîte RODDE, dont Jacques ° 1700, † 27.04.1740 Limons, Benoîte ?, et Gilbert ° ca 1725, et x₁ 10.10.1746 Gabrielle ROBILLON, x₂ 11.02.1782 Riom Marie VALETTE.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

173-17760 GIRONDE-SEVE (63)

Toutes informations sur le couple Toussain(t) GIRONDE x Gabrielle SEVE. Ils ont eu au moins 4 enfants : Maire °18.09.1677, Charles ° 26.04.1675, Gilbert ° 29.12.1673 et Quintien ° 06.04.1681 à Limons.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

*173-17761 GOURBEYRE-TOURNRBIZE (63)

x Jean GOURBEYRE (°1887 à Ambert) – Jeanne Marie Joséphine TOURNEBIZE (°1889 à Job), probablement vers 1913-1915 à Ambert ou à Job ; leur fils aîné Joseph est né vers 1914-1915 à Ambert, Montgolfier.

Julien PASCAL (cghav-3729)

173-17762 de GRIOLLE

Tous renseignements. sur Marie Constance de GRIOLLE († après 1868), ancienne bonne d'Elie GOURBEYRE, amie de Mme DAUPHIN (voir ci-dessus).

Claude PÉRA (cghav-863)

*173-17763 MICHELLE-CONSTANT (63)

Ascendance de Gabrielle MICHELLE x Claude CONSTANT, écuyer, sgr du Bouschet et de Rochelis, et † 03.04. 1581.

Philippe RANGHEARD (11344)

173-17764 PELLETIER alias de SAINT-AHON

Tous renseignements sur la famille PELLETIER alias de SAINT-AHON, seigneurs de Bannasat, du Coudray, de Beaucresson.

Ce que j'ai trouvé pour ma part sur cette famille entre Forez et Bourbonnais est réduit :

- Jean PELLETIER de Renaison, dit de SAINT-AHON, bourgeois, anobli en 1476, chancelier du duc de Bourbon 1473-1479, seigneur de Bannasat, baron de Beaucresson, prévôt héréditaire de Saint-Ahon, † 1500.

- Sa femme Isabelle BALARINE vers 1498.

- Son fils Charles de SAINT-AHON seigneur de Bannasat et du Coudray.

- Dauphine de SAINT-AHON épouse cm 14.06.1533 Bertrand du BUISSON, serait la fille de Charles de SAINT-AHON et de Charlotte LE CLERC sa deuxième femme (selon REMACLE qui ne donne pas ses sources ni le nom de la première épouse).
- Charlotte LE CLERC serait fille de Pierre LE CLERC et de Claude de PISSELEU (selon LA CHESNAYE-DESBOIS).
- Geoffroy de SAINT-AHON BANASSAT, dernier descendant de la famille époux d'Émeraude de NAGU remariée à Andrault de LANGERON seigneur de Beaucresson en 1614.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

*173-17765 PERRET-LAMY (63)

1/ x avant 1865 de Claude Paul Anatole PERRET, né à Saint-Anthème le 05.12.1834, fils de Jean-Baptiste Alcide PERRET et de Marguerite Olimpe CHABRIER, décédé docteur en médecine à Saint Anthème le 14.01.1866, avec Anne Valérie LAMY, née dans le domicile du sieur Julien-Chevans BARDY (son grand-père maternel, négociant et maire) à Jumeaux le 20.08.1842, décédée rentière à Saint-Anthème (demeurant à Clermont Ferrand) le 26.08.1898, fille de Claude LAMY et de Catherine Julie BARDY.

2/ † d'Olympe Jeanne Julie PERRET (née canton est à Montferrand « Route de Clermont » (commune de Clermont Ferrand) le 27.04.1865), fille des précédents, sûrement après 1884 ? Mais, mais ...

Quand Jean-Baptiste Alcide PERRET décède en avril 1884 (et c'est son grand-père paternel), il est indiqué dans le registre de l'enregistrement que c'est sa petite-fille qui est héritière ...

Claude PÉRA (cghav-863)

*173-17766 POMMERETTE Étienne, prêtre

Quelqu'un a-t-il croisé ce personnage, né le 26.01.1863 à La Renaudie ?

Sur sa fiche militaire, classe 1883 de Riom, il est dit instituteur et frère des écoles chrétiennes ; il sera dégagé en 1894 de toutes obligations militaires ayant rempli les obligations de son engagement décennal, donc sa fiche ne comporte aucune indication de résidence successive.

Il décède, prêtre catholique, le 29.11.1941 au cours des Chartreux à Lyon (siège de la célèbre institution lyonnaise) Quelques années plus tôt, en 1936, il y était recensé comme simple concierge. Son frère cadet y avait été employé au moins de 1911 à 1931.

Je suppose donc qu'il a pu être curé quelque part ou instituteur ou professeur dans une institution catholique, soit dans le Puy-de-Dôme soit dans la Loire ou le Rhône. Mais où ?

Henri PONCHON (cghav-62)

173-17767 SABATERIE-MAVEL-DEVIDAL (63)

° et x du couple André SABATERIE († 22.07.1692 ?) – Louise MAVEL († 1712 ?) St-Bonnet-le-Chastel ou ca ° et † de leur fils Antoine SABATERIE x 25.11.1712 St-Bonnet-le-Chastel Marie DEVIDAL

Odette PATERNAULT (cghav-1869)

*173-17768 SABATERIE-FOURREL (63)

°, x † et descendance du couple Anne-Marie Amélie SABATERIE (° 29.04.1859 Saint-Bonnet-le-Bourg, fille d'André et Marie DUMONTEL) et Jean FOURREL (?) de Saint-Germain.

Odette PATERNAULT (cghav-1869)

*173-17769 TAILHANDIER-MATHIAS (63)

x entre 1888 et 1892 de Louis Antoine TAILHANDIER, né à Augerolles en 1870, décédé instituteur honoraire à Clermont Ferrand en 1946, avec Marie MATHIAS, née à Ambert en 1871, décédée à Clermont Ferrand en 1949.

Leur fils Joseph Louis TAILHANDIER est né à Ambert en décembre 1892.

Claude PÉRA (cghav-863)

173-17770 TEILHOL-DUCHER (63)

Tous renseignements sur le couple Antoine TEILHOL – Marie DUCHER ou DUCHIER. Leur fille Annette TEILHOL x 05.08.1777 Saint-Gervais-sous-Meymont avec dispense de parenté du 3^e degré Antoine TEILHOL, fils de Jean TEILHOL et Marie BADEAU, petit-fils d'Antoine TEILHOL et Elisabeth MOURLEVAT.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

*173-17771 TEILHOL-MÉLIODON

x Benoît TEILHOL - Françoise Antoinette MÉLIODON vers 1835, non trouvé à Saint-Gervais-sous-Meymont.

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

173-17772 TEILHOL-MOURLEVAT (63)

Tous renseignements sur le couple Antoine TEILHOL x 03.03.1698 à St Gervais sous Meymont Elisabeth MOURLEVAT dont au moins :

- Amable baptisé 13.05.1698 à Saint-Gervais-sous-Meymont, parrain Amable TEILHOL, marraine Antoinette VESSIERE.

- Jean baptisé 24.05.1701 à Saint-Gervais-sous Meymont, parrain Jean TEILHOL marraine Isabeau POUMARAT, † 07.11.1779 à Saint-Gervais-sous Meymont, x cm 24.01.1723 Marie BADEAU ° ca 1703 † 05.02.1766 à Saint-Gervais-sous Meymont, fille de Georges BADEAU et Anne GIRAUD. Témoins au cm : Guillaume ARNAUD oncle de l'époux, Antoine TEILHOL cousin de l'époux, Antoine GIRAUD oncle de l'épouse, Jean PARENT beau-frère de l'épouse.

Antoine TEILHOL le fils de Jean et Marie BADEAU, ° ca 1725, † 08.10.1797, marié 4 fois !, toujours à Saint-Gervais-sous Meymont, x₁ 21.11.1746 Michelle DUCROS, x₂ 27.06.1755 Libérale VEDRINE, x₃ 07.06.1762 Jeanne MAISONNEUVE, x₄ 05.08.1777 avec dispense de parenté du 3^e degré Annette TEILHOL fille d'Antoine TEILHOL et Marie DUCHIER.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

173-17773 TRIOULIER-PISSIS (43)

x Julien TRIOULIER ou TRIOULLIER – Claudette PISSIS vers 1670 à Brioude. Il est apothicaire et né vers 1640.

Annie FRIER (cghav-3065)



Réponses du CGHAV



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

172-17673 « Entrer en domade »

Le mot « domadier » est de la famille d'hebdomadaire. Dans le dictionnaire du Moyen-Age français : le « domadier » est celui qui, dans un couvent ou un chapitre, est de semaine pour célébrer l'office ou y présider.

A la lecture des écrits de l'abbé AULANIER curé de Brignon (registre en ligne), contrairement à ce qu'a écrit Françoise CHOSSON, l'abbé AULANIER ou autres prêtres disent bien la messe.

Il semblerait qu'ils prennent leur « service » le lundi et cela pour une semaine.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

172-17676 Traduction de termes de chaudronnerie

« Crémoire » serait un terme normand synonyme d'écumeuse. Sieur FRONTEAU en serait l'inventeur ; un rapport est fait à la société d'Agriculture, Sciences et Arts de La Sarthe en 1864 à propos de son invention.

Sur Internet on trouve en vente le 10.06.2017, un bouchon de crémoire en verre translucide qui est mis à prix 300 € !

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

172-17683 Métier : sargotier

Après lecture des actes concernés, il s'agit du sergetier, celui qui fabrique la serge. Il existe plusieurs serges : serge de soie, serge de laine, serge de coton. Cette dernière serge était utilisée pour fabriquer des choses plus solides et plus lourdes. Peut-être en relation avec les chevaux et les métiers de maréchal, de postillon ? Le tissu pouvait peut-être, être imperméabilisé

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

173-17720 Chapier

Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, le chapier est « celui qui porte la chape. Lui-même [l'abbé] était allé se mettre à genoux sur le prie-Dieu et toute sa cour de cérémoniaires, de chapiers, de religieux en aube, s'agenouillait aussi et l'on ne voyait plus qu'une volute d'or, dominant un champ de lunes mortes (HUYSMANS, L'Oblat t. 1, 1903, p. 253) ».

Comme ce défunt ecclésiastique n'était ni membre de la Cure pontificale, ni prélat, la chape désigne probablement dans ce contexte la chape chorale, utilisée par les chanoines réguliers comme habit de chœur : il devait donc être chanoine de la cathédrale.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Mon Larousse de la fin du XIX^e siècle donne comme définition : « Chapier : Chantre qui porte la chape dans une cérémonie religieuse ».

Comme costume ecclésiastique, la « chape » fut, à l'origine, comme un manteau de pluie sans manches, fermant droit devant et muni d'un capuchon pointu (connu pour les clercs au chœur au IX^e siècle)

Le capuchon fut remplacé par le « chaperon » au XV^e siècle. « Chaperon : capuchon habillant la tête et le cou jusqu'aux épaules, laissant le visage à découvert »

« Chaperon liturgique » : capuchon pointu des chapes primitives.

On tourne un peu en rond mais on comprend.

Alain ROSSI (cghav-2140)

173-17722 Notaires en Algérie

Voici la réponse des Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) : « Je vous informe que les archives des études notariales d'Algérie sont restées sur place, confiées aux autorités et notaires algériens. Il n'en existe pas de copie en France.

Il existe une chambre des notaires en Algérie, susceptible de vous indiquer les études actuelles. Il existe également des services d'archives (Archives nationales d'Algérie, Archives de la wilaya d'Alger, etc..) susceptibles d'avoir reçu des versements d'archives notariales ».

Annie FRIER (cghav-3065)

Ces archives sont considérées comme privées sans intérêt pour les organismes publics, alors que les archives de notaires sont des archives publiques qui doivent être déposées aux Archives départementales.

Sauf qu'en dehors de leurs directeurs, personne ne semble au courant, en particulier les notaires...

Alain ROSSI (cghav-2140)

173-17723 Calendrier républicain

Je possède le journal « Le Moniteur universel » de l'an II. L'année y est inscrite « an 2 » et à aucun endroit, il n'est question de « an II ».

En fait l'habitude d'écrire systématiquement l'année en chiffres romains amène à l'an XI car on eut peur qu'écrire « an 11 » puisse prêter à confusion avec l'an II écrit en chiffres romains.

Ceci pour la petite histoire !

Alain ROSSI (cghav-2140)

Dans mes archives, les actes d'état civil manuscrits sont en chiffres arabes ou en toutes lettres, ceux dont une partie est imprimée, sont en chiffres romains.

Jacques PAGEIX (cghav-2881)

173-17724 Secours viager alloué aux anciens militaires au XIX^e siècle

À titre indicatif, la somme allouée aux médaillés de Sainte-Hélène peut être consultée sur le site suivant :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6512148g/f149.image>

Pour les carrières militaires, voici quelques pistes pour des consultations aux AD 63, les côtes suivantes étant données à titre d'exemple :

Recrutement de l'Armée : 1R.

Recrutement sous le Consulat et l'Empire :

- Tableau du contingent R860 (An XIV) à R881 (1815).

- Tableau des conscrits R842 (1810).

Organisation de l'Armée : 2R.

Santé et assistance militaire : retraites, pensions, secours :

- R227 Militaire du 1^{er} Empire.

- R225 Pensions, secours.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

173-17725 Missionnaires sur le continent américain

Le but d'envoyer des religieux sur le continent américain était d'évangéliser la population d'origine ou immigrée, mais aussi de « doubler » les protestants

Catherine HENRY (cghav-11194)

Il y a aussi le livre de Pierrette DOCHER-CHARLES, *Un prêtre auvergnat à la conquête de l'Ouest américain Jean Baptiste SALPOINTE*, 87 pages.

Jacques GOMOT (cghav-2318)

L'abbé DARDY dans son livre sur *Ajain* (Creuse) parle de l'abbé SALPOINTE qui est parti en Amérique en 1860. Il y a 2 pages et demi qui lui sont consacrées.

Alain BRÉGIROUX (cghav-2362)

Sur les missionnaires du Forez, voir l'étude publiée par *Les Cahiers de village du Forez*, consultable sur internet :

[http://forezhistoire.free.fr/images/63-Latta-CVDF-](http://forezhistoire.free.fr/images/63-Latta-CVDF-Eveques-foreziens-Etats-Unis.pdf)

[Eveques-foreziens-Etats-Unis.pdf](http://forezhistoire.free.fr/images/63-Latta-CVDF-Eveques-foreziens-Etats-Unis.pdf)

Pour ma part, j'ai le cas d'un cousin collatéral, Jean Baptiste PITAVAL, originaire de la Loire et qui, comme beaucoup d'élèves du grand séminaire de Lyon à cette époque, part pour Mexique et en Californie.

Jean Baptiste PITAVAL, né le 10.02.1858 Saint Genis-Terrenoire (42). Élève du grand séminaire de Lyon, en 1881 il part finir ses études au séminaire Sainte Marie de Baltimore et il est ordonné prêtre du diocèse de Denver la même année le 24.12.1881. Il est nommé évêque auxiliaire de Santa Fe 15.05.1902. Consacré évêque titulaire de Sora Santa Fe le 25.07.1902 puis promu archevêque de Santa Fe le 03.01.1909. Il doit démissionner pour des raisons de santé en février 1918. Il est à nouveau nommé archevêque titulaire d'Amida 29.07.1918. Il décède le 23.05.1928 à Denver (Colorado).

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Mon cousin Benoit FLAGET, premier évêque de Bardston, Kentucky, était parti en 1793 pour fuir la guillotine. Réf : *Missionnaires aux États Unis*.

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

Comme ceux d'entre nous issus de familles catholiques, j'ai aussi un cousin altiligérien, Jean-Baptiste BARTHÉLEMY, Frère des Écoles Chrétiennes, parti à Boston, après l'interdiction de l'enseignement congréganiste en France (loi du 07.07.1904). Dès 1880 et les premières lois de laïcisation, un certain nombre d'ecclésiastiques et religieux enseignants s'exilèrent, en Europe, au Canada, aux USA et ailleurs...

Cf. en ligne, mémoire de D.E.S d'André DUBUC, Université Laval, Québec, 1969 *Le combisme et les frères des Ecoles Chrétiennes au Canada français*.

L'ouvrage de l'historien Patrick CABANEL, *Cadets de dieu. Vocations et migrations religieuses en Gévaudan, XVIII^e-XX^e siècle* (CNRS Éditions, 1997) fournit des éléments de réponse aux questions générales d'Henri PONCHON : dynasties sacerdotales et religieuses (fratres de curés et vicaires, continuées par leurs neveux), réseaux scolaires congréganistes, notamment au XIX^e, siècle d'or des congrégations religieuses, inculcation missionnaire.

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle et le premier tiers du XX^e, évêques et supérieurs de congrégations ont créé des « recruteurs » (terme utilisé par l'Église), chargés de repérer, avec l'aide des curés, notamment dans les campagnes, des enfants susceptibles d'entrer dans les ordres.

Ceux qui relevaient de familles paysannes très pauvres, se voyaient pris en charge gratuitement par les institutions ecclésiastiques.

Assez rapidement, des tensions se font jour entre les évêques – soucieux de recruter de futurs prêtres diocésains – et les supérieurs de congrégations (Jésuites, Missions étrangères, Picpuciens, Spiritains, OMI, Pères blancs, Frères des Écoles chrétiennes...) qui espèrent envoyer une partie des recrues, dans les pays de mission. Parmi ces derniers, outre les classiques territoires africain, asiatique et océanien, figurent les USA et le Canada.

Patrick CABANEL évoque en particulier Mgr GRANDIN, soucieux de l'évangélisation des Peaux-Rouges en tant que premier évêque du diocèse de Saint-Albert (1871, Canada).

Il s'agissait aussi de contrer le protestantisme ambiant, « l'apostolat du Grand-Nord », constituant un objectif majeur pour les Oblats de Marie (OMI), et en 1891, Placide CHAPPELLE, un lozérien, est évêque-coadjuteur de Santa Fe (Nouveau-Mexique), dont l'évêque titulaire est originaire du diocèse de Clermont-Ferrand (Jean-Baptiste SALPOINTE).

Bien que les cas cités dans *Les cadets de Dieu* concernent essentiellement la Lozère et les départements limitrophes, l'analyse générale des stratégies ecclésiastiques peut s'appliquer à tous les départements.

Pierre CLAVEL (cgnav-3743)

173-17726 Identification d'un blason

Un début de réponse : il s'agit à l'évidence des armes accolées d'un couple.

Ravel fut aux mains de la famille FLOTTE depuis la donation par Philippe Le Bel en mai 1294. La famille en resta propriétaire jusqu'au décès de Jeanne, morte sans postérité le 14.02.1431.

Les armes de la famille FLOTTE étaient « fascé d'or et de gueules de 6 pièces » ce qui correspond à l'écartelé de l'écu sénestre (à droite)

Le second écartelé correspond au parti de l'écu de droite. Un couple de cousins ?

La seconde partie de l'écu de droite est une « croix ancrée » qui devrait être d'or (?).

Mais je suis incapable de nommer la « pendouillerie » de 7 ou 8 pièces attachées en chef à une fasce qui flottent au vent.

À suivre donc.

Alain ROSSI (cghav-2160)

La croix ancrée pourrait être celle des DAMAS : « *d'or à la croix ancrée de gueules* ». Il y a une alliance FLOTTE - DAMAS (Cousan) au XIV^e siècle.

La « *pendouillerie* » pourrait être un « *palé* », mais les ondulations et le chef laissent pantois.

Le seul palé que je connaisse est celui d'AMBOISE : « *palé d'or et de gueules* ».

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-370)

173-17727 Rémunération des familles d'accueil d'enfants assistés

Les rémunérations des nourriciers constituent un complément modeste mais appréciable de revenus pour des familles peu aisées de la campagne, les primes visent d'abord à encourager les soins donnés aux nourrissons pour réduire la mortalité infantile, puis à encourager le travail scolaire et ensuite professionnel du (de la) pupille.

Rémunération des nourriciers en 1908 : 12 F par mois pour les enfants de 2 à 4 ans, puis 10 F par mois jusqu'à 13 ans.

La rétribution des nourrices ou nourriciers diminue avec l'âge de l'enfant.

En 1911, elle est de 30 F par mois pour un nourrisson de moins de deux ans, puis de 18 F jusqu'à 9 ans puis de 17 F jusqu'à 13 ans ; l'administration fournit les vêtements et paie les frais médicaux,

La scolarité des pupilles est encouragée et leur réussite au certificat d'études primaires est gratifiée de 75 F en 1903, somme partagée à égalité entre le lauréat, le nourricier et l'instituteur.

La nuptialité des pupilles est aussi encouragée ; en 1908, le Conseil Général attribue 21 primes de mariage représentant une somme de 11500 F.

Fernand COUZON (cghav-3833)

Merci de ces éléments. On peut consulter librement aux Archives départementales du 63 les dossiers de certains enfants assistés, ceux dont le dossier avait été finalisé à 20 ans, il y a plus de 100 ans et je crois me souvenir y avoir trouvé des fiches de frais (je l'avais fait pour Lucien Chanel, le frère de Coco Chanel).

J'ai fait un dépouillement systématique pour La Renaudie, entre 1891 et 1936, les familles d'accueil n'étaient pas forcément modestes car les motivations étaient diverses, en particulier y trouver une main d'œuvre pour les plus âgés.

Henri PONCHON (cghav-62)

173-17728 Angélique DU COUDRAY

Je rappelle les excellents articles de Jean-Louis MARSSET et Hélène LOCHEY, ainsi que la présentation de sa « *machine* » dans « A moi Auvergne ! » n° 134 (novembre 2010).

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Et pour la gloire d'Angélique du COUDRAY, la porte principale de la mairie de Clermont porte son nom. « *Pour mettre à l'honneur les femmes méritantes* », m'a-t-il été précisé.

Annie FRIER (cghav-3065)

Notre Angélique a fait tout ce qu'elle pouvait, tout au long de sa vie, pour dissimuler sa vie privée. Celle qui est dite sa nièce et qui a pris sa succession avec son mari, un médecin de Bordeaux appelé COUTENCEAU, a été se marier à Ypres après avoir établi un cm à Lille.

Était-ce bien sa nièce ou sa fille ? Cette expatriation vu mariage n'était-elle pas dans le processus de dissimulation ?

Alain ROSSI (cghav-2140)

Je crois avoir déjà précisé le lien entre Mme Du COUDRAY et Marguerite GUILLOMANCHE. Cette dernière est bien sa nièce ; elle a épousé en 1775 à Ypres le médecin Jean Pierre COUTANCEAU ; elle est née à Clermont Ferrand, paroisse St Pierre, fille de François GUILLOMANCHE et d'Amable PARROT ou PARRIOT. (*Sources Archives départementales du Puy de Dôme 6E113 13*). Elle est décédée en 1825 à Paris près de son fils.

Le 28.12.1775 à Rennes, lors du baptême de Godefroy (qui deviendra médecin aussi), fils de Jean Pierre COUTANCEAU et de Marguerite GUILLOMANCHE, Mme Angélique Marguerite Du COUDRAY, dite veuve de Mr DUCOUDRAY et cousine maternelle de l'enfant, est présente et signe.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

173-17729 Prénom : Vénulie

J'ai trouvé « *Vénulie* » sur Gallica dans *Histoire naturelle des insectes orthoptères, névroptères, hémiptères*, par, Émile BLANCHARD (1819-1900) p. 636 qui renvoie sur différentes espèces de papillons page 473. *Vénulia* (latin) se traduit en « *petite veine* ».

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

173-17730 Prénom à déchiffrer. Main ?

Dans les actes de mariages du Puy-de-Dôme déposés dans Geneabank, on trouve 5 époux ayant le prénom Mein, 4 le prénom Main, 60 le prénom Men.

Ce n'est pas beaucoup, mais ce prénom existe bien.

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

173-17731 Paris ancien

Les rues de Grenelle et de Bourgogne étaient bien dans le 10^e arrondissement jusqu'en 1860.

La rue de l'Hôtel de Ville se situait, en revanche, dans le 9^e arrondissement, et jusqu'en 1837 (agrandissement de l'hôtel de Ville), la rue allait jusqu'à la place du même nom.

À noter que jusqu'en 1835, cette rue s'appelait rue de la Mortellerie, en raison de la présence de nombreux ouvriers maçons et gâcheurs de mortier, principalement limousins. Après l'épidémie de choléra de 1832, les habitants, rebutés par la première syllabe de leur rue qui avait compté beaucoup de victimes, demandèrent à changer le nom de la rue qui devint rue de l'Hôtel de Ville en 1835.

Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

RÉPONSES

AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

172-17705 ICOLE

Anne POMEL ° 17.10.1640 Auzelles est fille de Guillaume et Antonia GROLET et épouse d'Antoine ICOLE.

Effectivement, lors du baptême d'Anne ICOLE, une de ses petites-filles, la marraine est une Marie CHOUEY qualifiée d'aïeule paternelle. Trois hypothèses peuvent être considérées :

- le curé a été distrait (cela peut arriver) ;
- il s'agit d'une bisaïeule ;
- ou alors (j'ai déjà rencontré le cas à La Chapelle-Agnon au début du XVIII^e siècle), il s'agit de la deuxième épouse du grand-père.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

172-17714 USSON (43)

S'il s'agit de Victoire USSON ° 23.08.1813 à Chamalières-sur-Loire, voici quelques renseignements supplémentaires :

- 1 Victoire USSON
- 2 Joseph USSON ° le 26.09.1779 à Chamalières-sur-Loire (p 157) x 30 messidor an VII à Roche-en-Régnier
- 3 Marguerite BOUDON dentelière ° 17.04.1778 à Larcenac-Saint-Vincent (p. 249) + 19.11.1821 à Chamalières-sur-Loire (p. 276)
- 4 Jean-Pierre USSON ° 11.03.1730 à La Bastide, Chamalières-sur-Loire y x 15.07.1773
- 5 Catherine BREURE ° 17.11.1737 à Vorey (p. 51)
- 6 Jean-Pierre BOUDON ° 04.06.1755 Saint-Vincent (p. 8) x 07.06.1772 à Saint-Vincent (p 143)
- 7 Marie ou Elisabeth BASTET ° 13.09.1752 à Saint-Vincent
- 8 Jacques USSON ° 29.01.1707 à Chamalières-sur-Loire (p. 118), y x 22.10.1726 (p. 28)
- 9 Marie DESFILLES ° 21.11.1704 à Chamalières-sur-Loire
- 10 Vital BREURE, x 30.10.1736 à Vorey (p. 44)
- 11 Catherine FAURE
- 12 Claude BOUDON + 17.12.1781 à Saint-Vincent (p. 152) de Saint-Vincent x 22.08.1752 Saint-Vincent
- 13 Thérèse BURRIANE + 05.10.1781 Saint-Vincent (p. 170), vient de La Voûte
- 14 Antoine BASTET
- 15 Marguerite BOUDON
- 16 Jean USSON de Vorey + 03.07.1740 Chamalières-sur-Loire (p. 71) y x 20.07.1699 (p. 64)
- 17 Catherine PASTEL ° 19.05.1678 à Chamalières-sur-Loire (p. 8) y + 02.02.1714 (p. 145) y x le 20.07.1699 (p. 84)
- 18 Pierre DESFILLES ° 22.02.1662 à Chamalières-sur-Loire, y + le 23/09/1722 (p. 12), y x 23.07.1730
- 19 Clauda DERAÏL ° 21.01/1666 à Beaulieu + 23.07.1730 à Chamalières-sur-Loire, y x 22.02.1694 (p. 54), x₂ 22.10.1726 à Chamalières-sur-Loire (en même temps que leurs enfants respectifs)
- 20 Pierre BREURE (BREUIRE) x 10.12.1718 à Chamalières-sur-Loire (p. 160)
- 21 Catherine DE VEROTS
- 25 Thérèse AUBERT
- 32 Anthoine USSON x
- 33 Marguerite MOUREL
- 34 Guillaume PASTEL x
- 35 Clauda PLANEZES
- 36 André DELASFILLES x
- 37 Anne CHAMBEFORT
- 38 Jean DERAÏL x 09.02.1656 à Beaulieu (p. 20)
- 39 Anne GRANJON de Chaspiniac + 18.01.1705 à Beaulieu (p. 20)
- 40 Jean BREUIRE x
- 41 Catherine MAURIN
- 42 Vidal VEROTS x 10.02.1689 à Chamalières-sur-Loire (p. 29)
- 43 Antoinette DESCHAMPS

Sources : registres en ligne

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

173-17732 ARTONNE

Un Louis ARTONNE est né le 08.02.1736 à Gannat, paroisse Sainte-Croix, fils de Jean et de Jeanne CLER. Le parrain Louis ARTONNE et la marraine Catherine JAME.

Richard BOCCI (cghav-11140)

J'ai une proposition d'ascendance à vous faire (sans garantie !) :

- 1 Louis Simon ARTONNE ° Gannat (Sainte-Croix) 24.10.1720
- 2 Jean ARTONNE x 16.01.1720 Gannat (Saint-Étienne)
- 3 Jeanne CLER ou LECLER(T)
- 4 Louis Simon ARTONNE † 18.04.1742 Cusset, x Saint-Pourçain-sur-Sioule 06.09.1692
- 5 Catherine DUPUY ou DUPUIS, † av 1725
- 6 Quintien CLER
- 7 Bénigne METADIER

La convergence du double prénom et d'une attache à Cusset, même en passant par Gannat (20 km) est en faveur d'une relation familiale.

Alain ROSSI (cghav-2140)

Les deux mariages de Louis-Simon ARTONNE à Saint-Flour, n'étant pas filiatifs, et les témoins et parrains et marraines étant tous de Saint-Flour, j'ai indiqué tous les rares indices que j'avais.

La solution que vous proposez semble très probable. Je vais regarder du côté de Cusset et Gannat, si notre homme de Saint-Flour n'y ferait pas des réapparitions pour conforter cette filiation.

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

Cette famille ARTONNE apparaît dans les registres de Cusset : Jean-Louis ARTONNE, fils de Louis Simon et Catherine DUPUY x 27.11.1725 à Cusset Michelle COLLET, fille d'André et Madeleine BLETTERIE.

Reste à savoir si Louis-Simon deuxième du nom est le fils de Jean de Gannat ou plutôt de Jean-Louis de Cusset...

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

J'ai pu retrouver la plupart des actes et reconstitué cette famille ARTONNE de Cusset, avec descendances à Gannat, Thiers, Clermont-Ferrand, et déjà une trentaine de membres de 1700 à 1957 et d'autres souches apparemment plus terriennes à Sauviat, Bayet, ou Courpière.

Petite question : je n'arrive pas à trouver le mariage des auteurs de cette branche, Louis Simon ARTONNE, † 18.04.1742 Cusset, x 06.09.1692 à Saint-Pourçain-sur-Sioule, Catherine DUPUY (DUPUIS) † av 1725.

Merci de m'avoir orienté vers ces ARTONNE, et proposé ce Louis-Simon né en 1720. Il semble un bon candidat pour la branche de Saint-Flour. Avec quelques réserves cependant : il est dit « garçon » pèlissier, lorsqu'il est témoin à Saint-Flour, le 21.08.1755, du mariage de Pierre BRUN et Marguerite SERAGNE.

Il se marie en 1757 et 1777. Il aurait eu 37 ans pour son premier mariage. Enfin, il est dit âgé de 50 ans lors de son décès à Saint-Flour, le 15.04.1785, ce qui pourrait le faire naître vers 1735.

Il pourrait alors s'agir de Louis ARTONNE ° Gannat, 08.02.1736, jeune frère du précédent. Dans tous les cas, vous m'avez mis sur la piste.

Jean-Marc BLANC

Selon Filae et le relevé fait par le CGHB, Louis Simon ARTONNE de Cusset, fils d'Étienne et Gilberte SIMON x 06.09. 1692 à St Pourçain sur Sioule Catherine DUPUIS fille de Jean (mère non citée).

À noter aussi le x 28.05.1736 à Gannat de Jean ARTONNE, fils de Simon, avec Elisabeth BOUDON, fille de Martin et Gilberte ARCHAMBAUD. Un remariage de l'époux de Jeanne CLER ?

Il reste tout de même à vérifier si Jean-Louis ARTONNE l'autre fils du premier Louis-Simon... et qui est resté à Cusset... n'aurait pas eu lui aussi un fils prénommé Louis ou Louis Simon ?

Deux remarques complémentaires :

1/ Le petit Louis Simon ARTONNE né le 08.02.1736 à Gannat y est décédé le 21.08.1738 et ne peut donc se marier en 1757 à Saint-Flour.

2/ Par contre, Jean-Louis ARTONNE et Michelle COLLET mariés en 1725 ont eu des enfants à Cusset, en 1738 et 1740. On peut penser qu'ils ont eu d'autres enfants entre 1725 et 1738... et pourquoi pas un Louis Simon ?

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

D'autre part, Jean, chamoiseur x 1720, Jeanne CLERC. Elle † 08.02.1736. Et le 28.05.1736, c'est Jean Baptiste Antoine, marchand chamoiseur, qui se marie. Peut-être bien le même.

Je n'ai pas encore dépouillé ligne à ligne tous les registres pour trouver d'autres Louis, ou Louis-Simon.

Jean-Marc BLANC

173-17733 A(E)YMARD-MAUBERT

Paroisse Saint-Robert de Montferrand : mariage le 14.02.1668 de François EYMARD avec Robine MAUBERT

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

173-17734 BARLAND-FARON (63)

Voilà ce que j'ai sur la famille FARON-BARLAND, ancêtres de mon mari René BRIFFE.

2568 Annet FARON ° 1615, † 27.06.1690 La Chapelle-Agnon ; enfants :

- Clauda, † après 11.1678 ;
- Antoine mon 1284,
- Anna † après 1.1674,
- en principe : Benoitte † après 2.1678, et Anne ° 1649, † 05.05.1694 La Chapelle-Agnon x avant 1678 Jean BARLAND (qui a un frère Mathieu), † av. 05 ?1694

Ce dernier couple a eu :

- Mathias BARLAND ° 17.02.1678 La Chapelle-Agnon, parrain Mathias BARLAND oncle paternel et Benoitte FARON tante maternelle,
- Clauda x 23.02.1699 la Chapelle-Agnon Guillaume GROLIER.

Jacqueline BRIFFE (cghav-1352)

Annet FARON est mon sosa 4392.

La fille d'Annet, Clauda FARON, x₁ 14.06.1671 à La Chapelle-Agnon Antoine DUCHIER † vers 1680, x₂ cm 24.11.1687 Guillaume MAYET mon sosa 512.

Clauda FARON a du décéder peu après son remariage, car Guillaume MAYET x₃ St Gervais-sous-Meymont Jeanne BERAUD ma sosa 512.

Le fils d'Annet, Antoine FARON ° ca 1644, † 16.07.1694 à La Chapelle-Agnon, mon sosa 2169 x Anne BARLAND ° ca 1646, † 26.12.1696 La Chapelle-Agnon ma sosa 2197. Une énigme par ailleurs : le cm de 1687 entre Guillaume MAYET et Clauda FARON, mentionne comme témoins à l'acte trois oncles de Jeanne DUCHIER, la fille d'Antoine et de Clauda FARON :

- Damien BARLAND qui doit être l'époux d'une autre Jeanne DUCHIER qui serait alors une sœur d'Antoine,
- Jean BARLAND qui doit être l'époux d'Anne FARON † 05.12.1694,
- mais aussi un autre Jean BARLAND : époux de qui ?

Vous m'apprenez l'existence de Benoîte une autre sœur : ça pourrait être (source Geneanet, non confirmée) l'épouse d'Étienne CHABROL ou CHABRAUD † 12.04.1692 à La Chapelle-Agnon, leur fille Anne x 05.10.1703 à Marat Claude DESPLAT fils d'Antoine.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

173-17735 BARLAND-DUCHIER

Sur les DUCHIER, voici ce que je sais et que j'aimerais bien compléter :

Pierre DUCHIER † avant 1671, de Marat, père de :

1/ Antoine DUCHER x₁ 14.04.1671 La Chapelle-Agnon (cm du 05.02.1671 cité dans le cm de remariage de sa veuve) Claude FARON fille d'Annet FARON. « *Au lit malade de maladie corporelle* », il fait son testament le 07.12.1683 (Me Alexandre BARTIN de Marat), laissant 3 filles.

Sa veuve x₂ par cm du 24.11.1687 (Me TERRASSE d'Olliegues) mon ancêtre Guillaume MAYET fils de Robert MAYET et de Jacqueline PRADAT et veuf d'Antoinette PAULIN.

Enfants d'Antoine DUCHIER et Claude FARON :

- Jeanne citée dans le testament de son père en 1683 x par le même cm du 24.11.1687 Antoine MAYET le fils de Guillaume et de †Antoinette PAULIN. Témoins au double cm : Me Guillaume DUFORT avocat en parlement bailli de Boutonnargues, François COSTE, clerc tonsuré, Jean DUCHIER beau-frère et oncle des futures (signe), Annet FARON père et aïeul des futures, Damien, Jean et autres Jean BARLAND, beaux-frères et oncles des futures, Robert et Jammes MAYET, père et frère oncle et aïeul des futurs.
- Anne citée dans le testament de son père en 1683, mais plus dans le cm du remariage de sa mère en 1687 : elle a du décéder entre les deux dates.
- Damiane citée dans le testament de son père en 1683, par le cm de 1687, elle doit être élevée par Guillaume MAYET

2/ Jean DUCHIER, cité dans le cm de 1687. Est-ce lui qui, sergent de la Bégonie à Marat, passe un traité le 09.12.1690 (Me TERRASSE) avec Guillaume MAYET fils de Robert, laboureur de la Bégonie, pour l'entrée en service chez Guillaume MAYET de sa fille Antoinette DUCHIER ?

3/ Probablement Jeanne DUCHIER qui (selon Geneanet) x Damien BARLAND.

4/ Probablement autre Jeanne DUCHIER, † avant 1711, épouse de Jean BARLAND qui passe une obligation le 12.05.1691 (Me TERRASSE) avec Antoine FARON et Guillaume MAYET tuteur des enfants de feu Antoine DUCHIER (acte incomplet).

Etienne et Annet BARLAND fils de † Jean et † Jeanne DUCHIER, pour eux et leurs autres frères et sœurs, reçoivent une quittance le 11.05.1711 (Me TERRASSE) au profit d'Antoine MAYET mari de Jeanne DUCHIER, laboureur métayer à Chipaud.

À noter que les trois oncles BARLAND cité dans le cm de 1687 seraient dans ce cas identifiés :

- Damien BARLAND époux de Jeanne DUCHIER serait l'oncle paternel.
- Jean BARLAND époux d'une autre Jeanne DUCHIER serait aussi oncle paternel.
Autre Jean BARLAND (connu par ailleurs comme époux d'Anne FARON) serait oncle maternel.

J'avais noté (mais hélas trop brièvement, je n'avais pas d'appareil photo à l'époque), chez Me Claude TERRASSE le 03.05.1724 : un traité sur l'héritage des DUCHIER (depuis 1652) entre Me Jacques DEBARDON sieur de Genilhac (Marat) et Jeanne et Marie DUCHIER sœurs, filles et héritières de feu Antoine DUCHIER et Jean DUCHIER leur oncle. Jeanne DUCHIER est femme d'Antoine MAYET laboureur au Got (Marat). Je n'ai pas trop compris qui est cette Marie DUCHIER citée en 1724 et qui n'est pas citée dans le testament de 1683 !

Je reste donc preneur de toutes informations de cette famille DUCHIER de Marat et La Chapelle-Agnon.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

173-17737 BARLAND-GROLET (63)

Annet BARLAND (mon sosa 1464) est décédée à Cunlhat, Campines, le 12.06.1758. Témoins : Antoine BARLAND, son fils, Christophe PILEYRE.

Marguerite GROLET (mon sosa 1465) est décédée à Cunlhat le 05.09.1742 à Cunlhat, Omalie. Témoins : Annet BARLAND, son mari, Jacques BRUGERES.

Jean-Loup HOBÉNICHE (cghav-1808)

173-17739 BARLAND (63)

J'ai pris en photo certains des microfilms de la série communale de La Chapelle-Agnon, et en particulier les périodes non couvertes par la série du greffe entre 1671 et 1721).

Ces photos sont d'une qualité moyenne, mais peuvent en général permettre de relire les actes lorsque l'on sait ce que l'on cherche.

Je vous les ai transmis en liens.

David COUYRAS (cghav-2890)

173-17739 BARLAND

Les rôles de tailles de La Chapelle Agnon de 1656 et 1657 (5 B 601 et 5 B 77), ainsi que les actes notariés et les insinuations apportent les précisions suivantes :

En 1656, le village du Clauvergheat n'apparaît pas sur les rôles, aucun BARLAND.

En 1657, tous du Clauvergheat, La Chapelle-Agnon :

1/ Cosme BARLAND † < 1657 x Damiane GATHEIRIAS pour 30 £, dont :

- Benoit BARLAND x 1659 (cm 30.09.1659 reçu Me TAILHANDIER d'Olliegues B ins 183 folio 98) Marie GOUTTEBEL, fille de Jean et Benoîte BESSET.

- Benoît BARLAND (cité dans cm précédent).

- Cosme BARLAND (cité dans cm précédent).

- Antoine BARLAND x La Chapelle-Agnon 14.01.1673 Anne GRENIER.

- Jeanne BARLAND x Olliegues 25.09.1679 Claude LAROYE (veuf d'Antonia FONLUPT), de Tours.

2/ Jehan BARLAND † < 1657 x Damiane COLANGE pour 28 £.

3/ Jehan BARLAND x (Jeanne DAILHOUX) pour 68 £, dont :

- Antonia BARLAND x₁ Cosme CHABRIER † < 1680; x₂ (cm 01.09.1680 reçu Me BARTIN de Marat) Jean MOURLEVAT.

4/ Damien BARLAND † < 1672 x ? pour 100 £ dont :

- Anthoine (cité en 1672 pour 14 £).

- Marie citée en 1672 pour 15 £ 50 s, x Guillaume DINASSE.

5/ Annet BARLAND x (peut-être Claude GROLET), pour 65 £, dont :

- Marie BARLAND x 1673 Jean FARCE.

En 1672, tous du Clauvergheat :

1/ N... BARLAND x ? dont :

- Mathieu BARLAND pour 22 £.

- Jean BARLAND, † < 05.1694 x (Anne FARON?).

2/ Guillaume et Antoine BARLAND, frères, pour 6 £ 10 s.

3/ Benoît et Claude BARLAND, frères, pour 11 £ 10 s.

François CHALAMAUD (cghav-2996)

173-17740 de BESSE-de PONS (63)

Des membres de la famille de Charlotte de BESSE sont sans doute cités dans les ouvrages d'Éric Tixier du côté d'Arlanc. REMACLE indique seulement :

« Michel de Pons, écuyer, seigneur de la Rigaudie (village de Marat) dont l'existence est prouvée par des lettres rémissoires accordées par Mgr du Prat, évêque de Clermont. Il mourut avant le 14 janvier 1551 où Charlotte de Besse, sa veuve, sur une déclaration de 57 livres 10 sols de revenu, fut taxée à une contribution de 14 livres 7 sols ; trois enfants sont connus ». Donc le mariage se situe bien avant 1550.

Henri PONCHON (cghav-62)

173-17741 BORIAS

Information peut-être intéressante : j'ai acheté à Ambert un livre *Ordo ad usum insignis Ecclesiae claromontensis pro anno salutis 1899* et, pp. 181-182, je trouve : « Noms des Ecclésiastiques originaires du diocèse qui résident en des diocèses étrangers [...] Prêtres : [...] BORIAS Antoine, de la Renaudie, curé de Robert-ville (Nouvelle Orléans), naissance : 1829 ; ordination : ... » (il n'y a pas de date).

Ce que l'on peut conclure, c'est que l'Abbé BORIAS vivait toujours à Robert-ville en 1899.

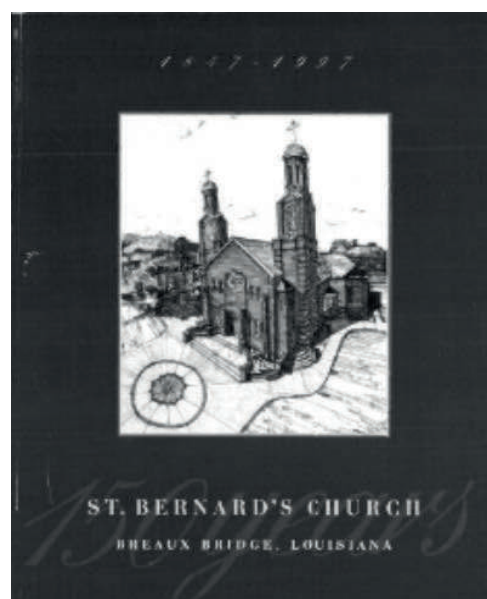
Claude PÉRA (cghav-863)

Voici la couverture du livre où apparaît Antoine BORIAS : Cette revue figure sur le site de Familysearch, et précise les églises où il a prêché.

Marie-Martine LAULAGNIER (cghav-11251)

Christian DAUSSY (cghav-11146)

Pierre GAUDON (cghav-1252)



Les liens Geneanet pour Antoine BORIAS renvoient au livre de Thomas O. GUIDRY : *St. Bernard Church Parish of Breaux Bridge, Louisiana, 1847-1997, a sesquicentennial celebration of its history and development.*

Malheureusement, il est numérisé sur le site Family Search qui est lui-même payant (aux tarifs américains...). Peut-être peut-on s'adresser ;

1/ au diocèse de la Nouvelle-Orléans ?

<https://www.archdiocese-no.org/archives/>

2 à la Société Historique de Louisiane :

<https://louisianahistoricalociety.org/>

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

Voici sur le recensement de 1870 mentionnant Antoine BORIAS :

Page No. 100		Schedule 1. - Inhabitants in South Hill, Parish of Orleans, Louisiana, enumerated by me on the 25th day of June, 1870.	
Post Office: New Orleans		Asst. Marshal	
No.	Name	Sex	Age
1	Jean-Baptiste Boria	M	25
2	Jean-Baptiste Boria	M	20
3	Jean-Baptiste Boria	M	15
4	Jean-Baptiste Boria	M	10
5	Jean-Baptiste Boria	M	5
6	Jean-Baptiste Boria	M	0
7	Jean-Baptiste Boria	M	0
8	Jean-Baptiste Boria	M	0
9	Jean-Baptiste Boria	M	0
10	Jean-Baptiste Boria	M	0

Parmi ces missionnaires, il y a aussi Antoine BLANC, archevêque de La Nouvelle-Orléans ° 11.10.1792 Sury-le-Comtal † 20.06.1860 La Nouvelle-Orléans.

Jean-Marc BLANC (cghav-2559)

Selon l'abbé ADAM, Antoine BORIAS était curé de Robert-ville en Louisiane en 1855 mais nous ne savons rien, pour le moment, sur son parcours qui l'a conduit en Louisiane. Plus tard, en 1872, il fonde à la Nouvelle Orléans la paroisse de « Our Lady of Sacred Heart » à l'angle d'Annette Street et Clairborne Street pas très loin du célèbre Vieux Carré de la Nouvelle-Orléans. Cette église sera détruite par un ouragan le 29.09.1915 et jamais reconstruite. À cette époque les catholiques blancs du quartier se plaignirent qu'il s'intéressait plus à la population noire qu'à eux et il fut exilé à la frontière du Texas. C'est en 1880, qu'il baptisa dans son église un des plus célèbres dessinateurs (cartoonist) américains de son temps, Georges Herriman, un métis.

Antoine BORIAS est nommé en 1888 à Breau Bridge, près de Lafayette, à la paroisse Saint Bernard. On lui doit de nombreuses réalisations dont la création de deux écoles. Il y décède le 27.04.1900 et est enterré dans la crypte de l'église Saint Bernard.

Henri PONCHON (cghav-62)

Sur BORIAS, voir aussi le document déjà cité :

<http://forezhistoire.free.fr/images/63-Latta-CVDF-Eveques-foreziens-Etats-Unis.pdf>

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Merci de m'avoir rappelé ce document que j'avais lu trop rapidement et qui permet d'ajouter une pierre à l'édifice. En effet, la mère d'Antoine BORIAS s'appelait Jeanne Marie CHAZELLES et était la fille de Mathieu qui avait été maire de Saint-Just-en-Bas et avait une bonne quinzaine d'enfants. Les CHAZELLES et les BORIAS étaient deux familles aisées des montagnes du Forez (de part et d'autre du sommet). En fait La Renaudie et Saint-Just-en-Bas sont très proches (une dizaine de km environ).

Mais surtout, parmi sa nombreuse fratrie, Jeanne Marie CHAZELLES avait un frère Mathieu CHAZELLES (1820-1847), parti en 1846 aux Etats-Unis où il était missionnaire à Castroville, près de San-Antonio au Texas; il y mourra du typhus en 1847.

Il était alors sous les ordres de Mgr ODIN, évêque de Galverstone qui deviendra en 1861 évêque de la Nouvelle-Orléans.

Mgr ODIN avait fait deux voyages en France (1845 et 1851) pour recruter de nouveaux missionnaires et on peut facilement imaginer qu'en 1855 il recruta Antoine BORIAS, neveu de Mathieu CHAZELLES qu'il avait vu mourir à Castroville.

Notons au passage que les futurs missionnaires faisaient un stage au séminaire de Barrens (près de Saint-Louis, Missouri), pour apprendre l'anglais.

Il faut également ajouter qu'un autre frère de Jeanne Marie CHAZELLES, Jean Joseph CHAZELLES, était prêtre et vicaire de Saint Irénée à Lyon.

Donc je pense que pour Antoine BORIAS, on peut parler d'une filière lyonnaise.

Il me reste à écrire en Louisiane pour quelques compléments ainsi que l'a suggéré Jean Noël MAYET.

Henri PONCHON (cghav-62)

173-17743 CARIAS (63)

Vous tournez autour de ma généalogie et de celle d'Arsène BOULAY avec les CARRIAS pour moi et les VERDIER pour nous deux, sur le Crest.

Mais il y a aussi de nombreux CARRIAS du côté de Bussièrès-et-Pruns, Effiat, Aigueperse (l'un deux est mort dans le naufrage du Siroco), Montpensier, Sardon et La Moutade, qui croisent aussi certaines de mes branches, sans aucun lien avec celle du Crest.

J'ai vérifié les recensements de 1846 et 1851, je n'ai rien trouvé dans la rue Merdanson à Montferland.

Cependant à cette époque, les jeunes filles enceintes allaient accoucher à la ville, souvent elles logeaient provisoirement chez l'accoucheuse elle-même.

Annie FRIER (cghav-3065)

Françoise CARRIAS s'est mariée le 19.04.1858 à Aix-en-Provence (13) avec Jean-Jacques SEGOND (mariage trouvé sur Filae).

Christian DAUSSY (cghav-11146)

Le nom de CARRIAS m'évoquait quelque chose. Pierre CARRIAS fut à Digne (04) le procureur de « l'affaire DOMINICI ». Il avait fait la généalogie de sa famille dont une branche remontait au « Cid Campeador » (pas forcément des CARRIAS).

Il est possible que celle-ci ait été conservée au CGA de Haute Provence..

Alain ROSSI (cghav-2140)

En effet, un homonyme, M. Pierre CARRIAS (1925-2002), a déposé aux Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, son travail de recherches généalogiques sur pratiquement 60 ans (23 cartons).

Il était juge et a dirigé la deuxième instruction de « l'affaire DOMINICI ».

Le fonds constitué par les archives généalogiques de Pierre CARRIAS est coté 66 J. Il est entré dans les collections des fonds privés des CARRIAS (1925-2002), a déposé aux Archives le numéro 08 620 le 08.08. 2008.

Suit le lien concernant le fond : [idr-carrias-pierre-066j_doc.pdf](#)

Il semble avoir relevé les porteurs du patronyme CARRIAS dans le 63 et en particulier au Crest. Il serait intéressant de consulter son travail. S'il existe un moyen de le consulter, je suis preneur.

François CHALAMAUD (cghav-2996)

173-17744 CHALET (63)

Je connais bien la branche de votre arrière-grand-mère. En fait, dans le but d'une publication sur les CHALET du Livradois, j'ai étudié toutes les branches que j'ai pu trouver depuis l'origine jusqu'à nos jours.

Vous pouvez peut-être par contre m'aider car il me manque quelques renseignements.

- la date et le lieu de décès de votre arrière-grand-père Jean Pierre, mari d'Annette CHALE. Je sais qu'il est décédé entre le 16.03.1929 (il était alors à Velaines dans la Meuse) et le 14.12 (Vaulx-en-Velin). Je ne sais pas si vous descendez de Jean Pierre Félix, Raoul ou Pierre ?
- le décès de Marcelle Elise CUGNOT (épouse de Jean Pierre Félix), celui de Georgette KOEHLI (épouse de Raoul) et celui de Marguerite Marie RANGHEARD, épouse BOUILLOT, votre grande tante...

Philippe CHALET (cghav-1449)

173-17745 CHALET - de BORNE (63)

Je sais que Dauphine DEBORNE passe pour être la fille de Marie CONSTANT d'après plusieurs généalogistes, mais personne, jusqu'à présent, n'a pu confirmer ses sources.

Je pense que la déduction venait de l'examen des parrains et marraines des enfants, mais c'est à mon sens oublier que la parenté CONSTANT pouvait venir du côté paternel (CHALET) et non maternel (DEBORNE).

Par ailleurs, je dispose de la copie d'un partage CHALET du 26.10.1644 (Me DUFOUR, Bertignat), pas très aisé à lire, mais dans lequel je crois déchiffrer que la mère de Dauphine DEBORNE serait une certaine Jehanne du MONTEIX ou MONTEIL. En effet, à propos de la dot de Dauphine DEBORNE, est semble-t-il mentionnée « *feue damoiselle Jehanne DU MONTEIX, sa mère* ».

Si un membre du cercle voulait se lancer dans la transcription totale de ce texte, je fournis les photos avec plaisir. Voir aussi ci-dessous ma réponse à la question 173-17750 CONSTANT-CHASLET (63).

Philippe CHALET (cghav-1449)

173-17746 CHANTAGU(T)-AULIBER(T) (63)

Saint-Robert de Montferrand : mariage le 28.11.1675 de Antoine CHANTAGU avec Antoinette AULIBER.

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

173-17748 CHAUSSECOURTE

La généalogie de la famille de CHAUSSECOURTE se trouve dans le livre de l'abbé PEYNOT *Marcillat et ses environs*, pp. 471-482. Celui-ci fournit bien l'indication du mariage de Béraud de SUNIER avec Claude de CHAUSSECOURTE en 1455. Celle-ci était fille de Jean II, seigneur de Cherdon (qui touche un peu Montel-de-Gelat, ce qui l'amène à en faire l'aveu à Étienne AUBERT en 1396. Béraud est dit « *seigneur du Montel* » probablement en héritage de son beau-père. Jean II était marié à Anne de TREMOLLAS dont il eut :

- Antoine qui fit aveu pour Cherdon en 1459, ce qui doit correspondre à la mort de son père ;
- Louis qui x 25.11.1430 Catherine de ROCHEDRAGON, dame de Douzon, dont il devint ainsi le seigneur avec aveu en 1443 ;
- Claude/Claudia, ci-dessus.

Alain ROSSI (cghav-2140)

173-17749 CHAZELON-PLOMBIER (15)

Le mariage du couple Antoine CHAZELON – Marianne PLOMBIER a eu lieu aux Ternes (15) : site des Archives départementales 5_Mi 428/2-b pages 39/60†40/60.

Antoine CHAZELON, 19 ans, fils de Joseph et † Marguerite DAVID x le 18 brumaire an VIII Marianne PLOMBIER, 14 ans, fille de Pierre et Marie GRENIER.

Bernard GAREL (cghav-876)

Merci beaucoup. Les actes de mariage étaient dressés effectivement au canton, mais ils auraient dû l'être à Saint-Flour et non aux Ternes. Dans cette commune du dit canton, on trouve d'ailleurs dans le registre des actes des autres communes du canton dont Valuésjols. Le texte de cet acte très complet relance mes recherches.

Philippe JOUVE (cghav-775)

173-17750 CONSTANT-CHASLET (63)

Je descends comme beaucoup des CONSTANT de Marat et Vertolaye.

Depuis une trentaine d'années avec Pierre Lucien POUZET (†), Thierry REMUZON et quelques autres et en s'appuyant sur les recherches de Remacle (et les corrigeant), nous avons essayé d'en savoir le plus possible sur les familles citées, familles bourgeoises ou plus notables de ces lieux mais il faut reconnaître qu'à un moment on arrive au bout du bout et que sauf découverte miraculeuse dans des archives privées ou dans les Insinuations largement explorées par Tixier, on n'ira pas plus loin.

Pour Guillemette CONSTANT, il faut s'en tenir à ce qu'a écrit Thierry REMUZON dans le numéro 120, c'est à dire qu'on ne sait pas la rattacher à la tribu des Constant mais qu'elle en fait partie.

Henri PONCHON (cghav-62)

On peut toutefois confirmer que Guillemette CONSTANT est fille de Noble Jean CONSTANT. Cette information est obtenue sur un jugement de la Sénéchaussée de Riom relevé par Éric TIXIER dans son livre *Nobles et Seigneurs dans les Jugements de la Sénéchaussée de Riom 1570-1603*, paru en 2019, article « *CONSTANT* », p. 56.

Le 08.08.1577, interviennent Noble Antoine CONSTANT, seigneur du Bouschet et Jean CHASLET, mari et maître des biens dotaux de Demoiselle Guillemette CONSTANT, fille et héritière pour un cinquième de feu Noble Jean CONSTANT.

Guillemette CONSTANT avait aussi pour sœur Françoise CONSTANT épouse (avant 08.05.1577) de Claude CHATARD ou CHAPTARD.

Or cette Françoise CONSTANT est considérée comme fille de Jean CONSTANT et de Claude de CUBLEZES ? (voir anciens numéros de « *A Moi Auvergne !* »). On aurait donc aussi Guillemette CONSTANT fille du même couple.

Le problème, c'est qu'elle est dite héritière pour un cinquième de Jean, son père, alors que l'on connaît déjà cinq enfants du couple (Antoine, Marie, Gabrielle, Marcellin et Françoise) ! Serait-il donc possible qu'un des enfants présentés comme enfant du couple ne le soit pas ? ou ait été déshérité ?

Jean CHASLET est lui fils d'Annet (décédé avant 17.05.1581) et pour moi Jean CHASLET et Guillemette CONSTANT sont les parents d'Antoine CHASLET, marié avant mars 1604 à Dauphine DEBORNE.

Tout complétement est le bienvenu.

Philippe CHALET (cghav-1449)

Sur l'héritage, j'émetts une hypothèse : Marcellin CONSTANT est dit dans certains documents co-seigneur du Bouchet. Il est donc possible qu'il ne soit pas ou plus héritier de son père Jean Constant.

Henri PONCHON (cghav-62)

173- DAR(R)AGON (63)

À défaut du décès, voici le mariage :

Barthélemy DARRAGON, fils d'Antoine et Antoinette PORTE, x 12.04.1821 Saint-Philippe-du-Roule Marie MOREL.

Témoins : Vincent FABRE et Pierre ROUSSEAU, 30 faubourg Saint-Honoré.

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

Barthélemy DARRAGON x 12.04.1821 Saint-Philippe-du-Roule, fils d'Antoine et Antoinette PORTE avec Marie Morel mais sans filiation pour la mariée. MOREL est un patronyme de St Anthème et des environs. A-t-il épousé une « *païse* » ? Il habitait, 30 faubourg Saint-Honoré. Il est fort probable qu'il soit mort au Canada.

Voici son ascendance (S.A = Saint-Anthème).

1 Barthélémy DARAGON ° 11.06.1789 à Allibert S.A (et pas 11.03.1789) x 12.04.1821 Marie MOREL en l'église de St Philippe de Roule Paris 8^e.

Génération 2

2 Antoine DARAGON ° 09.10.1747 S.A † 07.04.1827 à Allibert, 79 ans, x₁ 28.11.1769 S.A Elisabeth FEYDIS (FEDY), x₂ 25.06.1787 SA

3 Antoinette PORTE ° 20.07.1750 à Grandrif † 11.04.1811 à Allibert, 63 ans

Génération 3

4 Antoine DARAGON ° 16.03.1715 La Sauvetat S. A † 11.03.1789 Allibert, 75 ans, x 30.07.1743 S.A

5 Thérèse CHAUVOU ° 28.05.1729 Allibert S.A y † 25.06.1767

6 Antoine PORTE ° 24.05.1696 Saint-Romain † 10.10.1780 aux Pradeaux Grandrif, 84 ans, signe au † de sa mère, x 20.08.1725 Grandrif

7 Françoise COURTIAL ° 02.02.1705 aux Pradeaux Grandrif y le 14.12.1768

Génération 4

8 Claude DARAGON ° ca 1673 † 28.10.1744 à S.A, 75 ans, x 31.08.1700 S.A

9 Jeanne BARRIER ° ca 1677 † 04.05.1765 S.A, 88 ans

10 Claude CHAUVOU ° 06.06.1699 la Fougerouse † 27.09.1772 Allibert, 74 ans métayer, x₂ 24.11.1744 Jeanne DARAGON veuve de Jean RAGE, S.A, x₁ 07.10.1727 S.A

11 Claire BARRIER ° 08.02.1704 Beauvoir † 04.04.1743, 42 ans S.A

12 Jean PORTE † 15.06.1722 à Besses Saint-Romain x 22.09.1683 Saint-Romain

13 FERRI Madeleine † 10.07.1732 à Besses Saint-Romain

14 Côme COURTIAL

15 Jeanne TIXIER

Génération 5

20 Blaise CHAUVOU 25 ans, x 23.09.1697 S.A

21 Madellaine Thérèse BAUDOU ° 28.03.1672 Beaudou † 20.08.1734 à L'Allier S.A

22 Claude BARRIER (sait signer) ° ca 1680 à Beauvoir y † 08.11.1752, x 30.09.1698 S.A

23 Antoinette COUHERT † 14.08.1753 (vu le testament chez le notaire BONNET)

24 Jean PORTE de Besses Saint-Romain, † avant 1683 ; son aïeule maternelle Magdeleine BREUL, x cm 07.07.1655 notaire CALEMARD (source : registre d'insinuations)

25 Marguerite SOLEILLAND du Foyer Saint-Romain, † après 1683

26 François FERR † avant 1683

27 Marie FEYDITZ † avant 1683

28 Jean COURTIAL † 08.01.1696 aux Pradeaux, Grandrif

Génération 6

40 Jacques CHAUVOU † avant 1697, x avant 1668

41 Bonne FOUGEROUSE † avant 1697

42 Benoit BAUDOU ° 10.03.1626 Montcodiol † avant 1697

43 Louise FOUGEROUSE † avant 1697

44 Michel BARRIER ° 04.04.1649 S.A † 19.03.1705 S.A x 12.06.1668 S.A

45 Gabrielle SEIGNIBRARD ° 02.10.1654 S.A † 01.05.1701 S.A

48 Claude PORTE de Besses † avant 1655

50 Georges SOLELHAND † avant 1655

51 Benoîte FAYDITZ † après 1655

Génération 7

84 André BAUDOU

85 Antonia CHASTAGNIER

86 Jean FOUGEROUSE

88 Antoine BARRIER

89 Marie CHOMETTE

90 Claude SEIGNIBRARD, laboureur de Beauvoir, x cm 06.09.1642 notaire LATANERYE (source : registre insinuations).

9 Benoîte PERRET de Beauvoir

Génération 8

180 Jacques SEIGNIBRARD

182 Jean PERRET fils de Claude.

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

173-17754 DAUPHIN – GENESTIER (63)

Il s'agit peut-être du mariage de Benoit DAUPHIN originaire de Vernines et Marie Anne GENESTIER originaire du Monestier.

Mariage à Clermont Ferrand le 31.07.1848 (page 14 et 15 du registre des AD63 6E 113).

Jean VERNET (cghav-1702)

173-17757 FACY-TRIOULLIER (43)

Comme souvent, les actes cités qui ne sont pas en ligne aux Archives départementales sont disponibles en mairie. Les actes paroissiaux et d'état-civil de Brioude ont été entièrement relevés au temps de Robert LÉOTOING (†). Leur présentation doit être retravaillée pour passer sur GeneaBank.

Le 21.11.1703, église St Pierre, deux frères FACY ont épousé deux sœurs TRIOULLIER : Jacques x Jeanne et Pierre x Agathe.

Les frères FACY étaient fils de † Jean FACY, tanneur, de la paroisse Notre-Dame. Les sœurs TRIOULLIER, filles de Julien TRIOULLIER, apothicaire, et Claudette PISSIS. Des bourgeois des deux côtés.

On peut trouver d'autres informations, mais rien avant 1700 car la mairie a brûlé il y a quelques années.

Alain ROSSI (cghav-2140)

173-17758 FANTAUGIER (EIX, ET ...) (63)

Ce patronyme a effectivement beaucoup de variantes, avec des : FONTAUGÉ, FONTAUGER, FONTAUGIER, FANTAUGIER, FANTAUGIET, FANTAUGET, FANTAUGES, FANTANGIER, FANTAUGER, FANTOGER, etc. et je dois oublier beaucoup de formes.

Par contre, si ce patronyme est présent dans beaucoup de communes, il semble y avoir deux zones de localisation

1/ Vous en trouverez à Chappes, à Espirat-Reignat, Moissat, mais aussi à Billom, Dallet, St Julien de Coppel, Ennezat, St Beauzire, Thiers.

2/ Il y en a aussi beaucoup plus loin à Espinasse, Roche d'Agoux, St Priest des Champs, Bussièrès près Pionsat, St Maurice de Pionsat, Vergheas...

La fréquence du patronyme laisse penser que l'origine est ancienne et qu'il ne faut pas forcément chercher une origine commune. Peut-être un lieu-dit médiéval aujourd'hui disparu.

Jean-Noël MAYET (cghav-657)

173-17761 GOURBEYRE – TOURNEBIZE (63)

Le couple Jean GOURBEYRE – Jeanne Marie Joséphine TOURNEBIER s'est marié le 24.04.1914 à Job. Leur fils Joseph est né le 20.10.1914 Ambert Mongolfier.

Josette BLINEAU (cghav-2985)

173-17763 MICHELLE-CONSTANT (63)

Le nom de MICHELLE est assez surprenant et on ne connaît pas ses origines sauf ce qui est écrit ci-après, d'après Thierry REMUZON (en 2018) :

Gabrielle MICHELLE est citée dans un acte rédigé par « Antoine BARRIER, licencié ès-lois, avocat en la sénéchaussée d'Auvergne, garde et tenant le scel establi es contracts en la seigneurie et baronie de Bouthonnargues, de par puissante damoizelle Hélaine DAPCHON, dame douairière dudit Bouthonnargues », le 03.04.1581. Le document concerne Rochelis et la Bécherie. Il y est question d'« une terre aussy possedee par ledit CHASLEIX audit nom (Jean CHASLEIX, marié à damoiselle Guilhomette CONSTANT), appelée du Pomeyrol, contenant quarte cartonées et trois couppees, ou entour, sittué esdites appartenances dudit Rochelis, jouxte le chemin tendant des Chatagniers à la Font-Forme, d'une part ; le chemin tendant de la Bécherie à Job, d'autre ; le pré de ladite damoiselle Marie COSTANT, veuve susdite, dame de Rochelis, que soulait estre en terre, que soulait estre de feue damoiselle Gabrielle MICHELLE, son ayeulle, et depuis dudit feu noble Jean COSTANT, appelée de Pommeyrol, ci-après confinée, d'autre part ». Ce qui pourrait être un indice sur l'origine de certaines terres rattachées à Rochelis...

Henri PONCHON (cghav-1260)

173-17765 PERRET-LAMY (63)

Le mariage du couple Claude Paul PERRET et Anne Valerie LAMY a eu lieu le 07.05.1864 à Pont-du-Château.

Bernard GAREL (cghav-876) et

Richard BOCCI (cghav-11140)

173-17766 POMMERETTE Étienne, prêtre

Étienne POMMERETTE a été inhumé au cimetière de la Croix Rousse à Lyon le 01.12.1941 d'après le registre des convois funéraires de Lyon. Avait-il un lien avec Espaly en Haute Loire ? il y a une annotation bizarre sur le registre ; « *exh 19/05/89 >> Espaly (43)* ». Exhumé ? et transfert à Espaly ?

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Au 1 Cours des Chartreux, devenu par la suite le Cours Général Giraud, se trouvait le Pensionnat Saint-Louis (aujourd'hui collège Saint-Louis Saint-Bruno), école gérée par les frères du Sacré-Coeur (Frères des Ecoles Chrétiennes). Étienne POMMERETTE y a visiblement vécu.

C'était un internat où séjournait bien sûr des pensionnaires et une partie du bâtiment était réservé aux habitations des frères enseignants qui, pour la plupart, vivaient sur place. J'ai fréquenté l'endroit pendant 10 ans en tant qu'externe et mes père et grand-père ont connu les joies de l'internat !

À Espaly-Saint-Marcel (43), les Frères des Écoles Chrétiennes et les Sœurs de Saint-Charles ont créé un EPHAD dans la cadre de la Fondation Paradis.

Les frères et les sœurs y vivent leur retraite jusqu'à leur mort. Je suppose qu'ils sont tous enterrés à Espaly. D'où peut-être le rapatriement du corps d'Étienne.

Vous pouvez probablement contacter cette organisation pour plus d'informations. 04 71 09 05 29.

Serge DARCY (cghav-11167)

173-17768 SABATERIE-FOURREL (63)

Anne-Marie Arthémise SABATERIE ° 29.04.1859 Saint Bonnet-le-Bourg, fille de † André et Marie DUMONTEL, y 18.08.1883 Jean FOURVEL ° 03.08.1858 Saint-Germain-l'Herm, fils de Jean et Anne ROUSSEL. Dont au moins :

- Jean FOURVEL ° 06.07.1884 Saint-Bonnet-le-Bourg † 05.06.1966 à Paris XV^e, x 06.10.1906 à Paris XII^e Camille Augustine HIAULT.

Jean-Noël MAYET cghav-657

173-17769 TAILHANDIER-MATHIAS (63)

Le mariage de Louis Antoine TAILHANDIER et Marie MATHIAS a eu lieu à Clermont-Ferrand le 08.10.1892. Cote E 113 350 - 1892 – Mariages – Vue 169 sur 252.

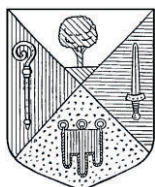
Julien PASCAL (cghav-3729)

173-17771 TEILHOL-MÉLIODON (63)

Le mariage Benoît TEILHOL – Françoise MÉLIODON a eu lieu le 5 octobre 1829 à Saint-Jean-des-Ollières.

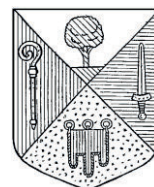
Richard BOCCI (cghav-11140)

CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie (*reconnue d'Utilité publique*)
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand
Internet : <http://www.cghav.org> – Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2019-2020 : Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Présidente*) – Marie-Dominique ICOLE – Élise TARAGNAT – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-Marc FAYOLLE – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Claude PERA – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Vice-Président*).
Membre Fondateur : M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*).

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions : CGHAV, cghav@orange.fr
55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand
- Renouvellements, Trésorerie : Mme Christiane BELLIER, ac.bellier@gmail.com
Bel Horizon, Allée des Rossignols, 63780 Saint-Georges-de-Mons
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, barthelemyjpmc@wanadoo.fr
14 rue Broca, 75005 Paris, tél. 01 43 36 20 05
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures : cghav63@orange.fr
CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, henri.ponchon@wanadoo.fr
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, tél. 06 87 81 23 98

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : site Internet : <https://www.cghav.org> **Contact général par le site :** « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean Marc FAYOLLE, fayolle.jeanmarc@bbox.fr)

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Groupes d'échanges :

Livradois-Forez : M. Jean-Noël MAYET, jean-noel.mayet@orange.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL, cghav63@orange.fr
55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA, mumchris63@yahoo.fr
19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues

Délégations :

Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, fayolle.jeanmarc@bbox.fr, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon

Mme Brigitte LACROIX, celacgen@yahoo.fr tél. : 06 66 00 21 00

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

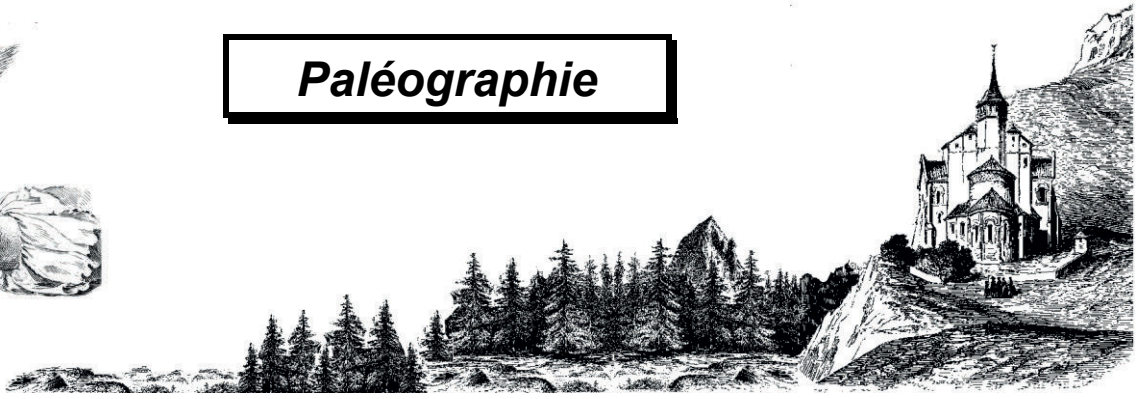
Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, jacqueline.briffe@wanadoo.fr

les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence, tél 04 42 96 32 21

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488)
Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église, 92200 Neuilly sur Seine) ou courriel : rossi.cghav@orange.fr



Paléographie

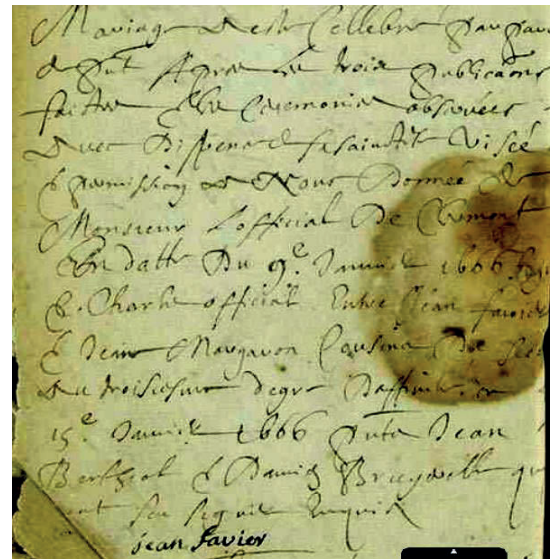
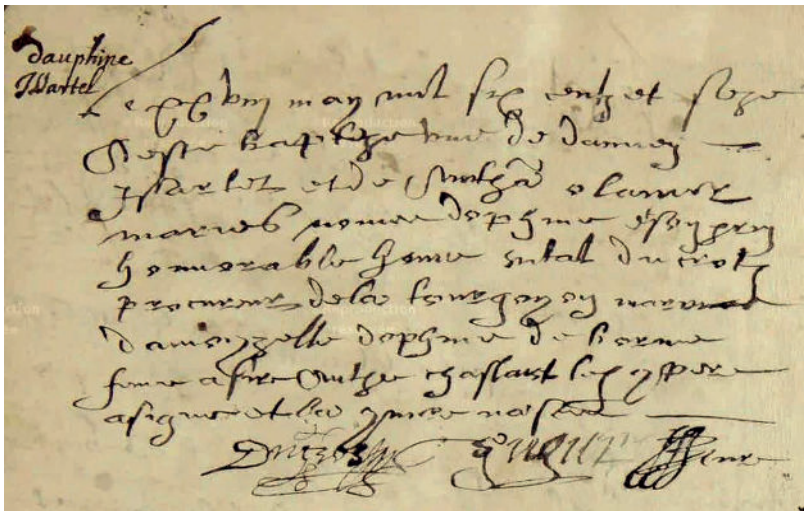


TRANSCRIPTIONS DE PALÉOGRAPHIE

par François CHALAMAUD (cghav-2996), Philippe CHALET (cghav-1449), Annie MALHIÈRE (cghav-2037)
Alain ROSSI (cghav-2140), Philippe RANGHEARD (cghav-11344)

Document 1

Document 2



Le premier document est une transcription demandée par Philippe RANGHEARD (cghav-11344) d'un document qui provient de la paroisse de Job (3 E 179 1 - 1612-1617 - 1612-1617).

« Le xxviii may mil six cent et seize
a esté baptizée une (fille) de Damien
ISSARTEL et de Anth(oni)a OLANIER
mariés nommée Dophine et son parrin
honorable homme Vital DUCROTZ
procureur de La Tour Goyon marraine
damoyzelle Dophine DE BORNE
femme a sieur Anth(oine) CHASLAIST led(it) compère
a signé et la commère n'a seu »

François CHALAMAUD (cghav-2996)
Alain ROSSI (cghav-2140)
Philippe CHALET (cghav-1449)

Le second document est une transcription de mariage demandée par Yvette FAVIER (cghav-3945).

Mariage a este cellebre par paroles
de present Apres les trois publications
faites et les ceremonies observees
avec dispence de sa Saintetee visee
et permission a nous donnee de
Monsieur lofficial de Clermont
en datte du 9^e janvier 1666 signe
D.CHARLES official entre Jean Favier
et Jeane MARGARON cousins de ou (du) second
au troisiemesme degre daffinite ce
15^e janvier 1666 presents Jean
BERTHEOL et Damien BRUGEROLLE qui
nont sceu signer enquis

Signature de Jean FAVIER.

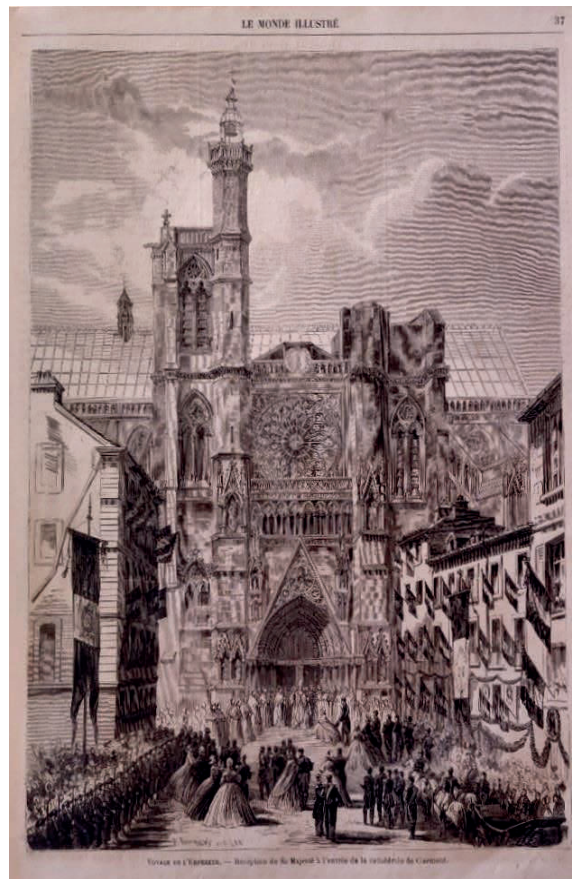
Attention : les degrés d'affinité ne sont pas les degrés de consanguinité

Annie MALHIÈRE (cghav-2037)

Napoléon III en Auvergne (voir article p. 151)



*Esquisse (pour un tableau?) du passage de Napoléon III le 9 juin 1862 à Gergovie.
La calèche gravit le flanc sud du plateau sous les acclamations de la foule qui se serre le long de la route.
On reconnaît bien sûr le Puy-de-Dôme en arrière-plan.
Collection personnelle de Jacques PAGEIX, cadeau de son cousin André CHANUT « Librairie Arverne ».*



Réception de Napoléon III à l'entrée de la cathédrale. Collection personnelle de Jacques PAGEIX.

ISSN 0220 6765

Directrice de la publication : Marie-Françoise BRUNEL
55 rue de Châteaudun – 63000 Clermont-Ferrand

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 1321 – Wissous Cedex
Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre
N° 173 – août 2020 (3^e trimestre)